



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación



UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur

# Rapport

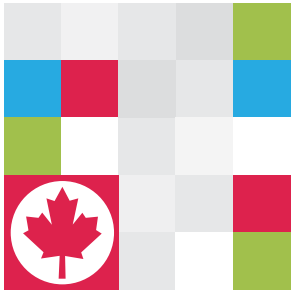
Internationale de l'Éducation 7<sup>e</sup> Congrès mondial

**OTTAWA 2015** 



# Table des matières

<b>Séance d'ouverture du Congrès:</b>	<b>3</b>		
<b>Jeudi 21 juillet – Après-midi</b>	<b>3</b>		
OUVERTURE DU CONGRES	3		
<b>Jour 1 – Mercredi 22 juillet – Matinée</b>	<b>5</b>		
1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONGRES	5		
1.2 RAPPORT DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS	5		
1.3 NOMINATION DU COMITE DES ELECTIONS	6		
1.4 NOMINATION DES SCRUTATEURS/TRICES	7		
1.5 REGLEMENT DES DEBATS	7		
1.6 AMENDEMENTS AUX STATUTS ET AU REGLEMENT INTERIEUR	7		
1.7 RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS	8		
1.8 ALLOCUTION DE CAMILLA CROSO, PRESIDENTE DE LA CAMPAGNE MONDIALE POUR L'EDUCATION	8		
1.9 RAPPORT D'ACTIVITES 2011-2015	9		
<b>Séance plénière du Congrès II:</b>	<b>12</b>		
<b>Jour 1 – Mercredi 22 juillet – Après-midi</b>	<b>12</b>		
2.1 CONDUITE DES ELECTIONS	12		
2.2 RAPPORT D'ACTIVITES 2011-2015 (SUITE)	12		
2.3 RESOLUTIONS ET DOCUMENTS POLITIQUES	14		
2.4 ALLOCUTION DE JORDAN NAIDOO, DIRECTEUR DU PROGRAMME EDUCATION POUR TOUS ET DE LA COORDINATION INTERNATIONALE POUR L'EDUCATION	18		
2.5 RESOLUTIONS (SUITE)	19		
<b>Séance plénière du Congrès III :</b>	<b>20</b>		
<b>Jour 2 – Jeudi 2 juillet – Matinée</b>	<b>20</b>		
3.1 REPONSE A LA DISCUSSION RELATIVE AU RAPPORT D'ACTIVITES	20		
3.2 ALLOCUTION DE KISHORE SINGH, RAPPORTEUR SPECIAL DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT A L'EDUCATION	21		
3.3 RESOLUTIONS (SUITE)	22		
3.4 COMITE DES ELECTIONS – RAPPORT DES ELECTIONS AUX SIEGES REGIONAUX	26		
3.5 ALLOCUTION DE DAVID BOYS, SECRETAIRE GENERAL ADJOINT, INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS ET CONSEIL DES GLOBAL UNIONS	26		
3.6 RESOLUTIONS (SUITE)	27		
<b>Séance plénière du Congrès IV :</b>	<b>32</b>		
<b>Jour 2 – Jeudi 23 juillet – Après-midi</b>	<b>32</b>		
3.7 SEANCES EN SOUS-GROUPES	32		
<b>Séance plénière du Congrès VI :</b>	<b>32</b>		
<b>Jour 3 – Vendredi 24 juillet – Matinée</b>	<b>32</b>		
4.1 RAPPORT FINANCIER 2011-2014	32		
3.8 COMITE DES ELECTIONS : ORGANISATION DES ELECTIONS POUR LES SIEGES OUVERTS DU BUREAU EXECUTIF	33		
3.9 RAPPORT DES AUDITEURS	33		
3.10 NOMINATION DES AUDITEURS ET DU COMITE D'AUDIT INTERNE	35		
3.11 RESOLUTIONS (SUITE)	35		
3.12 ALLOCUTION D'ALICE ALBRIGHT, DIRECTRICE GENERALE, PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION	37		
3.13 RESOLUTIONS (SUITE)	38		
<b>Séance plénière du Congrès V :</b>	<b>41</b>		
<b>Jour 3 – Vendredi 24 juillet – Après-midi</b>	<b>41</b>		
5.1 RESOLUTIONS (SUITE)	41		
5.2 ALLOCUTION DE MONTSERRAT GOMENDIO, DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE POUR L'EDUCATION AUPRES DE L'OCDE	46		
5.3 RESOLUTIONS (SUITE)	46		
5.4 RAPPORT DU COMITE DES ELECTIONS	48		
5.5 RESOLUTIONS (SUITE)	48		
5.6 RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS	50		
<b>Séance plénière du Congrès VI :</b>	<b>50</b>		
<b>Jour 4 – Samedi 25 juillet – Matinée</b>	<b>50</b>		
6.1 RESOLUTIONS (SUITE)	50		
6.2 VIDEO DE KAILASH SATYARTHI, FONDATEUR DE LA MARCHÉ MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS	56		
6.3 RESOLUTIONS (SUITE)	56		
<b>Séance plénière du Congrès VII:</b>	<b>60</b>		
<b>Jour 4 – Samedi 25 juillet – Après-midi</b>	<b>60</b>		
7.1 RESOLUTIONS (SUITE)	60		
7.2 PRESENTATION DU PROGRAMME ET DU BUDGET 2016-2019	63		
7.3 MESSAGE VIDEO D'AMINA MOHAMMED, CONSEILLERE SPECIALE AUPRES DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES POUR LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT POST-2015	65		
7.4 RESOLUTIONS (SUITE)	65		
7.5 PRIX DE L'IE	69		
<b>Séance plénière du Congrès VIII:</b>	<b>70</b>		
<b>Jour 5 – Dimanche 26 juillet – Matinée</b>	<b>70</b>		
8.1 RESOLUTIONS (SUITE)	70		
8.2 DISCOURS DE SHARAN BURROW, SECRETAIRE GENERALE DE LA CSI	73		
8.3 RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS	74		
8.4 RESOLUTIONS (SUITE)	74		
8.5 AFFAIRES ET/OU RESOLUTIONS NON CLOTUREES	78		
8.6 ASSOCIÉ(E)S DISTINGUÉ(E)S DE L'IE	79		
8.7 PRESENTATION DES MEMBRES SORTANT(E)S DU BUREAU EXECUTIF	79		
8.8 INTRODUCTION OF NEW EXECUTIVE BOARD MEMBERS	79		
8.9 REMARQUES CONCLUSIVES DE LA PRESIDENTE	80		
8.10 CEREMONIE DE CLOTURE	81		



UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur



▲ Chorale des enfants de l'école Conseil catholique d'Ottawa, crieur public Daniel Richer, danseurs et percussionnistes aborigènes





▲ Animation culturelle

## Séance d'ouverture du Congrès:

Jeudi 21 juillet – Après-midi

### OUVERTURE DU CONGRES

Le 7<sup>e</sup> Congrès mondial « Uni(e)s pour l'éducation – Une éducation de qualité pour un monde meilleur » s'est ouvert sur une présentation vidéo passant en revue la fondation de l'Internationale de l'Éducation (IE), ainsi que ses programmes déployés à travers le monde. Les participant(e)s ont également assisté à une présentation vidéo retraçant les Congrès précédents. Cette première entrée en matière a été suivie d'une animation culturelle composée de danses et de percussions autochtones, d'une présentation vidéo du Canada et de trois chants interprétés par la Chorale des enfants du Conseil catholique d'Ottawa, dont « Ô Canada ».

La Présidente Susan Hopgood a souhaité la bienvenue aux 764 délégué(e)s ainsi qu'aux 388 observateurs/trices et invité(e)s du 7<sup>e</sup> Congrès mondial. Elle a accueilli la Lieutenant-gouverneure de l'Ontario, la très honorable Elizabeth Dowdeswell pour annoncer l'ouverture officielle du Congrès.

**Elizabeth Dowdeswell** a déclaré que l'éducation était un levier de la justice sociale et que chacun(e) d'entre nous devait pouvoir accéder à un enseignement public de la meilleure qualité qui soit. Considérant la valeur de l'apprentissage comme un bien en soi, elle a précisé que l'éducation permettait aux citoyen(ne)s de demeurer maîtres de leur vie, d'accéder à leur propre patrimoine, de se réserver une place meilleure dans un monde plus civilisé et de faire entendre leur voix haut et fort dans les prises de décision d'aujourd'hui.

**Bob Monette**, Maire adjoint d'Ottawa, a souhaité aux participant(e)s la bienvenue dans sa ville. Le Congrès a ensuite cédé la parole à l'honorable **David Eggen**, Ministre de l'Éducation et Ministre de la Culture et du Tourisme de l'Alberta, ainsi que Président du Conseil des Ministres de l'Éducation du Canada. Il a souligné que le thème du Congrès était des plus opportuns, dans la mesure où il n'existe aucune cause plus louable que celle visant à offrir à



▲ Chorale d'enfants



▲ Susan Hopgood, présidente



▲ La très honorable Elizabeth Dowdeswell



chaque enfant un accès égalitaire à une éducation de qualité.

Dans son discours d'ouverture, la **Présidente Susan Hopgood** a souligné l'impact significatif de la résolution relative à la promotion de l'éducation de qualité, adoptée au 6<sup>e</sup> Congrès mondial réuni au Cap, en Afrique du Sud. « *Notre influence est palpable, nos points de vue sont pris en compte* », a-t-elle déclaré, avant d'ajouter que la définition de l'éducation de qualité défendue par l'IE - c'est-à-dire la qualité du personnel enseignant, mais aussi celle des outils d'apprentissage et des environnements scolaires - avait été acceptée par ceux/elles que l'organisation cherche à influencer.

Hopgood a attiré l'attention des délégué(e)s sur le programme de l'après-2015 pour le développement, le Document politique sur les droits humains, les accords internationaux sur le commerce, l'accès des filles à l'éducation et l'impact des politiques mondiales d'austérité sur l'éducation. « *Le personnel enseignant et les syndicats sont directement tenus responsables des actes inconsidérés posés par les banques et les institutions financières* », a-t-elle déclaré.

Elle a souligné l'importance de poursuivre les efforts pour réaliser l'Éducation pour Tous (EPT) et garantir que l'éducation soit un volet spécifique des Objectifs pour le développement durable (ODD). Si quelque 70 millions d'enfants supplémentaires ont aujourd'hui rejoint le rang des écoliers, 58 millions ne sont toujours pas scolarisés. Les Objectifs du Millénaire pour le développement et ceux de l'EPT avaient pour mission de ramener ce dernier chiffre à zéro d'ici la fin de 2015, a-t-elle déclaré. Toutefois, malgré les progrès accomplis, l'IE doit multiplier ses efforts pour atteindre son objectif de garantir l'accès à une éducation de qualité pour tou(te)s.

Hopgood a ensuite ajouté que la justice sociale serait également une thématique majeure du Congrès. Elle a insisté sur l'importance de reconnaître les militant(e)s qui, victimes de violations de leurs droits syndicaux, se sont vu refuser l'autorisation de se rendre au Canada pour assister au Congrès.

Elle a également attiré l'attention sur les inégalités fondées sur le genre au sein de l'éducation et sur les attaques dirigées contre les écoles et les infrastructures éducatives. « *Les enseignantes et enseignants et leurs étudiantes et étudiants doivent pouvoir enseigner et apprendre dans des environnements sûrs* », a-t-elle déclaré, demandant au Congrès de reconnaître que l'éducation de qualité pour tou(te)s a la capacité de transformer les sociétés et d'interpeler ceux/celles qui considèrent que l'éducation constitue une menace pour leur pouvoir et leur autorité.

Elle a ajouté : « *Une autre menace requérant toute notre attention et notre énergie est l'impact du changement climatique et les dommages irréversibles que nous infligeons à notre environnement. En tant qu'organisation mondiale jugeant l'éducation comme la principale solution à la majorité des défis majeurs de notre monde, l'IE doit inciter ses membres à s'atteler au défi que représente le réchauffement climatique mondial, avant qu'il ne menace nos propres existences.* »

Le discours thématique de la cérémonie inaugurale a été confié à **Guy Ryder**, Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Il a rappelé que l'IE avait réussi à doubler le nombre de ses membres et que, suite à cette prouesse, elle incarnait désormais une « success story » au sein du mouvement syndical international.

L'IE et l'OIT, a-t-il précisé, ont des mandats interdépendants qui s'entrecroisent et se soutiennent mutuellement. L'IE mène un programme pour le travail décent que promeut également l'OIT et il est inconcevable que la justice sociale puisse un jour se réaliser dans le déni total de l'éducation de qualité.

Il a ajouté : « *Dans notre monde, la valeur des choses se mesure le plus souvent au capital investi et aux bénéfices quantifiables pouvant être interprétés par le marché. Cette logique est celle de la marchandisation - la marchandisation de l'éducation ou du travail. Ce principe vise à réduire la mission de l'éducation au simple développement d'une capacité de production, nous faisant croire, par la même occasion, que la libéralisation des marchés constitue l'unique moyen d'améliorer les chiffres en matière d'emploi. Cette logique, nous devons toutes et tous nous y opposer.* »

Les lois internationales, poursuit-il, déclarent que l'éducation universelle est un droit fondamental, tout comme les droits des travailleurs/euses affilié(e)s à l'IE, définis et protégés par les conventions de l'OIT, constituent des droits humains.

Ryder s'est également exprimé à propos des violations des droits syndicaux des employé(e)s de l'éducation, avant d'évoquer la possibilité d'ajouter l'EPT au programme pour le développement de l'après-2015 et d'aborder le financement de l'éducation.

Il a également mis en exergue la dimension sectorielle des travaux menés conjointement par l'IE et l'OIT. « *Rappelons également notre collaboration de longue date pour surveiller l'application de la Recommandation de l'OIT/UNESCO concernant la condition du personnel*

*enseignant, un instrument visant essentiellement à défendre le statut de la profession enseignante, que ce soit en termes de hautes qualifications, de salaires appropriés, de respect de l'enseignement et de perspectives de carrière attrayantes », a-t-il déclaré.*

Les domaines de coopération future s'intéresseront notamment à l'interaction entre éducation et milieu professionnel, compte tenu de l'évolution des tendances qui, au départ, privilégiaient une transition facile de l'école au premier emploi, mais qui doivent, aujourd'hui, également tenir compte des besoins d'apprentissage tout au long de la vie.

Pour sa part, le Président du Congrès du travail du Canada, Hassan Yussuff, a salué le travail remarquable mené par l'IE pour défendre les enseignant(e)s à travers le monde, évoquant à la fois la campagne Uni(e)s et celles organisées par certains syndicats canadiens.

Dans la présentation vidéo qui a suivi, les dirigeant(e)s des syndicats de l'éducation canadiens ont souhaité la bienvenue aux participant(e)s.



▲ Bob Monette



▲ David Eggen



▲ Guy Rider



▲ Hassan Yussuff



▲ Juçara Dutra Vieira



▲ Dennis Van Roekel



# Séance plénière du Congrès I:

## Jour 1 – Mercredi 22 juillet – Matinée

La Présidente Susan Hopgood a ouvert la première séance du Congrès par la présentation d'une vidéo rendant hommage aux membres de l'IE décédé(e)s, ainsi qu'aux enseignant(e)s et aux employé(e)s de l'éducation ayant perdu la vie suite à des catastrophes naturelles ou d'autres incidents violents.

### 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONGRES

La Présidente a entamé les procédures en proposant d'adopter l'ordre du jour du 7<sup>e</sup> Congrès mondial et de modifier l'ordre de traitement des affaires de manière à pouvoir examiner les amendements aux Statuts et au Règlement intérieur avant le rapport du Comité des résolutions. L'ordre du jour modifié, proposé par Juçara Dutra Vieira et appuyé par **Irene Duncan-Adanusa**, a été adopté.

### 1.2 RAPPORT DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Le Comité de vérification des pouvoirs est chargé de vérifier et de déterminer les pouvoirs des délégué(e)s, ainsi que le nombre de votes auquel a droit chaque organisation membre au Congrès.

Le rapport a été présenté par la **Vice-présidente Juçara Dutra Vieira** et appuyé par le **Vice-président Dennis Van Roekel**. Elle a indiqué que le rapport renfermait des informations concernant le paiement des cotisations, les votes et l'assignation des délégué(e)s, en fonction du calcul effectué par le Secrétariat de l'IE après prolongation jusqu'au 30 juin 2015 de l'échéance pour le paiement des cotisations.

Juçara Dutra Vieira a indiqué les changements apportés aux documents relatifs aux paiements des cotisations entre le 26 juin et l'ouverture du Congrès.

Au cours de cette période, les organisations suivantes se sont acquittées du paiement de leurs cotisations:

AFT/Etats-Unis, ETA/Ethiopie, UNNOH/Haïti, UNSA-Education/France, PTUZ/Zimbabwe, ZNP/Pologne, SESTUZ/Zambie, SNE-FDT/Maroc, KTU/Corée, SNEP/Rwanda, SYNEDUC/Rwanda, FENECO-UNTC/République démocratique du Congo, CNEH/Haïti, TUS/Serbie, LTTU/Lesotho, SNETAA-FO/France, SNAT/Swaziland, SYNESED/Djibouti, ACT/Philippines, NZPPTA/Nouvelle-Zélande, BOSETU/Botswana, SYNEC/République centrafricaine, TOPPS/Philippines, SYNADDEPCI/Côte d'Ivoire, ISTT/Egypte, FESER/Cameroun, FENASYET/Togo, SYNATREB/Niger.

Le paiement des cotisations après la date limite du 26 juin a eu un effet sur le droit au vote des organisations suivantes : AFT/Etats-Unis, ETA/Ethiopie, UNNOH/Haïti, UNSA-Education/France, PTUZ/Zimbabwe, ZNP/Pologne, SESTUZ/Zambie, SNE-FDT/Maroc, KTU/Corée, SNEP/Rwanda, SYNEDUC/Rwanda, FENECO-UNTC/République démocratique du Congo, CNEH/Haïti.

La Vice-Présidente a également mis en exergue que, en vertu d'une décision de la 45<sup>e</sup> réunion du Bureau exécutif, l'affiliation de quatre organisations en défaut de paiement pour la période 2013-2015 serait suspendue : CONMERB/Bolivie, POSDEP/Grèce, FSPE/Guinée, CETO/Liban.

Le Comité était composé de Juçara Dutra Vieira (Vice-présidente de l'IE et Présidente de la CNTE/Brésil), Agni Deo Singh (FTU/Fidji), Jean Kamdem (FESER/Cameroun), Mike Jennings (IFUT/Irlande) et Cassandra Hallet DaSilva, (FCE-CTF/Canada).

Le rapport du Comité de vérification des pouvoirs a été adopté.

### 1.3 NOMINATION DU COMITE DES ELECTIONS

Le Comité des élections est responsable de garantir que toutes les élections au Congrès se déroulent en bonne et due forme, conformément aux Statuts et au Règlement intérieur.

Le Bureau exécutif a recommandé que le Comité des élections soit composé des membres suivant(e)s, représentant toutes les régions:

Anders Rusk (H)	OAJ/Finlande (CSEE/Europe)
Joseph Jovellanos (H)	SMP NATOW/Philippines (Asie-Pacifique)
Eduardo Pereyra (H)	CTERA/Argentine (Amérique latine)
Wilson Sossion (H)	KNUT/Kenya (Afrique)
Sharon Alward (F)	CAUT-ACPPU/Canada (Amérique du Nord et Caraïbes)



La composition du Comité des élections, présentée par Dennis Van Roekel et appuyée par Ryosuke Kato, [a été adoptée](#).

## 1.4 NOMINATION DES SCRUTATEURS/TRICES

Les scrutateurs/trices ont été désigné(e)s par la Présidente et annoncé(e)s comme suit:

### Amérique latine:

Mme Monica Gamarra-Parodi	FUMTEP/Uruguay
Mme Gladys Pajuelo Oncoy	SUTEP/Pérou
Mme Maria Vicenta Vasquez	ANDES/El Salvador

### Asie-Pacifique:

Mme Sulabha Arun Donde	AIPTF/Inde
Mme Kasturi Sree Devi	AISTF/Inde
Mme Milagros Ogalinda	SMP-NATOW/Philippines

### Afrique:

Mme Jeanine Gabrielle Ngungu Kwate	FENECO-UNTC/Rép. Dém. Congo
Mme Glenda Boyes	NAPTOSA/Afrique Sud (Réserve)

### CSEE-Europe:

Mme Gitta Franke-Zöllmer	VBE/Allemagne
M. Augusto Alexandre da Cunha Dias	FNE/Portugal
Mme Samidha Garg	NUT/Royaume-Uni

### Amerique du Nor:

M. Gewan Durga	T&TUTA/Trinité-et-Tobago
Mme Karine Grimard	CSQ/Canada
M. Ashanti Rankin	NEA/États-Unis

## 1.5 REGLEMENT DES DEBATS

Le Règlement des débats adopté au 6<sup>e</sup> Congrès mondial a été proposé par le Vice-président **Ryosuke Kato** et appuyé par la Vice-présidente **Irene Duncan-Adanusa**.

Le Règlement des débats [a été adopté](#).

## 1.6 AMENDEMENTS AUX STATUTS ET AU REGLEMENT INTERIEUR

**L'amendement (1) au Règlement intérieur 3<sup>e</sup> des Statuts** (Comité des experts des affiliations) a été présenté au nom du **Bureau exécutif** par Dennis Van Roekel et appuyé par Patrick Roach.

L'amendement [a été adopté](#).

**L'amendement (2) au Règlement intérieur 8 et 10** (Comités du Congrès, Résolutions et Amendements), proposant de modifier la structure et les opérations du Comité des résolutions au Congrès mondial, a été présenté au nom du **Bureau exécutif** par Dennis Van Roekel et appuyé par Patrick Roach.

Mary Compton (**NUT/Royaume-Uni**) s'est déclarée opposée à l'amendement, soutenant que le Comité des résolutions pouvait effectivement être composé de cinq membres représentant toutes les régions de l'IE, mais sans devoir pour autant être désigné par le Bureau exécutif. Patrick Roach a répondu que le Comité ad hoc avait été mis en place pour renforcer les aspects démocratiques. Son rôle, a-t-il précisé, consiste à organiser les résolutions avant la tenue du Congrès et d'apporter davantage de clarté et de cohérence aux documents soumis pour adoption.

L'amendement [a été adopté](#).

**L'amendement (3) à l'article 19c des Statuts** (faisant suite aux modifications régissant les accords spéciaux adoptés par le 6<sup>e</sup> Congrès mondial) a été proposé au nom du **Bureau exécutif** par Dennis Van Roekel et appuyé par Patrick Roach.

L'amendement [a été adopté](#).

**L'amendement (4) à l'article 10c des Statuts** (Composition du Bureau exécutif), au Règlement intérieur 8a (Comité de vérification des pouvoirs) et au Règlement intérieur 14 et 14b (Elections) [a été retiré](#) par l'organisation qui l'a proposé, **NTEU/Australie**.

**L'amendement (5) à l'article 10d des Statuts** (Bureau exécutif - Mandat) a été présenté par Michelle Olivier (**SNUipp-FSU/France**) et appuyé par Manuela Mendonça (**FENPROF/**



▲ Ryosuke Kato



▲ Claudio Franchi



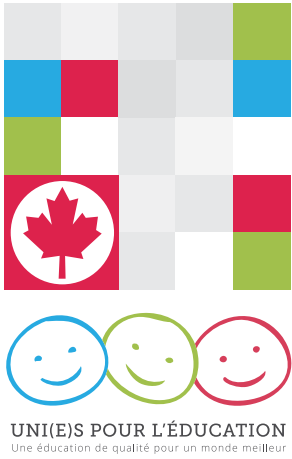
▲ Michelle Olivier



▲ Florian Lascroux



▲ Awa Wade



**Portugal**). Ce dernier prévoit de limiter la durée du mandat du Secrétaire général à trois ans.

Au nom du Bureau exécutif, le **Vice-président de l'IE** Dennis Van Roekel s'est déclaré opposé à l'amendement proposé, rappelant que les textes fondateurs de l'IE reconnaissent le caractère unique du poste de Secrétaire général et que les procédures le concernant doivent demeurer inchangées.

L'amendement **a été rejeté**.

**L'amendement (6) à l'article 10d des Statuts** (Bureau exécutif) prévoit deux renouvellements du mandat de Secrétaire général, plutôt qu'une reconduction illimitée de ce dernier. L'amendement a été présenté par Awa Wade (**UDEN/Sénégal**) et appuyé par Odile Cordelier (**SNES-FSU/France**).

L'amendement **a été rejeté**.

**L'amendement (7) à l'article 18b des Statuts** (Finances) concernant la publication d'un rapport financier annuel **a été retiré** par l'organisation qui l'a proposé, **SNES-FSU/France**.

**L'amendement (8) à l'article 19a des Statuts** (Cotisations des membres), prévoyant que le paiement des cotisations soit basé sur le salaire des enseignant(e)s, a été proposé par Florian Lascroux (**SNES-FSU/France**) et appuyé par Claudio Franchi (**FLC-CGIL/Italie**).

Au nom du Bureau exécutif, le Vice-président de l'IE Dennis Van Roekel s'est déclaré opposé à la proposition, soulignant que le calcul des cotisations se basait actuellement sur le produit intérieur brut (PIB) et/ou le revenu national brut d'un pays, vu la difficulté de recueillir des informations sur les salaires des enseignant(e)s.

L'amendement **a été rejeté**.

## 1.7 RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS

**Patrick Roach**, Président du Comité des résolutions, a déclaré que les amendements au Document politique sur les droits humains et au Document politique sur l'éducation seraient présentés sous la forme de résolutions de mise en œuvre, autrement dit, sous la forme de résolutions techniques n'acceptant aucun amendement.

Les résolutions ont été examinées en vue de former des résolutions composites. Par ailleurs,

10 résolutions urgentes ont été proposées. Enfin, une déclaration concertée sur la Palestine et Israël sera présentée au Congrès.

Le rapport **a été adopté**.

## 1.8 ALLOCUTION DE CAMILLA CROSO, PRESIDENTE DE LA CAMPAGNE MONDIALE POUR L'EDUCATION

**Camilla Croso** a expliqué au Congrès que le cadre des droits humains ne pouvait être mis en relation avec une quelconque homogénéisation, individualisation, hiérarchisation ou commercialisation, si l'on voulait préserver les droits sociaux et environnementaux.

Elle a mis en exergue que, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> Conférence pour le financement du développement organisée à Addis-Abeba, il a été reconnu clairement que la privatisation et la marchandisation des services publics se développaient en raison des coûts. En outre, les accords commerciaux limitant les services publics sont de plus en plus nombreux, notamment l'AGCS, l'ACS, etc. Les organisations de la société civile, les étudiant(e)s et les enseignant(e)s sont réprimé(e)s et leurs droits violés dans bon nombre de pays. Elle a appelé à la justice et au soutien des enseignant(e)s victimes de telles violations.

Croso a ajouté que les enseignant(e)s se voyaient contraint(e)s de faire passer des tests à leurs étudiant(e)s afin d'augmenter leur salaire. Des packs Education sont vendus par des entreprises telles que Pearson. Ces derniers n'aident en rien les étudiant(e)s à développer leur esprit critique. Cette évolution ne laisse pas de place à l'éducation de qualité. Il est donc important que le personnel de l'éducation bénéficie de tout le soutien dont il a besoin pour offrir une éducation de qualité.

Elle a souligné l'importance de mener des activités conjointes pour définir le programme de l'après-2015. Elle a déclaré : « *Les défis qui nous attendent sont d'une importance cruciale. Nous devons travailler ensemble pour garantir les droits humains et soutenir l'éducation publique. En poursuivant notre collaboration, nous soutenons les autres membres de la campagne.* »

## 1.9 RAPPORT D'ACTIVITES 2011-2015

La Présidente a invité le **Secrétaire général** à présenter le Rapport d'activités 2011-2015.

Le Secrétaire général a expliqué au Congrès que son rapport quadriennal était un résumé des activités menées par l'IE pour mettre en œuvre les décisions prises par le 6<sup>e</sup> Congrès mondial.

Il a indiqué que, depuis 2011, l'IE avait accepté l'affiliation de 39 organisations dans 28 pays, amenant ainsi le nombre de membres à plus de 32 millions depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015. La campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité, lancée le 6 octobre 2013, constitue également un indicateur de la réussite de l'IE, avec 319 programmes de campagnes et événements organisés dans 60 pays, impliquant un tiers de ses affiliés. Cette réussite a conduit les Nations Unies à inclure un objectif spécifique pour l'éducation dans son programme pour le développement post-2015. Par ailleurs, le personnel de soutien à l'éducation a occupé une place prioritaire dans les activités de l'IE.

Autres objectifs atteints depuis le 6<sup>e</sup> Congrès mondial : établissement de dialogues nationaux et bilatéraux pour les politiques éducatives entre les affiliés et les ministres de l'Éducation des pays participant au Partenariat mondial pour l'éducation ; création d'un mécanisme multilatéral IE/ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour la consultation et le dialogue entourant l'avenir de la profession enseignante ; adoption des directives politiques de l'OIT relatives aux qualifications, aux conditions de travail et au statut professionnel du personnel de l'éducation de la petite enfance ; et lancement d'un Protocole international sur l'introduction et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation, adressé aux autorités publiques et aux entreprises technologiques.

Trois échecs ont pu être identifiés : (i) les Objectifs du Millénaire des Nations Unies pour le développement - l'enseignement primaire universel pour tous les enfants d'ici 2015 - n'ont pas été atteints ; (ii) les politiques conservatrices et d'austérité ciblent les services publics, notamment l'éducation et (iii) les inégalités et la pauvreté sont en augmentation à travers le monde.

Le Secrétaire général a évoqué le développement rapide des initiatives du secteur privé au sein de l'éducation, encouragé par des organisations telles que la Banque mondiale, celle-ci déclarant que l'éducation peu coûteuse à vocation commerciale permettra aux pays pauvres d'atteindre leurs objectifs de l'EPT. Les entreprises offrant des services éducatifs tentent d'accroître leur marge bénéficiaire en utilisant des modèles d'enseignement formatés et en embauchant du personnel non qualifié ne percevant qu'une partie du salaire d'un(e) enseignant(e).

L'IE doit aider ces enseignant(e)s à s'organiser, à devenir de véritables professionnel(le)s et à établir un dialogue avec leurs employeurs. L'IE continuera à lutter contre toutes les tentatives visant à affaiblir les systèmes d'enseignement publics. Dans le cadre de sa campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité pour tous, l'IE a lancé un nouveau programme pour lutter contre la privatisation et la commercialisation, interpeller les autorités publiques qui encouragent ou autorisent le secteur de l'éducation à ouvrir ses portes aux acteurs commerciaux, et mettre directement en cause les entreprises concernées.

Le Secrétaire général a mis en exergue les initiatives déployées par l'IE au niveau international pour (i) Plaider contre l'Accord sur le commerce des services (ACS), (ii) Faire pression sur l'OIT en vue de définir des directives politiques pour les collègues du secteur de l'Éducation de la petite enfance (EPE), (iii) Accorder la priorité à la profession enseignante au sein de l'UNESCO et du programme post-2015 des Nations Unies pour l'éducation, (iv) Garantir des mécanismes de dialogue au sein de l'OCDE et (v) Faire en sorte que, au sein du Partenariat mondial pour l'éducation, l'aide financière réservée au développement de l'éducation soit consacrée à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Néanmoins, il subsiste de nombreux défis : le soutien de la Banque mondiale accordé de préférence aux initiatives du secteur privé, le nombre d'enseignant(e)s travaillant sous contrat à durée déterminée à travers le monde, l'absence de consultation des enseignant(e)s dans le cadre du dialogue avec les autorités publiques concernant les réformes éducatives, ainsi que la nécessité de relever le statut de la profession au niveau international et de créer un cadre de travail au niveau national pour les professionnel(le)s affilié(e)s.

Les syndicats de l'éducation indépendants constituent un élément vital pour la profession enseignante, ne serait-ce que pour insister sur la protection des normes internationales en matière de droits humains et syndicaux. Des violations des droits humains ont notamment été signalées au Cambodge, en Equateur, aux Fidji, au Honduras, en Corée, au Swaziland, en Turquie et en Ouzbékistan, ainsi que des attaques visant directement les syndicalistes en Iran et au Bahreïn. Les droits de négociation collective ont été pris pour cible au Danemark,



▲ Patrick Roach



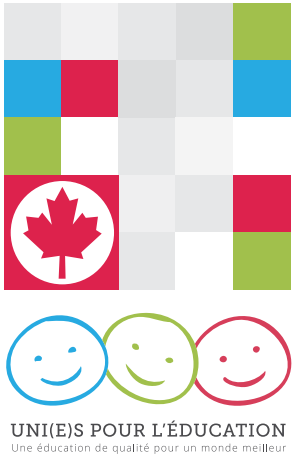
▲ Camilla Croso



▲ Fred van Leeuwen



▲ Jacques Paris



aux Etats-Unis, en Espagne et au Royaume-Uni.

Bien que l'on puisse observer certains progrès, il reste un long chemin à parcourir en ce qui concerne les peuples autochtones, l'égalité des genres, la violence fondée sur le genre en milieu scolaire et les droits des LGBT.

Il a précisé que la tâche de l'IE consistait désormais à « *façonner à partir de notre expérience syndicale et professionnelle, tout en mettant à profit la sagesse que nous avons acquise, un instrument ou un outil mondial à la fois puissant et précis ; un instrument que nous pourrions utiliser tous ensemble pour améliorer les systèmes d'éducation, redorer le blason de notre profession, développer nos syndicats et bâtir des sociétés où règnent davantage de justice et de démocratie* ».

Au cours de la discussion qui a suivi, 31 délégué(e)s ont soulevé les problèmes présentés ci-après. Ces derniers ont fait l'objet d'un regroupement thématique et non chronologique.

### **Austérité**

Jacques Paris (**FNEC.FP-FO/France**) a déclaré soutenir les efforts déployés par l'IE pour aider ses membres à défendre l'éducation de qualité et à lutter contre l'austérité. Il a souligné que les syndicats devaient se montrer prudents vis-à-vis des mesures mises en œuvre au nom de l'austérité, citant le cas de la Grèce et de la France où le salaire des enseignant(e)s n'a pas été augmenté depuis 2010.

### **Peuples autochtones**

Terry Mason (**NTEU/Australie**) a demandé combien de temps devront encore attendre les peuples autochtones avant de voir la création d'un comité ad hoc de l'IE chargé de traiter les questions qui leur sont spécifiques.

### **Israël et Palestine**

Christine Blower (**NUT/Royaume-Uni**) a appelé à l'élaboration de plusieurs déclarations afin de demander aux gouvernements d'instaurer une paix durable et équitable entre la Palestine et Israël. Il est indispensable d'assurer la sécurité des écoles pour garantir à chaque enfant le droit à l'éducation. Elle a souligné par la même occasion la lenteur des reconstructions à Gaza, notamment celles des écoles. Joseph Wasserman (**ITU/Israël**) a déclaré que les professionnel(le)s de l'éducation devaient examiner et défendre des questions pertinentes, soulignant l'importance de garantir l'accès à une éducation de qualité gratuite et universelle.

### **Privatisation**

Jean Kamdem (**FESER/Cameroun**) a déclaré que l'IE protégeait les étudiant(e)s et les enseignant(e)s de l'enseignement public face à la crise économique et à la privatisation et qu'elle défendait une éducation et des environnements pédagogiques de qualité. Nehme Mahfoud (**TSL/Liban**) a rappelé la différence qui existe entre privatisation et écoles privées, appelant à ne pas confondre les deux termes.

### **Lutte pour les droits syndicaux**

Tobokani Nicholas Rari (**BOSETU/Botswana**) a indiqué que l'éducation était classée parmi les services essentiels au Botswana, à l'instar de la santé et des transports. Il a mis en lumière les difficultés auxquelles est confronté son pays et a appelé à une définition des services essentiels, si bien qu'un comité pourrait être créé pour déterminer ce qui constitue un service essentiel conformément aux recommandations de l'OIT.

Randi Weingarten (**AFT/Etats-Unis**) a précisé que la violence ne sévissait pas uniquement en Iran et au Nigeria, mais également aux Etats-Unis, en Norvège et ailleurs. Elle a appelé les organisations membres à s'opposer à toute forme de violence.

Taher Dhaker (**SGEB/Tunisie**) a déclaré que le Printemps arabe, outre sa réussite partielle, avait également abouti à la destruction et à la guerre civile, permettant à des groupes terroristes d'instaurer un climat d'instabilité échappant à toute législation et à l'origine de la suppression des libertés des citoyen(ne)s et de leurs droits. Cette situation a également conduit à la détérioration des conditions de travail au sein du secteur de l'éducation.

Lasse Bjerg Jørgensen (**BUPL/Danemark**) a déclaré que l'apprentissage tout au long de la vie ne deviendrait jamais une réalité tant que les filles et les garçons n'auraient pas accès à l'éducation de la petite enfance et à un enseignement de qualité gratuit et universel.

# Séance plénière du Congrès II:

Jour 1 – Mercredi 22 juillet – Après-midi

## 2.1 CONDUITE DES ELECTIONS

Le Président du Comité des élections, **Anders Rusk** (OA), a expliqué que la soumission des nominations et le nombre de candidat(e)s aux postes de président, de vice-président et de secrétaire général étaient conformes aux dispositions des Statuts et du Règlement intérieur. En conséquence, les personnes suivantes ont été déclarées élues:

<b>Présidente</b>	Susan Hopgood	AEU/Australie
<b>Secrétaire Général</b>	Fred van Leeuwen	AOb/Pays-Bas
<b>Vice-Président(e)s</b>	Mugwena Malueke Marlis Tepe Roberto Franklin de Leão Lily Eskelsen García Yasunaga Okamoto	SADTU/Afrique du Sud GEW/Allemagne CNTE/Brésil NEA/Etats-Unis JTU/Japon

Le Président du Comité des élections a ensuite expliqué la procédure régissant l'élection des sièges régionaux et des sièges ouverts du Bureau exécutif.

## 2.2 RAPPORT D'ACTIVITES 2011-2015 (SUITE)

### Terrorisme et radicalisme

Boujarra Hassine (**FGESRS/Tunisie**) a déclaré que le terrorisme représentait une menace pour tous les pays, y compris la Tunisie.

Nbueke Adovi Goeh-Akue (**FENASYET/Togo**) a signalé que les syndicats africains nécessitaient le soutien de l'IE pour lutter contre le radicalisme.

Angela Wijesinghe (**ACUT/Sri Lanka**) a déclaré que toutes les formes de terrorisme devaient être condamnées.

Blanca Avalos Barrios (**OTEP-SN/Paraguay**) a mis l'accent sur un certain nombre de problèmes : l'autoritarisme, les emprisonnements, l'absence de souveraineté, la militarisation, la fraude et l'évasion fiscale, le terrorisme et la violence, le problème de la drogue infiltrant les institutions et les grèves jugées illégales par les gouvernements. Elle a invité la Présidente de l'IE au Paraguay.

James Tweheyo (**UNATU/Ouganda**) a signalé que près de 100.000 enfants en provenance du Burundi vivaient dans des camps en Ouganda sans accès à l'éducation. Les enfants albinos sont tués ou craignent de se rendre dans les écoles, a-t-il souligné, appelant le Congrès à prendre des mesures pour garantir la scolarisation de cette catégorie d'enfants.

### Questions relatives aux syndicats

Odile Cordelier (**SNES/France**) a mis l'accent sur la nécessité de définir des stratégies syndicales efficaces pour aborder la question des salaires, les conditions de travail des enseignant(e)s et des personnels de soutien à l'éducation (PSE), et le dialogue social.

Sławomir Broniarz (**ZNP/Pologne**) a déclaré que la Pologne, à l'instar de nombreux autres pays d'Europe orientale, s'était libérée de l'hégémonie soviétique. Son pays développe désormais ses structures démocratiques, reconnaissant les droits et la démocratie, le tout renforcé par le marché libre. Toutefois, on y observe également une diminution de l'investissement dans l'éducation, des salaires peu élevés, une détérioration de la qualité de l'éducation, ainsi que l'introduction de mesures limitant le pouvoir des syndicats et la liberté d'expression.

Dorte Lange (**DLF/Danemark**) a remercié l'IE pour l'expression de sa solidarité durant les quatre semaines de lock-out des enseignant(e)s au Danemark. Le DLF poursuit son combat pour conclure des conventions collectives qui permettront de réaliser l'éducation pour tou(te)s et d'organiser une mobilisation internationale contre le mouvement de réforme mondiale de l'éducation (GERM).

Agni Deo Singh (**FTU/Fiji**) a déclaré que les îles Fidji connaissaient également des violations des droits humains et syndicaux, si bien qu'une Commission d'enquête de l'OIT était prévue pour constater les violations de ses conventions par le gouvernement



▲ Terry Mason



▲ Randi Weingarten



▲ Anders Rusk



▲ Elections



▲ Boujarra Hassine



▲ Odile Cordelier



de Fidji. Les droits des enseignant(e)s ont, eux aussi, été supprimés, leurs salaires ont été réduits et plus aucune consultation n'a lieu avec les représentant(e)s légitimes de la communauté enseignante.

Valery Nsumpi Kamunga (**CSC-Enseignement/RDC**) a mis l'accent sur les problèmes en RDC, soulignant que l'enseignement primaire n'y était pas gratuit et que l'éducation ne représentait pas une priorité pour le gouvernement. Le salaire des enseignant(e)s reste très peu élevé, bon nombre d'enfants ne sont pas scolarisés, les infrastructures sont quasiment absentes, aucun budget n'est prévu pour les équipements et il n'existe aucun dialogue social.

Etanislao Castillo Reynoso (**ANPROTED/Republique dominicaine**) a sollicité l'aide de l'IE pour appeler les gouvernements à ratifier la convention de l'OIT sur les droits syndicaux et la négociation collective.

#### ***Catastrophes naturelles***

Marcellino Nerkust (**KOB/Suriname**) a déclaré que, au Suriname, les enseignant(e)s sollicitaient de l'aide après la destruction de leurs écoles par les tempêtes.

Saa Philip-Joe (**ALPO/Liberia**) a déclaré que les enseignant(e)s du Liberia étaient actuellement confronté(e)s à un surcroît de travail en raison de la crise Ebola, et surtout de la nécessité d'informer les enfants sur les pratiques sanitaires de base. Par ailleurs, le personnel enseignant travaille sans équipements adaptés permettant de garantir la sûreté de tous les enfants.

#### ***Enseignement supérieur et recherche***

Jens Vraa-Jensen (**DM/Danemark**) s'est félicité du travail accompli dans le cadre du processus de Bologne pour développer l'enseignement supérieur en Europe. Il a demandé d'accorder davantage d'attention à la nécessité d'instaurer des environnements collaboratifs pour l'enseignement supérieur en Europe.

Patrick Monfort (**SNCS-FSU/France**) a déclaré que la recherche dans l'enseignement supérieur était essentielle à la compréhension de tous les aspects de la privatisation. L'IE doit se battre pour permettre aux jeunes de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur et s'atteler à introduire la recherche dans les syndicats membres représentant l'enseignement supérieur.

#### ***Israël et Palestine***

Itamar Marcus (**ASSTI/Israël**) a déclaré qu'il était contre-productif de rendre Israël responsable de l'échec palestinien. L'ASSTI représente l'ensemble des éducateurs/trices, quelles que soient leur culture et leur religion, a-t-il déclaré, appelant la Palestine à éduquer sa population à la paix et à la solidarité.

#### ***Travaux et organisation de l'IE***

MaryAnne Redman (**BSTU/Barbade**) a rappelé l'allusion faite par le Secrétaire général concernant la création d'une nouvelle structure de l'IE pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes. Elle a déclaré que la fermeture du bureau sous-régional de Sainte-Lucie avait eu un effet négatif sur les affiliés de la région et a demandé la réouverture urgente d'un nouveau bureau.

#### ***Privatisation***

Maouloud Ben Kattrra (**SNEC-UNTM/Mali**) a déclaré que deux problèmes devaient être examinés : la défense de l'enseignement public et le refus de financer le secteur privé. Il a sollicité l'aide de l'IE pour plaider en faveur de l'enseignement public et de son financement.

Takavafira Zhou (**PTUZ/Zimbabwe**) a déclaré que, au Zimbabwe, les étudiant(e)s travaillaient pour pouvoir fréquenter des écoles administrées par des entreprises privées. Des actions syndicales ont été menées pour mettre un frein au déploiement de ces écoles, entraînant par la même occasion la cessation des activités des entreprises privées dans le secteur de l'enseignement, si bien que les parents ont rendu les syndicats responsables de l'absence d'éducation dans le pays.

Sulabha Donde (**AIFTO/Inde**) a déclaré que la privatisation de l'enseignement primaire en Inde générerait du stress chez les jeunes enfants. Donde a sollicité l'aide de l'IE, ainsi que celle des organisations de la société civile et des autres organisations internationales, afin de pouvoir prendre des mesures permettant de garantir des environnements d'apprentissage agréables et exempts de stress pour les jeunes enfants indiens.

A l'issue de la discussion, le rapport d'activités **a été adopté**.

## 2.3 RESOLUTIONS ET DOCUMENTS POLITIQUES

### GROUPE A : REPONSE A LA PRIVATISATION, COMMERCIALISATION ET FINANCEMENT

La Présidente Susan Hopgood a invité **Irene Duncan-Adanusa** à présider le débat sur les deux premières résolutions du Groupe A : Réponse à la privatisation, commercialisation et financement.

#### PRIVATISATION ET COMMERCIALISATION DE L'ÉDUCATION

**La résolution 1.1** a été présentée au nom du **Bureau exécutif** par Susan Hopgood et appuyée par Randi Weingarten (**AFT/États-Unis**).

Susan Hopgood a expliqué que la privatisation de l'éducation s'était rapidement développée, renforçant les inégalités au sein du secteur et instaurant, dans certains cas, des environnements concurrentiels plutôt que pédagogiques. Cette résolution vise à confier au Bureau exécutif un mandat pour collecter et diffuser des informations sur les acteurs privés de l'éducation, développer une stratégie mondiale adressée aux gouvernements, lancer une campagne mondiale (dans la continuité de la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité) pour réagir à l'externalisation de l'éducation et l'intervention des acteurs privés au sein du secteur, renforcer les capacités de mobilisation des organisations membres de l'IE et encourager l'ensemble des affiliés à mobiliser leurs membres et partenaires. Cette résolution prévoit la création d'un Groupe de travail de l'IE consacré à la privatisation et à la commercialisation de l'éducation, chargé de conseiller, d'informer, de superviser les travaux et de contribuer à l'élaboration de nouvelles politiques dans ce domaine.

#### Amendements:

*L'amendement (a)* au paragraphe 1 de la résolution - insérer « depuis l'éducation de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur » après les quatre premiers mots « Réaffirmant que l'éducation » - a été proposé par Gerri Franco (**NEA/États-Unis**) et appuyé par Terje Skyvulstad (**UEN/Norvège**).

Pour soutenir l'amendement (a), Yobana Salinas Arancibia (**SINDI2/Chile**) a déclaré que l'IE avait aidé le Chili à retrouver certains aspects de la démocratie, mais que son pays comptait parmi les États d'Amérique latine où la privatisation était la plus importante, non seulement dans le secteur de l'éducation, mais aussi dans les domaines de la santé et du logement. Sandra Wahlström (**Lärarförbundet/Suède**) a rappelé que le phénomène de la commercialisation affectait tous les niveaux des systèmes d'éducation.

L'amendement (a) **a été adopté.**

*L'amendement (b)* à la fin du paragraphe 1 de la résolution - ajouter « et de le faire au travers de la consultation et de la négociation avec les représentant(e)s des syndicats d'enseignants » - a été proposé par Kevin Courtney (**NUT/Royaume-Uni**) et appuyé par Sally Hunt (**UCU/Royaume-Uni**). Kevin Courtney a déclaré que les entreprises offrant des services d'éducation représentaient une activité commerciale pesant cinq billions de dollars américains. Cet amendement vise à réserver suffisamment de place au point de vue des enseignant(e)s, face à des acteurs privés cherchant à étouffer leur voix.

L'amendement (b) **a été adopté.**

*L'amendement (c)* au paragraphe 9 de la résolution - supprimer tout après « précarisation des » et insérer « conditions de travail et d'emploi des personnels de l'éducation au détriment de la qualité des services éducatifs »

- a été proposé par Eric Pronovost (**CSQ/Canada**) et appuyé par Odile Cordelier (**SNES-FSU/France**). Eric Pronovost a déclaré que l'augmentation du nombre d'étudiant(e)s associée à une pénurie d'enseignant(e)s qualifié(e)s se soldait par une dégradation de la qualité de l'éducation.

L'amendement (c) **a été adopté.**

*L'amendement (d)* au paragraphe 11 de la résolution - supprimer tout après « affectent » et remplacer par « les conditions de travail des personnels de l'éducation et portent atteinte à leur statut professionnel et à leurs droits »

- a été proposé par Eric Pronovost (**CSQ/Canada**) et appuyé par Fátima da Silva (**CNTE/Brésil**). Eric Pronovost a dénoncé les systèmes de gestion uniquement



▲ Itamar Marcus



▲ Maouloud Ben Kattrra



▲ Salubha Donde



▲ Irene Duncan-Adanusa



▲ Kevin Courtney



▲ Eric Pronovost



axés sur le profit. Tout membre de la communauté éducative doit être reconnu(e) comme faisant partie du secteur de l'éducation, que ce soit le personnel de soutien à l'éducation ou les enseignant(e)s professionnel(le)s. L'amendement (d) a été adopté.

*L'amendement (e)* - ajouter un nouveau paragraphe entre les paragraphes 12 et 13 de la résolution - a été proposé par Jeannie Rea (**NTEU/Australie**) et appuyé par Yamile Socolovsky (**CONADU/Argentine**). Jeannie Rea a souhaité mettre en exergue les retombées de la privatisation sur l'enseignement supérieur et la formation permanente. La prolifération des sociétés commerciales offrant leurs services dans le secteur de l'éducation engendre une concurrence pour les étudiant(e)s, ainsi que des coupes budgétaires dans le financement des universités publiques et une augmentation des subventions accordées au secteur privé. Cette situation constitue une violation des droits du personnel qui lutte pour conserver ses libertés académiques. Yamile Socolovsky a souligné l'importance d'intégrer l'enseignement supérieur et de tenir compte des défis spécifiques de ce secteur.

L'amendement (e) a été adopté.

*L'amendement (f)* a été retiré par le **NTEU/Australie**.

*L'amendement (g)* au paragraphe 15a de la résolution - remplacer le verbe « considérer » par le verbe « reconnaître » - a été proposé par Maury Koffman (**NEA/ Etats-Unis**) et appuyé par Terje Skyvulstad (**UEN/Norvège**). Maury Koffman a déclaré que la NEA souhaitait un terme plus concret que « considérer », qui [en français] renvoie à l'idée de penser, examiner, envisager.

L'amendement (g) a été adopté.

*L'amendement (h)* au paragraphe 15b de la résolution - remplacer le mot « enseignant(e)s » par « personnels de l'éducation » - a été proposé par Eric Pronovost (**CSQ/Canada**) et appuyé par Odile Cordelier (**SNES-FSU/France**). Eric Pronovost a déclaré que l'ensemble du personnel de soutien devait être pris en compte et mis en relation avec toutes les structures de l'organisation. La CSQ a demandé à l'IE d'essayer d'adapter ses documents politiques et résolutions. Les PSE sont indispensables à la réussite des enfants à travers le monde.

L'amendement (h) a été adopté.

*L'amendement (i)* au paragraphe 15d de la résolution - entre les mots « Prie instamment les organisations membres de l'IE » et « de s'organiser » insérer « conformément à leurs statuts et règles de procédures » - a été proposé par Michelle Olivier (**SNUipp-FSU/France**) et appuyé par Odile Cordelier (**SNES-FSU/France**).

L'amendement (i) a été adopté.

*L'amendement (j)* a été retiré par **NTEU/Australie**.

#### **Treize interventions des délégué(e)s à signaler, résumées ci-après:**

Fátima da Silva (**CNTE/Brésil**) a déclaré que l'éducation est un droit humain fondamental et que les éducateurs/trices devaient être protégé(e)s contre la privatisation.

Paul Goulter (**NZEI Te Riu Roa/Nouvelle-Zélande**) a soutenu la résolution et la campagne de l'IE contre la privatisation.

Lily Eskelsen García (**NEA/Etats-Unis**) a exhorté les affiliés à se pencher sur ce problème dans leur propre pays, dans la mesure où une menace mondiale requiert une réponse mondiale.

Francisca Castro (**ACT/Philippines**) a déclaré qu'il était nécessaire de lutter contre le programme néolibéral et les partenariats public-privé (PPP), de protéger les écoles contre les attaques et de défendre le droit à l'éducation de tous les peuples autochtones.

Dianne Woloschuk (**CTF-FCE/Canada**) a soutenu la résolution, soulignant qu'elle jetait les bases d'une campagne mondiale. Elle a rappelé avec insistance que, au Canada, le gouvernement fédéral n'assumait pas ses responsabilités en matière de financement de l'éducation des peuples autochtones et des Premières Nations. Ce manquement offre un terrain favorable à l'implantation des agences privées, qui se présentent dès lors comme des entreprises salvatrices capables d'apporter une solution au problème.

Maria Rönn (**Lärarförbundet/Suède**) a soutenu la résolution, soulignant la



nécessité de mettre un terme à la recherche de profit au sein de l'éducation. Il convient de garantir le droit à l'éducation, le droit des étudiant(e)s à un enseignement gratuit et de qualité, ainsi que le droit du personnel enseignant à des conditions de travail décentes, a-t-elle déclaré. Les conventions de l'OIT garantissent un certain nombre de droits mais elles ne sont pas respectées dans tous les pays, a-t-elle ajouté, soulignant qu'une réponse mondiale permettrait de mieux connaître la situation dans d'autres pays.

Steffen Handal (**UEN/Norvège**) a déclaré que l'UEN s'opposait fermement à la privatisation et à la commercialisation. Il n'est pas possible d'adopter un Objectif pour le développement durable centré sur l'éducation de qualité tout en encourageant, au même moment, la privatisation et les mesures d'austérité dans ce secteur, a-t-il souligné.

Wilson Sossion (**KNUT/Kenya**) a soutenu la résolution, déclarant que, au Kenya, la réponse aux objectifs de l'EPT avait été un développement massif d'institutions d'éducation privées. Ces dernières représentent actuellement 30 % des écoles du Kenya, a-t-il ajouté. Cette résolution est indispensable, a-t-il précisé, car elle permettra d'adopter une approche systématique pour répondre à la privatisation.

Mary Bousted (**ATL/Royaume-Uni**) a déclaré qu'un rapport britannique intitulé « L'éducation n'est pas à vendre » avait révélé que 15 % des enseignant(e)s travaillant dans les « Free Schools » du Royaume-Uni ne possédaient aucune qualification pour enseigner et que les environnements pédagogiques de ces écoles étaient, pour la plupart, inacceptables. Elle a souligné que les problèmes étaient également dus à un manque de respect vis-à-vis des enseignant(e)s. Au Royaume-Uni, on observe une crise du recrutement et de la rétention des enseignant(e)s, conséquence de la privatisation et du morcellement de secteur.

Correna Haythorpe (**AEU/Australie**) a exhorté les délégué(e)s à faire de cette résolution leur appel à l'action, demandant à l'IE de prendre la tête des initiatives dans le cadre de cette problématique.

Luis Manuel Hernández León (**SNTE/Mexique**) a soutenu la résolution, soulignant que la tendance croissante à la privatisation portait atteinte aux écoles et à l'enseignement publics. Il a insisté pour que la résolution soit soutenue par des actions visant à empêcher l'utilisation des ressources publiques par des acteurs et des entreprises privées, qui considèrent la jeune génération et les étudiant(e)s comme des biens de consommation et les écoles comme des marchés. La défense des écoles publiques va de pair avec l'égalité et le financement public de l'éducation, a-t-il déclaré.

Tarsicio Mora (**FECODE/Colombie**) a déclaré que la privatisation était un problème essentiellement dû aux accords économiques conclus à l'échelle mondiale. Il a insisté pour que le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, soit une journée de ralliement pour défendre le droit à l'éducation.

Pedro Hernández Castillo (**FECODE/Colombie**) a soutenu la résolution, soulignant la nécessité de revendiquer le droit à l'éducation, au syndicalisme et à la négociation collective. Il a ajouté qu'une consultation des employé(e)s devrait avoir lieu pour chaque processus. Il a mis l'accent sur le fait que le secteur universitaire devenait de plus en plus précaire, au même titre que l'environnement dans lequel travaille le personnel. Il a appelé les délégué(e)s à mobiliser les jeunes à l'échelle mondiale, ainsi qu'à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant(e)s. La FECODE souhaiterait que l'IE engage une lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre mondial où les sociétés seraient plus humaines, a-t-il conclu.

#### La résolution 1.1 amendée a été adoptée.

Cette résolution confie au Bureau exécutif de l'IE un mandat pour lancer une campagne mondiale de mobilisation des affiliés et des partenaires pour répondre à cette tendance croissante qui vise à externaliser l'éducation vers le secteur privé et à faire intervenir des entreprises commerciales dans les activités et services en lien avec l'éducation. Elle mandate également le Bureau exécutif pour créer un Groupe de travail de l'IE consacré à la privatisation et à la commercialisation de l'éducation.

#### DOCUMENT POLITIQUE SUR L'ÉDUCATION

**La résolution de mise en œuvre Privatisation des services éducatifs** (Addendum 1 au Document politique sur l'éducation : Privatisation des services éducatifs) a été présentée par Susan Hopgood au nom du **Bureau exécutif** et appuyée par Randi



▲ Francisca Castro



▲ Wilson Sossion



▲ Dianne Woloschuk



▲ Steffen Handal



▲ Fátima da Silva



▲ Correna Haythorpe



Weingarten (AFT/États-Unis).

Susan Hopgood a déclaré que les initiatives visant à privatiser et à commercialiser l'éducation risquaient de porter atteinte au droit à l'éducation, d'accentuer les inégalités dans ce secteur, de détériorer les relations professionnelles et d'avoir des effets dramatiques sur les droits et les conditions de travail du personnel de l'éducation.

Il appartient aux gouvernements de garantir une éducation de qualité, gratuite, accessible à tous et financée par des fonds publics, a-t-elle déclaré. La privatisation, la déréglementation et la diminution des services publics sont autant de facteurs qui menacent tout particulièrement la double mission qui consiste, d'une part, à réduire les déficits des gouvernements et, d'autre part, à élargir l'accès à l'éducation.

Tous les prestataires de services éducatifs doivent être soumis aux mêmes règles, en l'occurrence garantir un accès équitable à l'éducation, mettre à disposition des effectifs qualifiés ayant suivi une formation de haute qualité et veiller au respect total de leurs droits, notamment en matière de syndicalisation et de négociation collective.

**Aucune intervention des participant(e)s à signaler concernant cette résolution.**

**La résolution de mise en œuvre a été adoptée.**

Dans le cadre des amendements apportés au document politique, l'IE a exprimé son opposition à la mise en œuvre de politiques visant à privatiser, déréglementer et réduire le nombre de services publics, au nom d'une réduction du déficit public et de l'extension de l'éducation.

## 2.4 ALLOCUTION DE JORDAN NAIDOO, UNESCO, DIRECTEUR DU PROGRAMME EDUCATION POUR TOUS ET DE LA COORDINATION INTERNATIONALE POUR L'ÉDUCATION

**Jordan Naidoo**, Directeur adjoint de l'UNESCO, a déclaré que l'UNESCO et l'IE représentaient des partenaires clés de longue date, l'IE ayant joué un rôle essentiel au cours de ces 15 dernières années pour soutenir l'initiative et le programme de l'UNESCO en faveur de l'Éducation pour Tous. Ce partenariat n'a jamais été aussi important que lors des délibérations finales concernant les Objectifs pour le développement durable (ODD) devant être adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre.

Il a mis en exergue l'importance de réserver un objectif spécifique pour l'éducation - Objectif 4 - et a ajouté que celle-ci devrait être intégrée à d'autres ODD, notamment ceux se rapportant à la santé, au développement économique et à l'égalité des genres. Ceci s'inscrit dans un programme - renforcé par le Forum mondial sur l'éducation 2015 réuni à Incheon, en République de Corée - s'appuyant sur le principe selon lequel l'éducation est un bien public et un droit humain, et qu'à ce titre, elle doit être gratuite, obligatoire et accessible à tous sans discrimination.

*« Il n'est pas surprenant de voir que l'ODD 4 et le programme Education 2030 se fassent l'écho de la campagne de l'IE Uni(e)s pour l'éducation de qualité », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Point central de ce nouveau programme, la réalisation du droit à l'éducation pour tous signifie que chaque étudiante et chaque étudiant doit pouvoir recevoir un enseignement dispensé par un personnel enseignant qualifié, motivé et encadré sur le plan professionnel, au sein de systèmes éducatifs soumis à une gouvernance efficace et bénéficiant de ressources appropriées ».*

Il est essentiel de pouvoir confier chaque étudiant(e) à des effectifs qualifiés, motivés, bien encadrés et ayant suivi une formation professionnelle, si l'on souhaite relever les défis actuels en matière d'éducation, que ce soit dans les pays riches ou pauvres. Il a ajouté que la qualité d'un système éducatif n'est jamais que le reflet de la qualité de son personnel et de l'enseignement dispensé.

Il a appelé l'ensemble des partenaires à soutenir collectivement les pays dans la mise en œuvre du programme Education 2030, en leur fournissant des conseils techniques, des moyens de développer leurs capacités, ainsi qu'une aide financière en fonction de leurs mandats et avantages respectifs, le tout dans une perspective de complémentarité. Il a ajouté que le rôle du personnel enseignant et la mission du partenariat entre l'IE et l'UNESCO revêtaient une importance d'autant plus grande, compte tenu de la tendance croissante à la privatisation et de l'idée selon laquelle l'utilisation des technologies de l'information et de la communication permettra de résoudre tous les problèmes rencontrés par le secteur de l'éducation.

Dans la vidéoconférence qui a suivi, **Irina Bokova**, Directrice générale de l'UNESCO, a adressé ses salutations fraternelles au Congrès et exprimé l'engagement total de son organisation en faveur de l'éducation, considérée comme un droit humain et un bien public.

## 2.5 RESOLUTIONS (SUITE)

### ACCORDS COMMERCIAUX

**La résolution 1.13** - Stopper le PTCI, l'ACS, l'AECG, l'APT et les autres accords de commerce et d'investissement similaires - a été présentée par Sally Hunt (**UCU/Royaume-Uni**) au nom des motionnaires et appuyée par Marlis Tepe (**GEW/Allemagne**).

Sally Hunt (**UCU/Royaume-Uni**) a déclaré que les accords tels que l'ACS et l'APT visaient à libéraliser le commerce et les services, y compris l'éducation, et à limiter les obstacles réglementaires aux investissements étrangers. Leur principal objectif consiste à privilégier les besoins des grandes entreprises au détriment de ceux des citoyens. Elle a appelé les syndicats à interpeller leurs gouvernements concernant ces accords largement tenus secrets. Marlis Tepe (**GEW/Allemagne**) a invité les délégué(e)s à se joindre au GEW dans le cadre d'une prochaine manifestation.

#### Amendements:

L'amendement (a) to delete the words after "ability to maximize their profits" and insert "investor rights" in paragraph 10, Subsection A, was moved by Candice Owley (**AFT/États-Unis**) who said it was a technical L'amendement. This Amendement was seconded by Dennis Kelly (**AFT/États-Unis**).

L'amendement (a) **a été adopté.**

L'amendement (b) au paragraphe 10, alinéa A - supprimer les mots après « la possibilité aux entreprises de maximiser leurs profits » et insérer « les droits des investisseurs » - a été présenté par Candice Owley (**AFT/États-Unis**), qui a souligné qu'il s'agissait d'un amendement technique. Cet amendement a été appuyé par Dennis Kelly (**AFT/États-Unis**).

L'amendement (b) **a été adopté.**

L'amendement (c) visant à insérer une nouvelle puce au paragraphe 10, alinéa A, a été présenté par Candice Owley (**AFT/États-Unis**), qui a souligné que ce point supplémentaire décrivait les dangers potentiels d'un mécanisme de règlement des différends entre investisseur et État. Cet amendement a été appuyé par Dennis Kelly (**AFT/États-Unis**).

L'amendement (c) **a été adopté.**

#### Quatre interventions de délégué(e)s à signaler:

Yamile Socolovsky (**CONADU/Argentine**) a déclaré que la démocratie était menacée dès lors que des multinationales se voyaient conférer davantage de pouvoir au travers de ces traités et accords tenus secrets. Ce problème ne concerne pas uniquement la commercialisation de l'éducation mais aussi l'ensemble des biens publics.

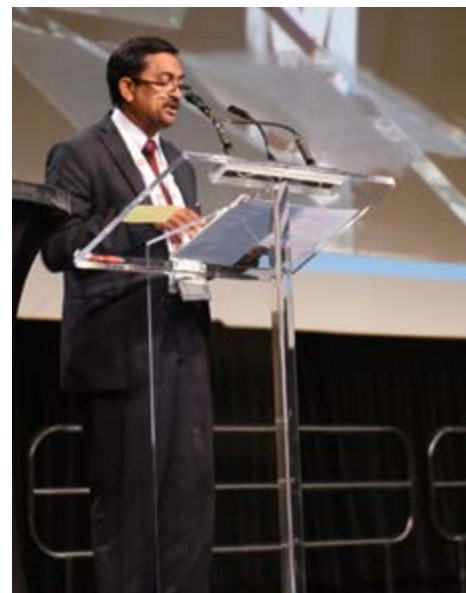
Candice Owley (**AFT/États-Unis**) a déclaré que l'inclusion de l'éducation dans ces accords commerciaux devrait faire l'objet d'un appel à l'action. Elle a exhorté les délégué(e)s à prendre plus d'initiatives, à s'organiser au sein de leurs communautés et a exigé que les services publics soient exclus des accords de commerce.

Mike Jennings (**IFUT/Irlande**) a déclaré que le danger que représentent ces accords commerciaux ne pouvait être sous-estimé et que des emplois publics risquaient de passer à la trappe. Imaginer que le PTCI puisse créer de l'emploi dans le secteur privé est un leurre, a-t-il ajouté, et il est nécessaire d'amener les collègues du secteur privé à passer du côté du secteur public.

Victor Aguera (**NASUWT/Royaume-Uni**) a déclaré que les accords de commerce constituaient une violation du commerce équitable. La libéralisation du marché des services représente une menace pour tous les services publics et cette situation requiert une réponse urgente, en particulier au Royaume-Uni, a-t-il déclaré.

**La résolution 1.13** amendée **a été adoptée.**

La résolution confie au **Bureau exécutif** un mandat pour intégrer, en tant que points prioritaires, les accords de commerce et d'investissement au programme du Groupe de travail de l'IE consacré à la privatisation et la commercialisation de l'éducation. Elle le mandate également pour collaborer avec d'autres organisations non gouvernementales et des partenaires influents dans le cadre de campagnes contre les accords de commerce préjudiciables, y compris contre les propositions émanant de l'Organisation



▲ Jordan Naidoo



▲ Pedro Hernández Castillo



▲ Christine Blower



▲ Mike Jennings



▲ Yamile Socolovsky

mondiale du commerce.

## Séance plénière du Congrès III :

Jour 2 – Jeudi 2 juillet – Matinée

### 3.1 REPONSE A LA DISCUSSION RELATIVE AU RAPPORT D'ACTIVITES

Le Secrétaire général a répondu aux remarques formulées lors des interventions concernant le Rapport d'activités.

Concernant les interventions portant sur les droits et conditions d'emploi, il s'est montré d'accord avec les remarques formulées par le **BOSETU/Botswana**, soulignant que travailler dans les services essentiels ne devait pas pour autant entraîner une perte des droits en matière d'action syndicale. L'IE suivra les recherches de l'OIT sur la portée des services essentiels, l'un des points du consensus du Forum de dialogue mondial de l'OIT sur la négociation collective dans le secteur public, organisé en avril 2014. Il a rassuré l'**OTEP-SN/Paraguay** en précisant que l'IE trouverait un moyen de répondre à sa demande de mission. Il a offert le soutien de l'IE aux syndicats basés aux Fidji, en République dominicaine, en République démocratique du Congo, au Cameroun, au Togo, au Mali et en Inde. Il a souligné que l'austérité demeurait une question centrale pour l'IE, comme l'avait soulevé le **ZNP/Pologne** et a rappelé au **SNES-FSU/France** que le dialogue social était principalement utilisé en Europe et qu'il ne devait en aucun cas se substituer à la négociation collective.

Le Secrétaire général a répondu aux interventions concernant la guerre/extrémisme/violence en expliquant aux deux syndicats **israéliens ASSTI** et **ITU** que la plupart des défis rencontrés par l'IE requéraient des solutions politiques et que le bien-être et la sécurité des membres de l'IE et de leurs étudiant(e)s dépendaient des décisions politiques prises au niveau national et international. La tâche de l'IE consiste à influencer ces décisions et non à placer sa confiance dans des premiers ministres ou des ministres des affaires étrangères. Concernant Israël et la Palestine, il a déclaré que le rôle de l'IE n'était pas de tirer des conclusions hâtives pouvant créer des dissensions mais bien de se concentrer sur les éléments susceptibles d'unifier ses membres, afin de pouvoir établir un dialogue entre les affiliés basés dans les zones de conflit, que ce soit au Moyen-Orient, en Ukraine ou dans d'autres régions du monde. Il s'est rallié à la demande du **NUT/Royaume-Uni**, souhaitant que l'IE multiplie ses efforts pour garantir une éducation de qualité pour tous les enfants en Palestine, protéger les écoles à Gaza et permettre aux enfants de fréquenter leurs établissements scolaires en toute sécurité. Le Secrétaire général a proposé le soutien de l'IE aux deux syndicats **tunisiens SGEB** et **FGESRS**.

En réponse aux inquiétudes de l'**ACUT/Sri Lanka** concernant les écoles prises pour cible par des terroristes, il a déclaré que l'IE s'était ralliée à l'Initiative Safe Schools de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale, visant à aider les autorités éducatives à protéger leurs communautés scolaires contre les actes de violence. Il s'est également rangé à l'avis de l'**AFT/Etats-Unis**, selon lequel la violence dirigée contre les établissements scolaires et le personnel enseignant était en recrudescence partout dans le monde et que cette situation nécessitait la mise en place d'une stratégie tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays en développement. Il s'est montré d'accord avec l'**UNATU/Ouganda** concernant la nécessité de protéger le droit à l'éducation des enfants en exil, ainsi qu'avec le **TSL/Liban** qui estime que la communauté internationale a abandonné à la fois les enfants réfugiés et le Liban, en ne soutenant pas suffisamment les initiatives prises par le pays pour scolariser les enfants syriens.

S'agissant de la privatisation, il s'est rallié à la position du **TSL/Liban**, qui estime que la réponse mondiale de l'IE à la privatisation des services éducatifs n'est pas - et ne doit pas devenir - une campagne ciblant les enseignant(e)s travaillant dans les écoles privées. L'objectif de l'IE consiste à garantir des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail tant pour les éducateurs/trices du secteur privé que pour ceux/celles du secteur public. Il a donné raison au **PTUZ/Zimbabwe**, qui estime que la fermeture des écoles privées n'avait pas eu pour objectif de laisser les enfants à la rue. Il convient de mettre un terme aux activités des entreprises privées qui profitent du travail des enfants et qui dépendent des étudiant(e)s offrant leur main-d'œuvre pour payer leurs études.

Concernant l'EPE/Enseignement supérieur/PSE, le Secrétaire général s'est montré d'accord avec les questions soulevées par les syndicats **BUPL/Danemark**, **AFT/Etats-Unis**, **DM/Danemark**, **SNES-FSU/France** et **NTEU/Australie**.



UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur

Il a également répondu aux inquiétudes exprimées par les délégué(e)s de Tunisie et du Sri Lanka concernant le rejet par les autorités canadiennes des demandes de visa pour participer au Congrès. Il a précisé que l'IE examinerait les problèmes rencontrés pour obtenir ces visas.

Il a répondu aux inquiétudes du **BSTU/Barbades** concernant un bureau caribéen, en ajoutant que l'IE proposerait aux affiliés en Amérique du Nord et dans les Caraïbes la création d'une structure régionale. Il a promis au **NTEU/Australie** qu'un Comité ad hoc pour les peuples autochtones serait mis en place d'ici 2016. Il s'est aussi engagé à poursuivre l'aide de l'IE au syndicat du Suriname et du Liberia pour répondre aux catastrophes naturelles.

### 3.2 ALLOCUTION DE KISHORE SINGH, RAPPORTEUR SPECIAL DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT A L'EDUCATION

Au cours de son allocution, **Kishore Singh**, Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation, a félicité l'IE pour sa campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité, ainsi que le Congrès pour l'adoption à l'unanimité de la résolution sur la privatisation et la commercialisation de/au sein de l'éducation.

Il a dénoncé la privatisation du secteur de l'éducation, considérant qu'il s'agit d'une « *atteinte portée au droit universel qu'est l'éducation, accentuant la marginalisation et l'exclusion au sein du secteur, et créant des inégalités au sein de la société* ». L'accès à l'éducation dans les systèmes privatisés s'appuie sur *l'origine sociale, la situation économique ou la propriété*, a-t-il déclaré, des motifs de discrimination interdits par les conventions internationales relatives aux droits humains.

Il convient de rappeler aux gouvernements leur responsabilité fondamentale de mettre un maximum de ressources possible à disposition de l'enseignement public, a-t-il déclaré, en prenant des initiatives soucieuses de l'équité permettant de multiplier les opportunités en matière d'éducation pour les populations pauvres et marginalisées.

Le Rapporteur spécial des Nations Unies a également expliqué que la privatisation risquait de nuire au statut des enseignant(e)s et qu'il convenait de rappeler aux gouvernements leur responsabilité vis-à-vis de la Recommandation UNESCO/OIT concernant le statut du personnel enseignant, qui reconnaît son rôle essentiel dans les avancées en matière d'éducation.

Il a également évoqué les Objectifs pour le développement durable et souligné que le suivi et la surveillance de la mise en œuvre des objectifs en faveur de l'éducation étaient de la plus haute importance. Il a déclaré que les nouveaux partenariats avec le secteur privé dans un contexte post-2015 devaient tenir compte de la nécessité d'agir en faveur de l'éducation, compte tenu de son rôle social et de sa contribution au bien-être commun.

### 3.3 RESOLUTIONS (SUITE)

#### DOCUMENT POLITIQUE SUR L'EDUCATION

**La résolution de mise en œuvre sur le Financement de l'éducation** (addendum 4 au Document politique sur l'éducation : Financement de l'éducation) a été proposée au nom du **Bureau exécutif** par Sonia Alesso (**CTERA/Argentine**) et appuyée par Daniel B. Lafrenière (**CSQ/Canada**).

Sonia Alesso a déclaré que l'IE souhaitait soutenir l'adoption de mesures nationales et internationales pour garantir l'équité dans les systèmes de rémunération, lutter contre les paradis fiscaux et la fraude fiscale, et promouvoir la taxe sur les transactions financières. Au moins 10 % de l'aide publique au développement doit être consacrée au développement de l'éducation. Si l'éducation ne peut être financée par les autorités publiques, elle doit être subventionnée via des investissements alternatifs, et non par le secteur privé. L'utilisation des ressources doit être progressive et décidée en consultation avec les syndicats. L'éducation et son financement doivent respecter et promouvoir l'équité et la justice sociale, et garantir l'accès à une éducation gratuite, depuis la crèche jusqu'à l'enseignement supérieur. Les budgets doivent être transparents et soumis à un examen public, a-t-elle déclaré.

#### Une intervention à signaler:

Milton Canuto de Almeida (**CNTE/Brésil**) a soutenu la résolution, ajoutant qu'au Brésil une loi nationale impose d'injecter 10 % du PIB dans l'éducation. Il importe que les investissements réalisés par les Etats dans leurs systèmes d'éducation



▲ Victor Aguera



▲ Fred van Leeuwen



▲ Kishore Singh



▲ Sonia Alesso



ne s'expriment pas uniquement en termes quantitatifs, mais visent également à garantir la qualité de l'éducation, à l'instar de la formation du personnel.

### La résolution de mise en œuvre a été adoptée.

La Résolution de mise en œuvre (4) concerne des problématiques telles que la nécessité de garantir un financement public suffisant de l'éducation, un engagement mondial en faveur du financement de l'éducation et des modèles de financements publics permettant à chaque citoyen(ne) d'accéder équitablement et gratuitement à une éducation de qualité.

### ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE

La résolution 5.2 a été présentée par Mary Cathryn Ricker au nom de l'**AFT/États-Unis** et appuyée par Dennis Kelly (**AFT/États-Unis**).

Mary Cathryn Ricker a déclaré que l'engagement auprès des communautés devait avoir pour but de partager le pouvoir, et non de l'afficher, d'échanger des idées et des espoirs, et non de les imposer. La participation des communautés au réseau de l'IE, a-t-elle déclaré, permettra aux affiliés de disposer d'un potentiel inexploité, d'accéder à davantage de ressources et d'impliquer les parents et l'entourage dans une lutte conjointe pour l'innovation dans le domaine de l'éducation des enfants.

#### Amendements:

*Les amendements (a), (b), (d), et (e)* ont été présentés ensemble par Donna Chiera (**AFT/États-Unis**) et appuyés par Lorretta Johnson (**AFT/États-Unis**).

Trois d'entre eux proposent de remplacer « écoles publiques » par « éducation financée par des fonds publics » : l'amendement (a) au paragraphe 1, l'amendement (d) au paragraphe 5 et l'amendement (e) au paragraphe 7. L'amendement (b) propose de remplacer « publics » par « financée par des fonds publics » au paragraphe 4. Enfin, l'amendement (c) propose de remplacer « écoles publiques performantes » par « écoles publiques favorisant la réussite » au paragraphe 5.

A propos des amendements, Christine Blower (**NUT, Royaume-Uni**) a précisé que, au Royaume-Uni, certaines écoles étaient uniquement subventionnées par les contribuables, et non par une quelconque autre organisation.

Chris Watt (**IEU/Australie**) a déclaré que, de longue date, plusieurs écoles travaillaient en collaboration avec le secteur de l'enseignement public. Il importe de représenter les enseignant(e)s travaillant dans les écoles confessionnelles publiques, qui voient leurs conditions de travail se détériorer. Il a également invité à se montrer prudent concernant la terminologie utilisée pour les écoles publiques-privées.

Les amendements (a), (b), (d), et (e) ont été adoptés.

*L'amendement (c)* a été présenté par Josée Scalabrini (**CSQ/Canada**), qui a précisé que la CSQ prônait un secteur de l'éducation centré sur l'individu, où l'enseignement vise la réussite des êtres humains, plutôt que la performance des écoles. Cet amendement a été appuyé par Manuela Mendonça (**FENPROF/Portugal**).

L'amendement (c) a été adopté.

### La résolution 5.2 amendée a été adoptée.

La résolution appelle **les affiliés** à reprendre possession des écoles publiques, affirme l'importance de toutes les parties prenantes dans la prise de décision et l'éducation de qualité, et engage l'**IE** à intégrer la communauté et les écoles communautaires aux activités du Réseau de syndicalisation de l'IE (OrgNet).

**GRUPE B: DROIT A L'ÉDUCATION DE QUALITE, A L'ÉQUITÉ ET A L'APPRENTISSAGE**
**ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE (EPE)**

**La résolution composite 1.5/1.6** sur l'éducation de la petite enfance a été présentée par Lasse Bjerg Jørgesen (**BUPL/Danemark**) et appuyée par Louise Chabot (**CSQ/Canada**). Lasse Bjerg Jørgensen a déclaré que l'EPE enregistrait les conditions de travail les plus médiocres du secteur de l'éducation, risquant ainsi de devenir la proie des acteurs privés et des entreprises commerciales en quête de profit. Il est nécessaire de multiplier les recherches et de renforcer le statut de l'EPE en tant que partie intégrante de l'éducation pour tou-te-s.

**Amendements:**

L'amendement (a), au paragraphe 9 - ajouter après « dans le monde » les mots « touchant principalement les femmes professionnelles » - a été présenté par Klaus Peter Hammer (**GEW/Allemagne**). Il a déclaré que l'éducation de la petite enfance était un secteur où travaillent principalement des femmes et que celles-ci devaient bénéficier d'une formation appropriée pour exercer cette profession. Cet amendement a été appuyé par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**).

L'amendement (a) **a été adopté.**

L'amendement (b), au paragraphe 14b - insérer les mots « et, en particulier sur les programmes scolaires à caractère ludique » après « EPE » - a été présenté par Beth Davis (**NUT/Royaume-Uni**) rappelant l'article 31 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant qui stipule : « Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives [...] ». Les enfants nécessitent un environnement propice au développement de leur sens de la créativité, sans cette crainte de l'échec que peuvent engendrer l'apprentissage et les tests formatés appliqués à un très jeune âge. Cet amendement a été appuyé par Robert Fahlgren (**Lärarförbundet/Suède**).

L'amendement (b) **a été adopté.**

**La résolution composite 1.5/1.6 amendée a été adoptée.**

La résolution confie au **Bureau exécutif** un mandat pour créer un organe consultatif consacré à l'EPE chargé de promouvoir la recherche dans ce domaine, poursuivre la recherche sur les causes et les conséquences de la privatisation et de la commercialisation de l'EPE dans le monde, promouvoir les Lignes directrices de l'OIT sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance et améliorer la formation initiale, le développement professionnel et les conditions de travail des effectifs de l'EPE.

**PRISE EN CHARGE DES ETUDIANT(E)S EN DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE**

**La résolution 1.7** a été présentée par Michelle Olivier (**SNUipp-FSU/France**), qui a déclaré que si les enseignant(e)s bénéficiaient d'une formation leur permettant d'identifier certains problèmes propres aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage, ces dernier(e)s pourraient espérer atteindre de meilleurs résultats scolaires. La résolution a été appuyée par Rossella Benedetti (**UIL-Scuola/Italie**), qui a déclaré que les syndicats et les gouvernements devaient prendre davantage de mesures pour soutenir l'investissement dans la formation des effectifs chargés d'enseigner à des enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux.

**Amendements:**

Les amendements (b), (d), and (e) **ont été retirés** par la **CSQ/Canada**.

L'amendement (a) au titre de la résolution et aux paragraphes 7, 10, 12b et 12c - remplacer « difficultés d'apprentissage » par « difficultés éducatives » - a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**). Elle a précisé que l'AOb souhaitait élargir les définitions que renferme la résolution, dans la mesure où les difficultés d'apprentissage sont souvent associées à d'autres difficultés telles que les problèmes comportementaux. L'amendement a été appuyé par Josée Scalabrini (**CSQ/Canada**).

L'amendement (a) **a été adopté.**

L'amendement (c) au paragraphe 2 - ajouter après « éducation inclusive » les mots « et offre des services appropriés adaptés aux besoins des enfants en difficulté » - a



▲ Milton Canuto de Almeida



▲ Mary Cathryn Ricker



▲ Josée Scalabrini



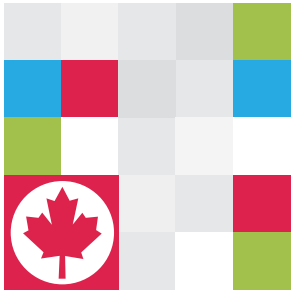
▲ Louise Chabot



▲ Rossella Benedetti



▲ Klaus Peter Hammer



UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur

été présenté par Josée Scalabrini (**CSQ/Canada**) et appuyé par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**).

L'amendement (c) a été adopté.

*L'amendement (f)* au paragraphe 12b - supprimer « (pédagogiques dans un premier temps) » - a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**), qui a souligné un problème de traduction potentiel concernant les termes anglais « educational » et « pedagogical ». L'amendement a été appuyé par Josée Scalabrini (**CSQ/Canada**)

L'amendement (f) a été adopté.

#### **Une intervention à signaler:**

Frank Flynn (**AFT/États-Unis**) s'est exprimé en faveur de la résolution, soulignant l'importance de se concentrer en priorité sur l'EPE, l'identification précoce des besoins des étudiant(e)s, l'adéquation des services de soutien et les PSE.

#### **La résolution 1.7 amendée a été adoptée.**

La résolution mandate l'**IE** pour organiser diverses initiatives visant à identifier les méthodes de remédiation et de prévention des difficultés d'apprentissage, afin d'éviter que ces dernières ne deviennent permanentes. Elle exhorte les affiliés à demander à leurs gouvernements de se montrer proactifs dans le cadre des mécanismes de prévention et de remédiation.

#### **DROITS DES ENFANTS ET DES ENSEIGNANT(E)S HANDICAPÉ(E)S ET PRISE EN CHARGE DES ÉTUDIANT(E)S EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE**

**La résolution 3.2** a été présentée au nom du **NUT/Royaume-Uni** par Jerry Glazier, qui a déclaré que les mesures d'austérité et la crise économique avaient eu des répercussions sur l'éducation et avaient limité les opportunités offertes aux enseignant(e)s et aux étudiant(e)s en situation de handicap. La résolution a été appuyée par Mark Baker (**ATL/Royaume-Uni**), qui a déclaré que la profession enseignante devenait de plus en plus esclave du modèle économique, entraînant la perte des plus vulnérables

#### **Amendements:**

*Les amendements (a) et (b)* ont tous deux été présentés par Jerry Jordan (**AFT/États-Unis**). L'amendement (a) au paragraphe 6a propose de supprimer tout après « une hausse considérable du nombre d'enfants » et de remplacer par « poursuivant leur scolarité dans l'enseignement secondaire, supérieur, la formation continue et/ou au travers de programmes communautaires ou d'aide à la vie autonome ». L'amendement (b) au paragraphe 6d propose de remplacer « Commander des recherches sur la situation des enseignant(e)s handicapé(e)s à l'échelle mondiale » par « Promouvoir activement le recrutement et l'embauche d'enseignant(e)s handicapé(e)s et encourager la recherche sur la situation des enseignant(e)s handicapé(e)s à l'échelle mondiale ».

Jerry Jordan a souligné l'importance de rappeler que les enseignant(e)s et les étudiant(e)s en situation de handicap doivent bénéficier d'un encadrement suffisant pour leur permettre de faire partie intégrante de la société. Afin d'y parvenir, il leur est nécessaire d'acquérir les compétences qui leur permettront de devenir des citoyen(ne)s à part entière. Ils/Elles ont beaucoup à gagner, mais ne reçoivent que peu de soutien, a-t-il déclaré. Les amendements ont été appuyés par Emma Rubio Ramírez (**SNTE/Mexique**).

Les amendements (a) et (b) ont été adoptés.

#### **Deux interventions à signaler:**

Evelyn DeJesus (**AFT/États-Unis**) a déclaré que davantage de mesures devaient être prises pour encadrer les enseignant(e)s en situation de handicap, ainsi que les effectifs travaillant avec des enfants en situation de handicap. Il est essentiel d'accroître, et non de diminuer, les financements destinés à soutenir ces étudiant(e)s.

Emma Rubio Ramírez (**SNTE/Mexique**) s'est déclarée en faveur de la résolution, soulignant toutefois que si l'on souhaitait soutenir efficacement les enfants ayant des difficultés d'apprentissage, il était nécessaire d'offrir une formation appropriée aux éducateurs/trices.

#### **La résolution 3.2 amendée a été adoptée.**



La résolution demande à l'IE de réserver une place plus large aux enfants en situation de handicap dans l'ensemble de ses campagnes et activités de plaidoyer.

### 3.4 COMITE DES ELECTIONS – RAPPORT DES ELECTIONS AUX SIEGES REGIONAUX

Le Président du Comité des élections, **Anders Rusk**, a indiqué que des nominations valides avaient été soumises pour occuper les sièges régionaux du Bureau exécutif et que, en conséquence, le Comité des élections déclarait élu(e) les candidat(e)s nommé(e)s suivant(e)s

#### Afrique:

M. Michael Alogba-Olukoya NUT/Nigeria  
Mme. Marième Sakho Dansokho SYPROS/Sénégal

#### Asie-Pacifique:

Mme. Francisca L. Castro ACT/Philippines  
M. Ram Pal Singh AIPTF/Inde

#### Europe:

Mme. Johanna Jaara Åstrand Lärarförbundet/Suède  
M. Sławomir Broniarz ZNP/Pologne

#### Amérique Latine:

Mme. Sonia Alesso CTERA/Argentine  
M. Juan Díaz de la Torre SNTE/Mexique

#### Amérique du Nord & Caraïbes:

Mme. Randi Weingarten AFT/Etats-Unis  
Mme. Dianne Woloschuk CTF-FCE/Canada

### 3.5 ALLOCUTION DE DAVID BOYS, SECRETAIRE GENERAL ADJOINT, INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS ET CONSEIL DES GLOBAL UNIONS

Les employé(e)s de la fonction publique et les syndicats qui les représentent traversent une période difficile partout dans le monde, a déclaré **David Boys**. Le secteur doit faire face à des attaques de nature essentiellement politique, soutenues par des acteurs financiers et commerciaux de plus en plus puissants. L'intensité de ces attaques n'a cessé de croître, à commencer par la vague de privatisation lancée par [l'ancienne Première ministre britannique] Margaret Thatcher, poursuivie par [l'ancien Président américain] Ronald Reagan et imposée ensuite à de nombreux Etats par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

Les syndicats doivent apprendre à leurs membres les différents types de campagne, s'adresser à leurs communautés, apprendre leur langage ainsi que celui des ONG et des médias, former des alliances, défendre le bien commun et pas uniquement notre sécurité d'emploi, nos salaires et nos conditions de travail. « *Si nous faisons cela, nous serons en mesure de barrer la route aux acteurs de la privatisation.* »

« *Comble de l'ironie, l'austérité et la crise financière ont amené la Banque mondiale, l'OCDE, le G20 et même les Nations Unies à proposer de livrer les infrastructures et les services publics aux entités financières responsables de la crise de 2008. La privatisation des services publics* », a-t-il déclaré, « *sera financée par les fonds de pension des travailleurs/euses, principalement les employé(e)s de la fonction publique, le personnel enseignant, les professeur(e)s d'université, ainsi que les employé(e)s de la santé et des municipalités.* »

L'ISP a également mobilisé ses membres pour lutter contre les nouveaux accords de libre-échange commerciaux, a-t-il ajouté, rappelant l'importance de la Résolution 1.13. Ces négociations ultra-secrètes entre les entreprises et une petite poignée de négociateurs/trices, a-t-il précisé, ne serviront pas uniquement à ouvrir les portes aux acteurs privés, elles leur permettront de s'implanter définitivement sur nos marchés.

Boys a également mis en lumière l'étroite collaboration entre l'IE et l'ISP pour défendre leur vision commune selon laquelle les services publics sont fondamentaux pour lutter contre les inégalités, notamment dans le cadre des négociations entourant les ODD et le financement du développement. « *Il ne sera pas possible de réduire la pauvreté sans garantir l'accès universel à l'enseignement public, aux soins de santé, à l'eau potable et aux installations sanitaires* », a-t-il déclaré.

L'IE et l'ISP ont récemment signé un Protocole d'entente pour renforcer la coopération entre les deux organisations, notamment en ce qui concerne l'affiliation du personnel de soutien à



▲ Trudy Kerperien



▲ Jerry Glazier



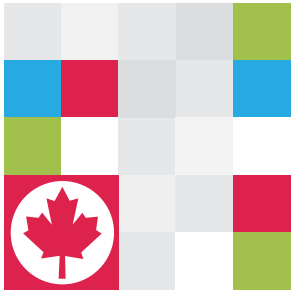
▲ Vue sur la plénière



▲ Sławomir Broniarz



▲ David Boys



UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur

l'éducation.

Les pressions exercées par l'IE et l'ISP ont permis d'obtenir des résultats significatifs auprès de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, notamment l'inclusion des syndicats dans les groupes consultatifs nationaux régionaux et mondiaux auprès d'ONU Femmes. Les deux organisations ont emmené conjointement le mouvement contre les incursions du secteur privé et les solutions du marché soutenues par ONU Femmes. Les deux fédérations ont également collaboré dans le cadre de questions en lien avec les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI), notamment au travers de réunions de planification conjointes, de déclarations communes aux principales réunions LGBTI et de la coordination des politiques globales

### 3.6 RESOLUTIONS (SUITE)

#### DOCUMENT POLITIQUE SUR L'ÉDUCATION

**La résolution de mise en œuvre - L'addendum 5 au Document politique sur l'éducation équitable et inclusive** a été présentée au nom du Bureau exécutif par Maria Teresa Cabrera (ADP/République dominicaine) et appuyé par Lok Yim Pheng (NUTP/Malaisie).

Cette proposition d'addendum vise à compléter les lacunes existantes dans le Document politique de l'IE sur l'éducation, en mettant l'accent sur les impacts de la pauvreté, des situations économiques défavorables et de l'entrecroisement des inégalités sur la réalisation du droit à l'éducation de qualité pour tou(te)s, sans laissé(e)s-pour-compte.

Maria Teresa Cabrera a déclaré que les syndicats de l'éducation devaient continuer à exercer la pression sur les gouvernements afin qu'ils répondent à leur obligation de garantir le droit à l'éducation pour tous.

**La résolution de mise en œuvre a été adoptée.**

L'addendum souligne que les gouvernements doivent s'attaquer aux facteurs socio-économiques responsables des problèmes structurels au sein de l'éducation. Ils doivent également faire en sorte de collecter des données sur les inégalités et les discriminations, de manière à permettre à l'ensemble des parties prenantes de mieux comprendre ces problèmes, responsables de la marginalisation au sein de l'éducation.

#### ENVIRONNEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE DE QUALITE

**La résolution 1.2** a été présentée au nom du **Bureau exécutif** par Marième Sakho-Dansokho (**SYPROS/Sénégal**), qui a rappelé que la résolution déclare également que chaque étudiant(e) doit être éduqué(e) dans un environnement qui promeut la santé physique et mentale, et qui protège les étudiant(e)s et le personnel enseignant contre la violence physique et les traumatismes, entre autres.

La résolution confie au Bureau exécutif un mandat pour définir des normes destinées à garantir la qualité des environnements d'apprentissage et d'enseignement, et veiller à leur application aux niveaux national et international. Il se chargera d'informer les organisations membres des normes et des règlements pertinents émanant de l'OIT et de l'UNESCO. La résolution demande une révision des recommandations de l'OIT/UNESCO afin d'y inclure des normes appropriées en matière d'environnements scolaires. Elle appelle les organisations intergouvernementales, dont l'OIT et l'UNESCO, à définir des normes relatives aux environnements scolaires, notamment en ce qui concerne les infrastructures. Ces dernières doivent être établies dans un cadre réglementaire et exécutoire.

La résolution a été appuyée par Sławomir Broniarz (**ZNP/Pologne**).

#### Amendements:

*L'amendement (a)* au paragraphe 3 - remplacer « l'apprentissage est le plus efficace lorsqu'il a lieu » par « l'enseignement et l'apprentissage sont le plus efficaces lorsqu'ils ont lieu » - a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-bas**), qui a déclaré que l'enseignement et l'apprentissage étaient les plus efficaces dans cet environnement. L'amendement a été appuyé par Louise Chabot (**CSQ/Canada**).

L'amendement (a) **a été adopté.**

*L'amendement (b)* au paragraphe 12 - insérer « la religion » entre « l'origine ethnique » et « ou l'orientation sexuelle » - a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**), qui a déclaré que la religion devait être incluse dans ce paragraphe car elle constitue une source de discrimination. L'amendement a été appuyé par Louise Chabot (**CSQ/Canada**).

L'amendement (b) **a été adopté.**

*L'amendement (c)* au paragraphe 12 - insérer après « l'orientation sexuelle » les mots « l'identité de genre et l'expression de genre » - a été présenté par Louise Chabot (**CSQ/Canada**). Elle a déclaré que cet ajout serait plus cohérent et pertinent. Cet amendement a été appuyé par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**).

L'amendement (c) **a été adopté.**

*L'amendement (d)* au paragraphe 14 - supprimer tout après « un espace physique suffisant et des installations sanitaires adaptées et séparées pour les garçons et les filles » et insérer « respectant toujours la diversité et l'identité de chaque personne, ainsi que d'autres services, tels que l'électricité et l'eau » - a été présenté par Francisca López García (**STES-I/Espagne**). Elle a déclaré que les conditions de santé et les structures sanitaires devaient également respecter les identités de genre. Il faudrait également songer à prévoir des vestiaires ne mentionnant pas forcément les genres, comme le proposent les Principes de Majorque et les directives européennes. Si l'IE soutient toutes les actions visant à prévenir la violence à l'égard des filles, l'organisation doit également faire en sorte de garantir les droits des transsexuel(le)s et des enfants intersexués, a-t-elle déclaré. L'amendement a été appuyé par Manuela Mendonça (**FENPROF/Portugal**).

L'amendement (d) **a été adopté.**

*L'amendement (e)* au paragraphe 19 - après « infrastructures intérieures et extérieures » insérer « ou d'un bon accès à de telles infrastructures » - a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**). Elle a expliqué que la résolution présentait des normes idéales pour des situations idéales, mais qu'un grand nombre d'écoles étaient trop petites pour posséder ou gérer de telles infrastructures. Il serait bien plus réaliste de faire en sorte que le matériel décrit soit accessible et disponible dans les écoles et les communautés.

L'amendement a été appuyé par Louise Chabot (**CSQ/Canada**).

L'amendement (e) **a été adopté.**

*L'amendement (f)* au paragraphe 22 - après « bibliothèque » insérer « ou d'un bon accès à ce type d'infrastructure » - a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**) et appuyé par Louise Chabot (**CSQ/Canada**).

L'amendement (f) **a été adopté.**

*L'amendement (g)* au paragraphe 22 - supprimer tout après « bibliothèque » et remplacer par « permettant l'accès à une variété de textes et de matériels virtuels et imprimés reflétant les diverses réalités vécues par les étudiant(e)s et contribuant à favoriser une plus grande ouverture face à ces réalités. » - a été présenté par Louise Chabot (**CSQ/Canada**). Elle a déclaré que cela permettrait de rendre le paragraphe 22 plus complet. L'amendement a été appuyé par Dianne Woloschuk (**CTF-FCE/Canada**).

L'amendement (g) **a été adopté.**

*L'amendement (h)* au paragraphe 24 - après « des repas appropriés aux étudiant(e)s » insérer « ou un bon accès à ce type d'infrastructure » - a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**) et appuyé par Louise Chabot (**CSQ/Canada**).

L'amendement (h) **a été adopté.**

*L'amendement (i)* après le paragraphe 29, juste avant « Demande que », insérer le nouveau paragraphe « de prier instamment les affiliés de persuader leur gouvernement d'adopter et de surveiller la mise en œuvre de la Convention de Nations Unies relative aux droits de l'enfant dans leur juridiction » - a été présenté par Louise Regan (**NUT/Royaume-Uni**). Elle a expliqué que le cadre offert par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant permettait aux syndicats de faire pression sur les gouvernements en vue de garantir l'éducation de qualité pour tou(te)s et que la mise en œuvre de cette convention aiderait la société à progresser vers cet objectif. L'amendement a été appuyé par Anna Mia Nilsson (**UEN/Norvège**).

L'amendement (i) **a été adopté.**

*L'amendement (j)* **a été retiré** par le syndicat qui l'a proposé, **GEW/Allemagne**.

**Deux interventions à signaler:**



▲ Marième Sakho-Dansokho



▲ Lok Yim Pheng



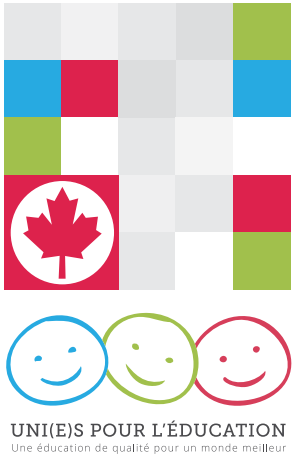
▲ Maria Teresa Cabrera



▲ Dans l'assistance



▲ Manuela Mendonça



Sandra Wahlström (**Lärarförbundet/Suède**) a expliqué que la mauvaise qualité des conditions de travail demeurerait un problème pour le personnel enseignant à travers le monde et que ce dernier figurait souvent en tête de la liste des professions entraînant des situations de stress. Il est important de garantir que les enseignant(e)s puissent exercer leur profession dans des environnements de travail leur permettant d'œuvrer en faveur de l'éducation de qualité pour tous. Conditions de travail décentes et éducation de qualité sont deux facteurs indissociables. Chaque enfant et chaque étudiant(e) doit pouvoir apprendre dans des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs, ne laissant aucune place à la discrimination et se donnant pour mission de promouvoir la santé mentale et physique - ces environnements étant également bénéfiques pour les enseignant(e)s. Ce thème pourrait être envisagé pour la prochaine Journée mondiale des enseignant(e)s, a-t-elle conclu.

Melissa Cropper (**AFT/Etats-Unis**) a déclaré que l'éducation de qualité commençait par la mise à disposition d'environnements d'apprentissage et d'enseignement de qualité. Ces éléments sont absents dans bon nombre de pays, a-t-elle ajouté.

**La résolution 1.2** amendée **a été adoptée**.

La résolution demande que la Recommandation de l'OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant soit révisée afin d'inclure de nouvelles recommandations plus spécifiques sur les environnements d'enseignement et d'apprentissage appropriés ; que les organisations intergouvernementales, dont l'OIT et l'UNESCO, définissent des normes relatives aux environnements d'enseignement et d'apprentissage de qualité pour les institutions éducatives, notamment en ce qui concerne les infrastructures, et établissent ces normes dans un cadre réglementaire et exécutoire.

#### DEFINITION DE L'APPRENTISSAGE

**La résolution 1.3** **a été retirée** par le synducac qui l'a proposé - **CTF-FCE/Canada**.

#### PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS (EFP)-QUALIFIER LES JEUNES

**La résolution 1.4** a été présentée par Christian Lage (**SNETAA-FO/France**), qui a attiré l'attention du Congrès sur l'importance de l'EFP de qualité, suite aux résolutions adoptées aux Congrès précédents. Il a appelé instamment à soutenir les jeunes de l'EFP, ajoutant que ce secteur était souvent le premier touché par les coupes budgétaires et nécessitait, par conséquent, un investissement plus important dans la qualité. La résolution a été appuyée par Stefan Nowatschin (**BLBS/Allemagne**) qui a, lui aussi, déploré que l'EFP payait effectivement un lourd tribut suite à la diminution des investissements dans ce secteur.

#### Amendements:

*Les amendements (a), (b), et (d)* ont été présentés par Helmut Skala (**GÖD-Lehrer/Autriche**). L'amendement (a) propose d'insérer « (EFP) » dans le titre après le mot « professionnels ». L'amendement (b) propose d'insérer au paragraphe 1, juste après « EFP », les mots « incluant l'enseignement et la formation professionnels techniques EFPT (conformément à la Classification internationale type de l'éducation - CITE - intégrant l'EFPT dans l'EFP) ». L'amendement (d) propose d'insérer « de haut niveau » au paragraphe 2, juste après le mot « EFP » et de supprimer « (enseignement général ou technologique) ». Helmut Skala a suggéré de promouvoir l'EFP au plus haut niveau et de ne pas comparer cette catégorie d'enseignement aux autres secteurs de l'éducation. Les amendements ont été appuyés par Stefan Nowatschin (**BLBS/Allemagne**).

Les amendements (a), (b), et (d) **ont été adoptés**.

*Les amendements (c), (e), et (f)* ont été retirés par le syndicat qui les a proposés - **AFT/Etats-Unis**.

*L'amendement (g)* proposant de supprimer le paragraphe 7 a été retiré par la **CSQ/Canada**.

*L'amendement (h)* au paragraphe 7 - insérer « importante » entre « Nous croyons que l'EFP est une solution » et « à la résolution » - a été proposé par Roland Gangl (**GÖD-Lehrer/Autriche**), qui a expliqué que l'EFP offrait de nombreuses

opportunités de réduire le taux de chômage et que les pays où ce secteur était d'excellente qualité avaient été en mesure de traverser la crise. L'amendement a été appuyé par Diederik Brink (**CNV-O/Pays-Bas**).

L'amendement (h) **a été adopté**.

*L'amendement (i)* proposant d'ajouter un nouveau paragraphe entre les paragraphes 7 et 8 en adaptant la numérotation a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-Bas**), qui a expliqué que l'amendement mettait principalement l'accent sur l'apprentissage en milieu professionnel et l'employabilité à long terme. L'amendement a été appuyé par Helmut Skala (**GÖD-Lehrer/Autriche**), qui a souligné la nécessité d'améliorer l'image de l'EFP.

L'amendement (i) **a été adopté**.

*Les amendements (j) et (k)* ont été présentés par Helmut Skala (**GÖD-Lehrer/Autriche**). L'amendement (j) propose d'insérer au paragraphe 10 les mots « de l'économie mondialisée » après le mot « durable ». L'amendement (k) propose d'insérer au paragraphe 10 le mot « aussi » après le verbe « doit ». Helmut Skala a expliqué que l'amendement (j) contribuerait à améliorer la qualité, la pertinence et la viabilité de l'EFP. L'amendement (k) concerne une possibilité supplémentaire. Les amendements ont été appuyés par Stefan Nowatschin (**BLBS/Allemagne**).

Les amendements (j) et (k) **ont été adoptés**.

Dennis Kelly (**AFT/Etats-Unis**) a soutenu la résolution, en expliquant que les éducateurs/trices souhaitent garantir un large éventail de programmes et d'orientations pour assurer la réussite des enfants et que ces derniers méritaient des programmes financés de manière appropriée et des enseignant(e)s hautement qualifié(e)s.

**La résolution 1.4** amendée **a été adoptée**.

La résolution souligne l'importance de l'EFP pour aider les populations à se relever des conséquences de la crise économique et financière. Le Congrès a aussi demandé l'ajout d'un nouveau paragraphe à la résolution mettant en lumière que l'EFP ne doit pas uniquement se résumer à une simple formation professionnelle, mais également offrir des possibilités d'apprentissage ou de formation en milieu professionnel.



▲ Le mur Twitter



▲ Scéance photo sur le Stand IE



▲ Vote



## Séance plénière du Congrès IV :

Jour 2 – Jeudi 23 juillet – Après-midi

### 3.7 SEANCES EN SOUS-GROUPES

L'après-midi de la deuxième journée de Congrès a été consacré aux séances en sous-groupes suivantes :

- Séance 1 - Renforcer la qualité des fonctions de direction**
- Séance 2 - NOTRE définition des conditions d'emploi de qualité**
- Séance 3 - Une réponse mondiale à la privatisation et à la commercialisation de l'éducation**
- Séance 4 - Renforcer la voix et l'influence des jeunes affilié(e)s**
- Séance 5 - Sûreté et sécurité dans les établissements scolaires**
- Séance 6 - Promouvoir les droits de chacun**
- Séance 7 - Faire progresser nos priorités mondiales post-2015**
- Séance 8 - Diriger nos professions**

Au cours de chaque séance, un panel composé d'intervenant(e)s extérieur(e)s et internes à l'IE a permis de partager des expériences et des observations afin d'encourager un débat ouvert entre les organisations membres et d'aboutir à une série de propositions concrètes pour mener des actions.

Tant la qualité des fonctions de direction que celle des conditions d'emploi ont été examinées en profondeur au cours des séances respectives, où il a par ailleurs été souligné que l'IE devait engager un débat de fond sur ces questions après le Congrès. L'externalisation des services, la privatisation, ainsi que le nombre d'heures minimum pour le personnel engagé à temps partiel, figuraient parmi les nombreux thèmes abordés durant l'atelier consacré au personnel de soutien à l'éducation. Au cours de la séance consacrée aux priorités post-2015, les participant(e)s ont jugé les finances comme étant un facteur crucial pour faire progresser les priorités mondiales de l'IE et ont souligné que les syndicats devaient rester vigilants et continuer à se battre pour que l'éducation soit inscrite au rang des principales priorités des gouvernements. La séance consacrée à la commercialisation et la privatisation de/au sein de l'éducation a mis l'accent sur la deuxième vague d'implantation d'écoles privées à bas prix dans les pays en développement, en offrant un premier aperçu de la privatisation de l'éducation aux Philippines. La violence fondée sur le genre en milieu scolaire (VGMS) et la sécurité en général ont été au centre des discussions de la séance en sous-groupe « Sûreté et sécurité dans les établissements scolaires ».

## Séance plénière du Congrès VI :

Jour 3 – Vendredi 24 juillet – Matinée

### 4.1 RAPPORT FINANCIER 2011-2014

En tant que membre de la Commission des finances, **Grahame McCulloch** a présenté le Rapport financier au nom du Bureau exécutif.

Il a souligné les points suivants:

- Le revenu de l'IE est passé de 11,2 millions € en 2011 à 12 millions € en 2014.
- Le paiement des cotisations est passé de 9,94 millions € en 2011 à 10,1 millions € en 2014.
- Les dépenses de l'IE sont passées de 11,08 millions € en 2011 à 12,03 millions € en 2014.

Il a expliqué que, si le revenu de l'IE était largement en adéquation avec le budget prévisionnel, on observait toutefois une dépendance de plus en plus importante vis-à-vis des revenus issus de sources extérieures. Le surplus que l'on peut constater est le fruit des efforts consentis pour contrôler les dépenses, notamment au travers de la fermeture du bureau sous-régional dans les Caraïbes et du licenciement d'employé(e)s au siège et dans certains bureaux régionaux. Le personnel a accepté de négocier un nouveau régime de rémunération, une nouvelle échelle salariale et un report temporaire des augmentations de

traitement, prévues par la convention collective.

Il a détaillé les dépenses dans quatre domaines majeurs - gouvernance, administration, salaires et projets - en précisant que les organisations internationales étaient toujours confrontées à des dépenses importantes en matière de gouvernance.

Les projets représentent de 18 à 20 % du budget de l'IE et si chaque organisation affiliée payait ses cotisations pour l'ensemble de ses membres, il serait possible de générer 2,5 millions supplémentaires par an (estimations les plus prudentes). Ceci permettrait à l'IE de doubler les montants investis dans les activités de son programme.

Le rapport de la Commission des finances, tel que présenté par Grahame McCulloch au nom du Bureau exécutif, a été approuvé.

### 3.8 COMITE DES ELECTIONS : ORGANISATION DES ELECTIONS POUR LES SIEGES OUVERTS DU BUREAU EXECUTIF

**Anders Rusk** a indiqué que le Comité avait réceptionné 16 nominations valides pour occuper les neuf sièges ouverts du Bureau exécutif. Le Président a détaillé les procédures pour l'organisation du scrutin.

Candidat(e)s:

Jalila al-SALMAN	BTA/Bahreïn
Okju Bak	KTU/Corée (Rép. de)
Laurent Escure	UNSA-Education/France
Steffen Handal	UEN/Norvège
Luis Grubert Ibarra	FECODE/Colombie
Jean Kamdem	FESER/Cameroun
Daniel B. Lafrenière	CSQ/Canada
Dorte Lange	DLF/Danemark
Faith Refilwe Malemane	BOSETU/Botswana
Manuela Mendonça	FENPROF/Portugal
Hélène Nekarbaye	SET/Chad
Patrick Roach	NASUWT/Royaume-Uni
Nadim Sami Makhalifa	GUPT/Palestine
Davanand Sinanan	T&TUTA/Trinité-et-Tobago
Mike Thiruman	STU/Singapour
James Tweheyo	UNATU/Ouganda

### 3.9 RAPPORT DES AUDITEURS

Le rapport des auditeurs a été présenté par Grahame McCulloch et appuyé par Irene Duncan-Adanusa au nom du Bureau exécutif.

**Herman van den Abeele**, Directeur chez **Ernst & Young Belgique**, a présenté le rapport des auditeurs.

Il a expliqué que, outre le siège, Ernst & Young se chargeait d'auditer régulièrement tous les bureaux régionaux de l'IE. Pour la première fois, l'audit inclut le budget du CSEE, la région européenne de l'IE.

Un Comité d'audit interne a par ailleurs été mis sur pied.

Il a passé en revue les responsabilités des auditeurs statutaires et a expliqué que les procédures de vérification des états financiers consolidés étaient conformes aux normes internationales d'audit (ISA).

Les auditeurs ont déclaré que les bilans financiers consolidés pour la période quadriennale arrivant à terme le 31 décembre 2014 étaient en ordre.

#### 3.9.1 RAPPORT DU COMITE D'AUDIT INTERNE

Le Comité d'audit interne a été présidé **Mike McPherson** (NEA/États-Unis) pour la période 2011-2015. Les membres ex officio du Comité sont la Présidente Susan Hopgood, le Secrétaire général Fred van Leeuwen, la Présidente de la Commission des finances Haldis Holst (2012) et Eva Lis Sirén (2013-2015). Les autres membres du



▲ Scéance en sous-groupe



▲ Scéance en sous-groupe



▲ Scéance en sous-groupe



▲ Scéance en sous-groupe



▲ Scéance en sous-groupe



Comité sont Henry Hendricks (Afrique du Sud), Marvie Sagun (Philippines), Ronnie Smith (Royaume-Uni/Ecosse) et Yamile Socolovsky (Argentine).

Mike McPherson a passé en revue les travaux du Comité, les rapports qui lui ont été soumis et les questions mises sur la table. Il a formulé les recommandations suivantes:

- Le Comité d'audit interne devrait recevoir chaque année les états financiers provisoires et examiner l'année précédente à des fins de comparaison.
- L'ensemble des revenus et dépenses du CSEE devraient être intégrés aux états financiers de l'IE.
- Les états financiers audités devraient être présentés de manière transparente et compréhensible.
- L'offre proposée par Ernst & Young pour l'audit couvrant la période 2015-2018 devrait être acceptée.

#### **Trois interventions à signaler:**

Odile Cordelier (**SNES-FSU/France**) a attiré l'attention du Congrès sur un paragraphe de la page 25 du Rapport du Comité d'audit interne « Le Comité a manifesté une certaine inquiétude concernant la stabilité du revenu de l'IE issu du paiement des cotisations dans les années à venir et a recommandé de surveiller de près cette situation. Des mesures devraient être prises pour maintenir et augmenter la base du revenu issu des cotisations. » Le SNES-FSU a marqué son accord concernant le rapport financier mais a déclaré que, si les dépenses devaient effectivement être contrôlées, cela ne devait en rien affecter les dépenses liées au programme, compte tenu de la nécessité de renforcer la participation des membres dans les régions.

Paul Gnelou (**SNEPPCI/Côte d'Ivoire**) a abordé la question des cotisations payées par les membres de son syndicat. La situation devient problématique dans la mesure où le gouvernement ivoirien a supprimé le système de prélèvement à la source. Il a demandé à l'IE de faire pression sur le gouvernement ivoirien afin d'autoriser le prélèvement à la source et permettre ainsi à son syndicat de disposer des ressources nécessaires au paiement de ses cotisations à l'IE.

Nbueke Adovi Goeh-Akue (**FENASYET/Togo**) a demandé des précisions concernant les licenciements de personnel.

Dans sa réponse formulée au nom du Bureau exécutif, le Secrétaire général Fred van Leeuwen a abordé les problèmes liés au paiement des cotisations, soulevés par les syndicats **SNES-FSU/France** et **SNEPPCI/Côte d'Ivoire**. L'IE s'intéressera de plus près à l'évolution de la situation concernant les cotisations et aux modalités de paiement, a-t-il déclaré, ajoutant que, aujourd'hui, davantage de membres payaient leurs cotisations. L'IE sait pertinemment que dans les pays où le système de prélèvement à la source n'est plus appliqué, les membres rencontrent de nombreuses difficultés à répondre à leurs obligations financières. Toutefois, les syndicats qui ne sont pas en mesure de payer le montant total de leurs cotisations peuvent introduire une demande d'accord spécial auprès du Bureau Exécutif - généralement accordé.

Dans sa réponse au **FENASYET/Togo**, le Secrétaire général a rappelé que l'IE avait été contrainte, en 2013, de réduire son personnel au siège et au niveau régional. Il a toutefois ajouté que la moyenne des années de service à l'IE était supérieure à celle enregistrée par d'autres organisations apparentées. A l'IE, la rotation du personnel représente 10 %, tandis que pour les autres organisations internationales basées en Belgique, elle est de 20 %.

**Le rapport des auditeurs et le rapport du Comité d'audit interne ont été adoptés.**

### **3.10 NOMINATION DES AUDITEURS ET DU COMITE D'AUDIT INTERNE**

Le Secrétaire général a expliqué que, parmi les trois offres proposées pour auditer les comptes de l'IE, celle de la société Ernst & Young était la plus réaliste. Au nom du Bureau exécutif, il a recommandé que la société Ernst & Young soit désignée pour conduire l'audit externe couvrant la période 2015-2018.

Le congrès a désigné Ernst & Young pour conduire l'audit externe.

Les membres suivants ont été proposé(e)s pour composer le Comité d'audit interne, suite



aux recommandations formulées par les régions:

<b>Afrique</b>	Henry Hendricks	(Afrique du Sud)
<b>Asie-Pacifique</b>	Avelino S. Caraan Jr.	(Philippines)
<b>Europe</b>	Ronnie Smith	(Royaume-Uni-Ecosse)
<b>Amérique Latine</b>	Yamile Socolovsky	(Argentine)
<b>Amérique du Nord/Caribes</b>	Mike McPherson	(Etats-Unis)

Autres:

Membres ex officio du Comité:

<b>Présidente</b>	Susan Hopgood
<b>Secrétaire général</b>	Fred van Leeuwen
<b>Présidence de la Commission des finances</b>	A préciser

Le Congrès a désigné les membres du Comité d'audit interne.

### 3.11 RESOLUTIONS (SUITE)

#### POUR LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

**La résolution 1.8** a été présentée par Awa Wade (**UDEN/Sénégal**), qui a expliqué que cette résolution portait sur le développement durable, ainsi que sur la promotion de la culture de la paix et du vivre ensemble. La motionnaire a invité l'IE à utiliser ses quatre langues de travail lors des ateliers, ainsi que dans les rapports et les publications. Elle a également souligné la nécessité d'enseigner dans les langues locales, considérant cette démarche comme essentielle à la réalisation de l'éducation universelle.

La résolution a été appuyée par Louise Chabot (**CSQ/Canada**), qui s'est ralliée à l'idée que les quatre langues de travail de l'IE devraient être utilisées dans les rapports, les réunions et les autres documents de l'IE.

#### Amendements:

*L'amendement (a)* proposant de supprimer le paragraphe 5 et d'adapter la numérotation des paragraphes suivants a été présenté par Trudy Kerperien (**AOB/Pays-Bas**) et appuyé par Ann Shadwick (**NEA/Etats-Unis**). Tant la motionnaire que la comotionnaire ont soutenu l'idée que la notion de diversité linguistique était d'une importance cruciale pour le travail de l'IE, tout en maintenant que le paragraphe en question aurait un impact budgétaire considérable.

Davanand Sinanan (**T&TUTA/Trinité-et-Tobago**) s'est également déclaré en faveur de l'amendement, en faisant référence aux implications financières.

L'amendement (a) a été adopté.

#### Six interventions à signaler en soutien à la résolution.

Abdelaziz Iouy (**SNE-FDT/Maroc**) a déclaré que la diversité politique et linguistique devait être respectée.

Sema Blegne (**SNEAB/Burkina Faso**) a salué les efforts déployés par l'IE pour la reconnaissance des minorités et du peuple africain. Il a soutenu les commentaires précédents concernant la traduction de tous les documents dans les quatre langues officielles de l'IE.

Georgiy Trukhanov (**TUESW/Ukraine**) a soutenu la résolution, en ajoutant que, au sein du Comité européen, il était possible de recevoir les documents et de suivre les débats en russe, ce qui contribuait à renforcer la qualité des discussions.

Abraão António Tavares Borges (**FECAP/Cap-Vert**) a expliqué que 14 affiliés lusophones de l'IE se réunissaient tous les trois ans pour échanger des idées et coordonner leurs travaux.

Nbueke Adovi Goeh-Akue (**FENASYET/Togo**) a expliqué que, compte tenu de leur passé colonial, les affiliés africains souhaitaient des traductions dans les langues africaines ou en français, tout en étant conscients des contraintes budgétaires.

Augustin Tumba Nzuzi (**FENECO/Rép. Dém. du Congo**) a déclaré que la traduction de ses propos ne reflétait pas toujours leur contenu émotionnel. Il a ajouté que l'absence de diversité linguistique pour les traductions entraînait l'exclusion des personnes ne parlant qu'une seule langue.



▲ Grahame McCulloch



▲ Paul Gnelou



▲ Vue depuis la plénière



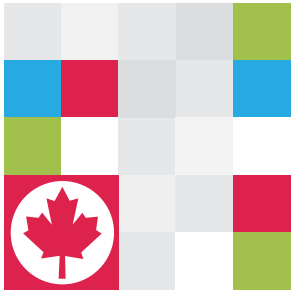
▲ Abdelaziz Iouy



▲ Sema Blegne



▲ Mike McPherson



### La résolution 1.8 amendée a été adoptée.

La résolution demande entre autre aux **membres** de faire pression sur leurs gouvernements afin de préserver la diversité linguistique au sein des systèmes d'éducation, de réaliser des efforts particuliers pour garantir l'alphabétisation et la scolarisation de tous, ainsi que la formation des enseignant(e)s, dans les langues maternelles ainsi que dans la langue officielle, lorsque celles-ci sont différentes, de fournir des manuels scolaires, des logiciels et toute autre ressource éducative édités dans ces langues, et d'engager une lutte contre les discriminations d'ordre linguistique dans le cadre scolaire.

### DOCUMENT POLITIQUE SUR L'ÉDUCATION

**La résolution de mise en œuvre 3** - Politique en matière de direction des établissements scolaires - a été présentée par Ragnhild Lied au nom du Bureau exécutif et appuyée par Mugwena Maluleke.

Ragnhild Lied a expliqué que la direction des établissements scolaires était un élément essentiel à l'éducation de qualité, et qu'il était préoccupant de constater que celle-ci ne bénéficiait pas du soutien nécessaire. Il importe que les responsables d'établissement scolaire ne soient pas uniquement des administrateurs/trices, mais jouent également le rôle de formateurs/trices pédagogiques, si bien qu'ils/elles nécessitent une formation consacrée à la direction pédagogique. Tant les hommes que les femmes doivent pouvoir accéder de manière égalitaire aux postes de direction proposés par les établissements scolaires. Cette résolution de mise en œuvre offre une plate-forme permettant de renforcer les fonctions de direction au sein de l'éducation, a-t-elle déclaré.

Mugwena Maluleke a déclaré que l'adoption de cette résolution permettrait de renforcer le caractère inspirant des écoles et de créer les conditions propices au travail des directeurs/trices et du personnel administratif. Offrir aux directeurs/trices d'établissement scolaire une formation de qualité contribuerait à faire progresser la lutte pour endiguer les problèmes de drogue, de violence et de harcèlement dans les écoles, et à créer un monde meilleur pour tou(te)s.

#### **Quatre interventions à signaler:**

Bernard Gaucher (**FPPU/Canada**) s'est exprimé en faveur de la résolution et a déclaré que toutes les catégories d'employé(e)s de l'éducation devaient être prises en considération dans les débats et qu'il importait de maintenir des liens étroits entre les groupes.

Louise Green (**NZEI Te Riu Roa/Nouvelle-Zélande**) s'est félicitée de l'importance accordée aux principes de collaboration et de collégialité. En Nouvelle-Zélande, a-t-elle, précisé, bon nombre de directeurs/trices d'établissement scolaire ont abandonné la profession en raison de la charge de travail et de l'absence de soutien. Les directeurs/trices d'établissement scolaire devraient bénéficier d'un soutien leur permettant de dispenser le meilleur enseignement qui soit, ils/elles devraient travailler en équipe et avoir la possibilité de former leurs successeurs.

Joël Olive (**UNSA Education/France**) s'est exprimé en faveur de la résolution, soulignant que l'indépendance et l'autonomie des institutions étaient des facteurs essentiels pour prendre en compte les besoins et les profils sociaux de chacun. Par ailleurs, il importe que les membres de la direction puissent se consacrer uniquement aux responsabilités liées à leur fonction au sein de l'établissement. La collaboration avec le personnel est importante, tout comme le droit de la direction de faire partie d'un syndicat.

Tim Parker (**NEA/États-Unis**) a souligné la nécessité de permettre à l'ensemble des employé(e)s de l'éducation d'accéder aux fonctions de direction.

### La résolution de mise en œuvre a été adoptée.

La résolution présente 16 principes clés de la politique de l'IE en matière de direction des établissements scolaires, couvrant des domaines tels que les capacités de la direction, l'inclusion des PSE et du personnel administratif, le soutien à la formation, l'autonomie, la négociation collective, le dialogue social et l'inclusion de l'ensemble du personnel dans tous les aspects des politiques éducatives.

### 3.12 ALLOCUTION D'ALICE ALBRIGHT, DIRECTRICE GÉNÉRALE, PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

**Alice Albright** a rendu hommage à l'héroïsme des enseignant(e)s qui, souvent confronté(e)s à des défis quasiment insurmontables, continuent néanmoins à enseigner. Elle a souligné le travail remarquable des enseignant(e)s qui, en définitive, est une caractéristique normale de ce métier, rappelant que l'éducation de qualité doit être accessible à chaque enfant dans le monde.

Elle a ajouté que les nouveaux ODD sont, eux aussi, universels. Elle a rappelé que l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) réservé à l'éducation consistait à garantir à chaque enfant un accès à l'enseignement primaire. Bien que cet objectif n'ait pas été atteint, le nombre d'enfants non scolarisés a diminué de moitié entre 2000 et 2015, passant de 108 à 59 millions. Désormais, l'ODD pour l'éducation comprend des dispositions pour les différents niveaux d'enseignement et d'apprentissage tout au long de la vie. Il est crucial de prévoir des enseignant(e)s professionnel(le)s dans chaque classe, dans chaque école, a-t-elle déclaré.

Pour atteindre cet objectif, a-t-elle ajouté, des investissements sont nécessaires, rappelant que le rapport mondial de suivi de l'UNESCO avait identifié un manque de financement externe annuel de 39 milliards pour permettre à chaque enfant de fréquenter l'enseignement primaire et secondaire. Malgré leur responsabilité en matière d'éducation, les gouvernements n'investissent pas assez dans ce secteur. Si des progrès doivent être réalisés dans le domaine de l'éducation, il est nécessaire de prendre des mesures pour financer le secteur.

Des investissements doivent également être réalisés dans les piliers de la qualité : formation et développement professionnel des enseignant(e)s, outils et technologies de qualité, programmes scolaires, langues d'enseignement, manuels scolaires et nombre d'étudiant(e)s par enseignant(e).

Elle a mis l'accent sur le rôle des enseignant(e)s dans le cadre de la promotion mondiale de l'équité et de l'inclusion au sein de l'éducation. Elle a également évoqué la mission des organisations d'enseignants qui consiste à faire pression sur les dirigeant(e)s de notre monde, afin de répondre aux besoins éducatifs des enfants dans les pays le plus pauvres.

Le Partenariat mondial pour l'éducation souhaite que les enseignant(e)s participent au dialogue politique sur l'éducation et que ceux/celles-ci fassent en sorte que l'éducation de qualité soit inscrite au rang des priorités de programme pour le développement. Les enseignant(e)s doivent se montrer proactifs/ives au niveau local en ce qui concerne le bon fonctionnement des systèmes d'éducation et leurs fondements (programmes scolaires, normes salariales, collecte de données, construction d'écoles, fréquentation scolaire, etc.). La voix des enseignant(e)s doit également s'exprimer dans les discussions entourant la véritable définition de la qualité au sein de l'éducation.

### 3.13 RESOLUTIONS (SUITE)

#### ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS EN TANT QUE LEADERS

**La résolution 2.4 a été retirée** par le syndicat qui l'a proposée (CTF-FCE/Canada).

#### DROIT À L'ÉDUCATION DES PERSONNES DÉPLACÉES ET DES ENFANTS RÉFUGIÉS ET APATRIDES

**La résolution composite regroupant les résolutions 1.10 et 3.4** a été présentée par Graham Dawson (NASUWT/Royaume-Uni) et appuyée par Michelle Olivier (SNUipp-FSU/France).

Graham Dawson a expliqué que les statistiques des Nations Unies du mois de juin 2015 avaient révélé que 60 millions de personnes étaient déplacées à travers le monde. Le Liban, pays de 9 millions d'habitants, compte sur son territoire 1,5 million de réfugié(e)s. La Jordanie et l'Égypte sont confrontées à des arrivées similaires.

Bon nombre de réfugié(e)s sont des enfants n'ayant plus la possibilité d'aller à l'école. Michelle Olivier a précisé que 40 % des enfants non scolarisés vivaient dans des pays en situation de conflit. Un enfant apatride naît toutes les 10 minutes.

#### Six interventions à signaler:

Rose Thérèse Magalie Georges (CNEH/Haïti) a déclaré que l'UNNOEH soutenait également cette résolution. Elle a soulevé le problème des enfants apatrides



▲ Davanand Sinanan



▲ Georgiy Trukhanov



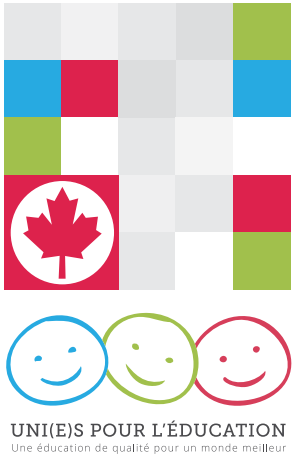
▲ Mugwena Maluleke



▲ Alice Albright



▲ Louise Green



renvoyés vers Haïti par la République dominicaine et a exprimé ses inquiétudes concernant les difficultés rencontrées par son pays pour leur garantir un droit à l'éducation, sachant qu'il est déjà difficile d'assurer celle des enfants nés sur le territoire national.

Stephanie Ly (**AFT/États-Unis**) a soutenu la résolution et a expliqué que dans l'État où elle est née, le Nouveau-Mexique, l'AFT s'efforçait d'obtenir la fermeture du plus grand centre de détention pour femmes et jeunes filles du pays, étant donné la mauvaise qualité de l'enseignement privé qui y est dispensé. L'éducation doit être ouverte à tou(te)s, quel que soit le contexte, la situation sociale ou l'origine.

Michael Thomson (**NTEU/Australie**) s'est déclaré favorable à la motion, soulignant que les syndicats s'intéressaient tout particulièrement à la question des réfugié(e)s.

Aurelia Sarasin (**SNES-FSU/France**) a déclaré qu'il était primordial pour l'IE de mettre en lumière la nécessité de garantir l'éducation de chaque enfant, en particulier les victimes de catastrophes et de crimes de guerre.

Abdelaziz Iouy (**SNE-FDT/Maroc**) a expliqué que la situation des réfugié(e)s était particulièrement d'actualité au Maroc et rappelé que la crise des réfugié(e)s trouvait son origine dans la guerre, abandonnant de nombreuses mères de famille à la mendicité.

Jean Kamdem (**FESER/Cameroun**) a déclaré que l'IE devrait demander aux Nations Unies de prévoir un protocole supplémentaire permettant de tenir les belligérants responsables des retombées de la guerre sur l'éducation et les étudiant(e)s.

### **La résolution composite regroupant les résolutions 1.10 et 3.4 a été adoptée.**

Cette résolution entérine l'engagement du Congrès à soutenir les organisations membres dans les pays accueillant un grand nombre de réfugiés et d'enfants déplacés, ainsi que son engagement à faire pression sur les agents nationaux et internationaux pour que l'aide financière soit réservée en priorité à l'éducation des réfugiés et des personnes déplacées sur le territoire national.

### **QUESTIONS RELATIVES A LA REGION AFRIQUE**

**La résolution 1.15** a été présentée au nom du **Bureau exécutif** par Irene Duncan-Adanusa. Elle a soulevé les problèmes de la région en lien avec la situation socio-économique du continent, conséquence d'un manque de volonté politique, d'une mauvaise gestion des ressources et d'un détournement des budgets de l'éducation. Les problèmes abordés concernent l'accès à l'éducation, en particulier pour les filles ; les problèmes de sécurité au Nigeria, au Soudan du Sud, au Congo et au Mali ; la pénurie de personnel qualifié ; l'absence de fournitures de base ; et les contraintes budgétaires. La privatisation et la commercialisation de l'éducation se confirment à également à plusieurs niveaux à travers le continent.

La résolution a été appuyée par Wilson Sossion (**KNUT/Kenya**), qui a déclaré que les gouvernements devaient réaliser des investissements substantiels dans l'éducation. Les affiliés de l'IE doivent plaider en faveur d'un renforcement de la qualité de l'éducation afin de faire meilleur usage des ressources éducatives et promouvoir la démocratie et l'équité au sein des syndicats, en vue d'engager un dialogue efficace avec les gouvernements. Il a également soulevé la question de l'épidémie d'Ebola qui menace l'éducation et de Boko Haram au Nigeria qui menace l'ensemble du continent.

#### **Neuf interventions à signaler:**

Candice Owley (**AFT/États-Unis**) a félicité les syndicats et les enseignant(e)s confronté(e)s aux difficultés que pose l'épidémie d'Ebola. Cette dernière a mis en lumière l'absence et les retards dans les services de santé publique, a-t-elle déclaré, ajoutant qu'il s'agissait d'une lutte mondiale pour les soins de santé publics.

Yohannes Benti (**ETA/Ethiopie**) a déclaré que l'ETA souhaiterait que la question de la fragmentation des syndicats soit adoptée au 6<sup>e</sup> Congrès mondial et incluse dans la résolution.

Samuel Kubasu Shimenga (**UASU/Kenya**) a signalé que Boko Haram avait massacré 150 étudiant(e)s et enseignant(e)s dans une université et a demandé de soutenir le Nigeria, en proie à des problèmes sécuritaires.

Nkosana Dolopi (**SADTU/Afrique du Sud**) a déclaré que les syndicats pourraient faire davantage s'ils étaient soutenus de manière adéquate par l'IE. Ebola, le VIH/SIDA et la violence à l'égard des homosexuel(le)s peuvent être combattus si les

individus collaborent et s'unissent.

Stella Mamotto (**TTU/Tanzanie**) a déclaré que, dans certaines régions, les enseignant(e)s et les étudiant(e)s étaient pris(es) pour cible par des membres de la société refusant que les enseignant(e)s influencent leurs enfants. De même, le TTU condamne fermement l'assassinat des albinos.

Diallo Hamady Yero (**SNEF/Mauritanie**) a déclaré que la Mauritanie était un pays plus proche de l'Afrique l'Ouest mais sans appartenir à la région MENA, où les langues les plus couramment parlées sont le français et l'arabe.

Etienne Paulin Songoli (**SYNEC/République centrafricaine**) a déclaré que la République centrafricaine était frappée de plein fouet par des événements politiques et militaires, et que les étudiant(e)s souffraient grandement de cette situation. Il a ajouté que son pays enregistrait plus d'enfants non scolarisés que scolarisés. Ce constat est important dans la mesure où le pays compte 2,3 millions d'enfants en âge de scolarité, soit près de la moitié de la population. Le manque d'écoles a favorisé le développement des établissements privés à travers le pays, une tendance qu'il juge préoccupante.

Jean Kamdem (**FESER/Cameroun**) a déclaré que d'autres pays touchés par Ebola, comme le Tchad, devraient également être mentionnés dans la résolution.

Amadou Diaoune (**SUDES/Sénégal**) a demandé d'ajouter à la résolution la question du financement de l'éducation. Il a expliqué que les ressources destinées à l'éducation n'étaient pas utilisées à bon escient et que les formations adressées aux enseignant(e)s étaient insuffisantes. Le Sénégal a désormais recours à des enseignant(e)s volontaires ne possédant aucune formation.

#### La résolution 1.15 a été adoptée.

La résolution demande de meilleures conditions de travail ainsi que le respect des droits humains et syndicaux sur l'ensemble du continent. Parmi d'autres engagements, le 7<sup>e</sup> Congrès mondial a décidé que l'**IE** et **ses affiliés** organiseraient des campagnes pour mobiliser le public et faire pression sur le gouvernement pour augmenter les dépenses dans le secteur de l'éducation à hauteur de 6 % minimum du PIB.



▲ Plenary view



▲ Graham Dawson



▲ Plenary view



▲ Michael Thomson



▲ Stella Mamotto

# Séance plénière du Congrès V :

Jour 3 – Vendredi 24 juillet – Après-midi

## 5.1 RESOLUTIONS (SUITE)

### UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**La résolution de mise en œuvre, Utilisation des technologies de l'information et de la communication** (addendum 2 au Document politique sur l'éducation: Le rôle des syndicats de l'éducation dans l'utilisation des TIC) et les mesures qui doivent être prises pour promouvoir et garantir l'utilisation appropriée des TIC dans l'éducation a été présentée au nom du **Bureau exécutif** par Emily Noble (**CTF-FCE/Canada**) et appuyée par Ryosuke Kato (**JTU/Japon**).

Emily Noble a souligné que les TIC représentaient un outil important pour améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement et de l'apprentissage, mais qu'elles ne devaient pas pour autant remplacer un financement adéquat de l'éducation. Nombreux sont les risques associés aux TIC qui doivent être éliminés, comme la haine, la pornographie et le cyber-harcèlement. Les TIC ne peuvent jamais remplacer la relation qui existe entre l'étudiant(e) et l'enseignant(e) et ne doivent pas servir l'exploitation commerciale de l'éducation. Les programmes de formation doivent répondre aux plus hautes normes en matière d'inclusion, d'accès et de qualité. Les programmes de formation à distance doivent être contrôlés afin de garantir leur qualité. Elle a appelé les gouvernements à définir des politiques nationales en matière de TIC permettant de garantir l'accès, la formation, le développement professionnel continu, l'accès gratuit à Internet et la haute qualité des technologies. Ces projets devraient être élaborés avec la pleine participation du personnel enseignant et celle de leurs organisations. Il convient en outre de remédier à la fracture numérique entre les pays et entre les zones rurales et urbaines.

#### **Cinq interventions à signaler:**

Appuyant la motion, Augusto Alexandre Da Cunha Dias (**FNE/Portugal**) a déclaré que le personnel enseignant ne pouvait être ni manipulé ni contrôlé, et qu'il devait bénéficier de conditions de travail appropriées lui permettant d'utiliser ces ressources dans le cadre pédagogique.

Sylvain Marois (**FNEEQ-CSN/Canada**) a émis des inquiétudes concernant ceux qui contrôleront les TIC et les normes qui seront appliquées. Il a également rappelé le risque potentiel de commercialisation et de normalisation du contenu.

Robert Dahlgren (**Läraförbundet/Suède**) a déclaré que la profession enseignante devait se charger de développer les TIC dans les écoles et au sein de l'éducation, ajoutant que ces technologies offraient pléthore de possibilités pédagogiques et que les enseignant(e)s devaient les utiliser à leur avantage au travers des ressources destinées à renforcer leurs capacités.

Jean-Hervé Cohen (**SNES-FSU/France**) a commenté la résolution en soulignant que celle-ci offrait un bon équilibre entre la promotion des TIC et la vigilance dont doivent faire preuve les enseignant(e)s vis-à-vis d'une mauvaise utilisation de ces outils. Il est crucial de tenir compte de la Déclaration relative à l'enseignement supérieur adoptée à Bruxelles, a-t-il conclu.

Thordur Hjaltested (**KI/Islande**) a déclaré que les TIC étaient très avancées en Islande, la plupart des écoles et des foyers étant connectés à Internet. Il a demandé d'accorder une attention particulière aux points 5 et 6 des mesures, ainsi qu'à la nécessité de garantir un financement public pour l'utilisation des TIC.

#### **La résolution de mise en œuvre a été adoptée.**

La résolution étend et précise la position politique de l'IE ainsi que le rôle des syndicats de l'éducation concernant l'utilisation des TIC. Les participant(e)s au débat ont souligné la nécessité de promouvoir les TIC et de les utiliser à l'avantage des enseignant(e)s et des étudiant(e)s. La résolution comprend des mesures pour promouvoir les TIC et garantir leur utilisation appropriée au sein de l'éducation. L'IE consultera ses membres et les gouvernements concernant les meilleurs moyens d'utiliser les TIC.



## GROUPE C : DROITS HUMAINS ET SYNDICAUX

## DOCUMENT POLITIQUE SUR LES DROITS HUMAINS ET SYNDICAUX

**La résolution de mise en œuvre** a été présentée au nom du Bureau exécutif par Mugwena Maluleke (**SADTU, Afrique du Sud**) et appuyée par Davanand Sinanan (**TTUTA/Trinité-et-Tobago**).

Dans son commentaire, Mugwena Maluleke a déclaré que cette résolution appelait l'IE à défendre la liberté syndicale, en tant que droit humain fondamental, et à promouvoir et protéger les droits de l'enfant et des étudiant(e)s. Les syndicats indépendants constituent des instruments permettant aux travailleurs/euses d'améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail. Si la lutte historique des syndicats de l'éducation pour éradiquer le travail des enfants et défendre leurs droits demeurent pertinente pour les écoles, elle détermine également l'avenir des enfants et des sociétés. Les syndicats, notamment ceux représentant le personnel de l'éducation, combattent également les inégalités, offrent des opportunités et instaurent la confiance, la démocratie et la justice sociale. Toutes ces luttes s'appuient sur une application efficace de l'ensemble des droits humains. Ce n'est qu'au travers de la protection et du respect de ces droits que le progrès social et économique, ainsi que l'édification de sociétés décentes, sont possibles.

**Quatre interventions à signaler:**

Silvia Joaquin (**FNE/Portugal**) a déclaré que cette résolution était nécessaire compte tenu des problèmes que rencontre notre monde, notamment les violations des droits humains et les restrictions imposées aux services publics. Nous devons lutter pour défendre notre dignité dans le cadre professionnel et promouvoir le travail décent et le dialogue social, a-t-il conclu.

Kolbjorg Odegaard (**UEN/Norvège**) a déclaré que ce Document politique rendrait plus difficile la tâche des gouvernements qui persistent à ignorer les syndicats et leurs droits. Il s'agit d'un outil puissant reposant sur les droits humains et syndicaux fondamentaux reconnus de manière universelle, destiné à être utilisé dans le cadre des négociations avec les gouvernements.

Maria Rönn (**Läraryrbundet/Suède**) a salué le développement d'une politique relative aux droits humains et syndicaux. Chaque fois que les syndicats remportent une victoire dans l'exercice de leurs droits, à titre individuel ou collectivement, ils consolident et renforcent leurs droits communs et affirment leur identité en tant qu'acteurs au sein d'un mouvement puissant et indépendant, libre de toute ambition commerciale. Les gouvernements doivent se rappeler qu'il leur appartient de garantir ces droits, a-t-elle conclu.

Au cours de leur intervention commune, Randi Weingarten (**AFT/États-Unis**) et Juan Díaz de la Torre (**SNTE/Mexique**) ont expliqué que leurs syndicats travaillaient en étroite collaboration. Ils expriment d'une seule voix les revendications de leurs membres et estiment tous deux qu'un enseignement public de haute qualité est un droit humain et civil fondamental universel, y compris pour les enfants en situation de handicap, les migrant(e)s, les communautés autochtones, etc. Ensemble, les deux syndicats mènent une lutte contre les intérêts des entreprises qui portent préjudice à l'enseignement public et aux droits collectifs et qui tentent de transformer les écoles en systèmes mercantiles créant des clivages entre les enfants riches et pauvres.

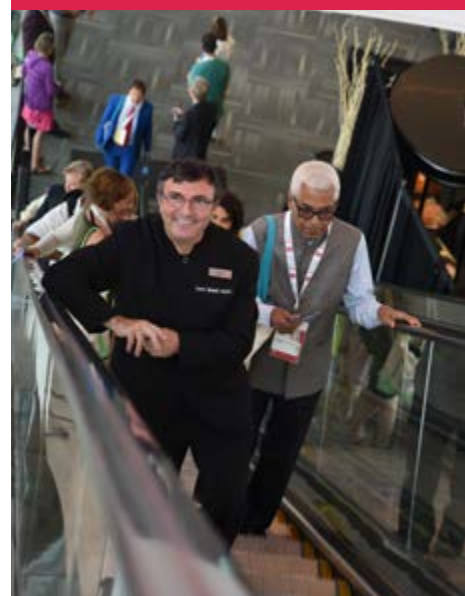
**La résolution de mise en œuvre a été adoptée.**

Le Document politique décrit comment les droits humains et syndicaux renforcent le travail des syndicats de l'éducation et mandate ceux-ci pour agir au nom de leurs membres. Il reflète les valeurs et les objectifs fondamentaux défendus par l'IE au travers de sa constitution, de ses politiques et des activités de son programme. Il est complémentaire du Document politique sur l'éducation adopté par le 6<sup>e</sup> Congrès mondial de l'IE en 2011.

Le document présente des principes en lien avec les droits humains dans un monde globalisé, l'éducation pour le monde que nous voulons, le rôle des syndicats de l'éducation, les droits des travailleurs/euses, de l'enfant et des étudiant(e)s.



▲ Emily Noble

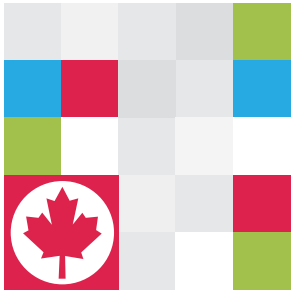
▲ Robert Jeyakumar Plamel  
Nathan

▲ En route pour la plénière



▲ Joël Olive

▲ Randi Weingarten  
et Juan Díaz de la Torre



## MIGRATION, DIVERSITE SUR LE LIEU DE TRAVAIL ET RACISME

**La résolution 3.3** a été présentée par Kathy Wallis (**NASUWT/Royaume-Uni**), qui a souhaité rendre hommage aux enseignant(e)s migrant(e)s et féliciter leur travail. Pourtant, bien trop souvent, les enseignant(e)s migrant(e)s doivent faire face aux discriminations, tandis que leurs qualifications ne sont pas reconnues. Garantir les droits des enseignant(e)s migrant(e)s et du personnel de soutien à l'éducation doit être au centre de la campagne de l'IIE pour l'éducation de qualité. La résolution a été appuyée par Marietta English (**AFT/États-Unis**) qui a déclaré que les enseignant(e)s migrant(e)s enrichissaient les programmes scolaires et les échanges d'idées, que leur dignité devait être respectée et leur lieu de travail exempt de toute discrimination.

### **Amendement:**

*L'amendement (a)* - supprimer « et la Banque mondiale », insérer « et » avant « l'OIT » - a été présenté par Mary Compton (**NUT/Royaume-Uni**), qui a déclaré que l'IIE devrait travailler avec les communautés, les enseignant(e)s, les parents et les étudiant(e)s à travers le monde, plutôt que d'accorder une quelconque crédibilité à « l'appel à la justice sociale » lancé par la Banque mondiale en collaborant avec cette dernière. L'amendement a été appuyé par Gabriel Caldentey Ramos (**STES-I/Espagne**), qui a souligné que la Banque mondiale n'avait pas pour mission de promouvoir les valeurs sociales et la démocratie, mais bien de défendre un programme capitaliste où le profit prévaut sur l'individu et où l'austérité devient une fin en soi.

L'amendement (a) **a été adopté.**

### **Deux interventions à signaler concernant la résolution:**

Kamuran Karaca (**Eğitem Sen/Turquie**) a évoqué le droit à l'éducation pour les enfants réfugiés. Plusieurs milliers de personnes ont fui la Syrie et des millions de réfugiés vivent en Turquie. Les conditions dans lesquelles travaillent les migrant(e)s sont désastreuses, l'enseignement en langue kurde est interdit, mais les enfants réfugiés peuvent bénéficier d'une éducation dans leur propre langue, a-t-il ajouté.

Milagros Ogalinda (**SMP-NATOW/Philippines**) a déclaré que la rotation du personnel était un problème majeur au sein de l'éducation. Un grand nombre d'enseignant(e)s philippin(ne)s travaillent à l'étranger où ils/elles exercent des fonctions de domestique ou de gardiennage au lieu d'enseigner, tandis que les enseignant(e)s spécialisé(e)s dans les matières principales quittent les Philippines. Cette situation se traduit par une pénurie d'environ 40.000 enseignant(e)s par an et une chute vertigineuse du nombre de syndicalistes, tant dans les écoles privées que publiques. Il est nécessaire de formuler des recommandations politiques en vue d'endiguer la migration des enseignant(e)s vers/ depuis un autre pays.

**La résolution 3.3** amendée **a été adoptée.**

La résolution confie à l'**Internationale de l'Éducation (IE)** un mandat pour soutenir le travail des organisations membres en faveur de la promotion de l'égalité pour les enseignant(e)s migrant(e)s. Le Congrès a décidé de continuer à soutenir le travail de collaboration de l'IIE avec des organisations telles que l'UNESCO et l'OIT afin de promouvoir les avantages de la mobilité enseignante.

## VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE (VGMS)

**La résolution 3.1** a été présentée au nom du **Bureau exécutif** par Margaret Rwabushaija (**UNATU/Ouganda**). Elle a expliqué que des millions d'enfants et d'employé(e)s de l'éducation étaient touché(e)s par la VGMS, malgré les engagements pris par un grand nombre de gouvernements pour garantir la sécurité dans les écoles. La VGMS se réfère à la violence survenant dans l'enceinte, à proximité et sur le chemin des établissements scolaires. Elle englobe la violence verbale, les intimidations, le cyberharcèlement, ainsi que le harcèlement sexuel et physique. Le personnel de l'éducation et les étudiant(e)s peuvent être les victimes, mais aussi les auteurs de ces agissements. Rarement rapportée et trop souvent ignorée, la VGMS représente une entrave importante à l'exercice du droit à l'éducation. Les jeunes enfants, les femmes et les LGBT sont particulièrement vulnérables. La VGMS a le plus souvent comme conséquence une faible fréquentation scolaire des victimes, leur abandon scolaire précoce et le manque de confiance. La résolution renvoie à la Déclaration intitulée « Les établissements scolaires doivent être des havres de paix » et appelle à la définition d'un cadre politique destiné à prévenir la VGMS et à protéger les effectifs et leurs étudiant(e)s. Elle demande



également aux gouvernements de consulter les syndicats et de faire en sorte que la problématique de la VGMS soit intégrée à la formation initiale et au développement professionnel continu des enseignant(e)s. Elle invite également l'IE à réviser la déclaration relative à l'éthique professionnelle afin d'inclure la VGMS comme il se doit, a-t-elle conclu. La résolution a été appuyée par Lok Yim Pheng (**NUTP/Malaisie**).

#### Amendements:

L'amendement (a) roposant l'insertion d'un nouveau paragraphe entre les paragraphes 3 et 4 a été présenté par Donna Chiera (**AFT/États-Unis**) et appuyé par Mike Jennings (**IFUT/Irlande**).

L'amendement (a) a été adopté.

L'amendements (b) and (c) ont été présentés par Line Camerlain (**CSQ/Canada**) et appuyés par Awa Wade (**UDEN/Sénégal**). L'amendement (b) propose d'ajouter au paragraphe 11b les mots « Des formations aux étudiantes et étudiants seraient également souhaitables » après « résoudre les problèmes liés à la violence fondée sur le genre en milieu scolaire ». L'amendement (c) propose d'ajouter à la fin du paragraphe 12c la phrase « Une formation sur l'égalité de genre pour le personnel et les étudiantes et étudiants serait à cet égard souhaitable ».

Line Camerlain a expliqué que ces amendements visaient à également inclure la formation des étudiant(e)s et la formation initiale et continue du personnel dans ce domaine. Awa Wade a expliqué que, en Afrique, le statut des femmes est limité et spécifique et qu'il est donc nécessaire d'organiser des formations consacrées à ces problématiques pour mieux garantir l'égalité des genres.

Les amendements (b) et (c) ont été adoptés.

L'amendement (d) au paragraphe 12 - ajouter le nouvel alinéa « Organiser un sommet mondial sur la violence fondée sur le genre en milieu scolaire, conjointement à la prochaine Conférence mondiale des femmes de l'IE » entre les alinéas 12b et 12c et adapter la numérotation - a été présenté par Max Hyde (**NUT/Royaume-Uni**). Elle a expliqué que la sécurité des étudiant(e)s et du personnel dans les écoles était une condition préalable essentielle à l'éducation de qualité. Elle a appelé à l'action coordonnée, globale et intégrée et à l'organisation d'un sommet sur la VGMS en marge de la Conférence mondiale des femmes. L'amendement a été appuyé par Kim Knappett (**ATL/Royaume-Uni**), qui a souligné la nécessité de définir des stratégies, fixer des échéances et mener des actions pour éradiquer la VGMS.

Au nom du **Bureau exécutif**, Juçara Dutra Vieira s'est déclarée opposée à l'amendement. Elle a expliqué que la stratégie relative à la VGMS pouvait effectivement être discutée à la prochaine conférence des femmes, que le Bureau exécutif y était favorable, mais qu'il ne soutenait pas l'idée de créer un sommet séparé.

L'amendement (d) a été rejeté.

#### Quatre interventions à signaler:

Shelvy Abrams (**AFT/États-Unis**) a déclaré que la VGMS était l'antithèse même de l'éducation et que cette résolution offrait l'opportunité à l'IE d'adopter une position ferme.

Lucila Garfias Gutiérrez (**SNTE/Mexique**) a déclaré que la VGMS était en recrudescence et touchait en grande majorité les femmes et les filles, en violation des OMD. Les gouvernements doivent créer un cadre juridique pour éradiquer toutes les formes de discrimination dans les écoles, a-t-elle déclaré, soulignant l'importance d'informer le grand public et d'assurer des formations dans ce domaine. L'IE devrait réserver des espaces de discussion plus larges afin de pouvoir examiner cette thématique en profondeur.

Dianne Woloschuk (**CTF-FCE/Canada**) a déclaré que sa fédération collaborait avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles et que cette résolution lui permettrait de continuer à sensibiliser le public à cette problématique. La VGMS demeure un défi urgent à relever au Canada, où les femmes autochtones comptent pour une large part des victimes. La VGMS engendre un cercle vicieux pour les jeunes filles, aboutissant à des problèmes de logement, d'addictions, d'abandon scolaire, etc.

Angela Wijesinghe (**ACUT/Sri Lanka**) a souligné que, dans la quasi-totalité des pays, les femmes et les filles subissaient différentes formes de violence, notamment



▲ Katty Wallis



▲ Milagros Ogalinda



▲ Yilmaz Burcu (au nom de Kamuran Karaca)



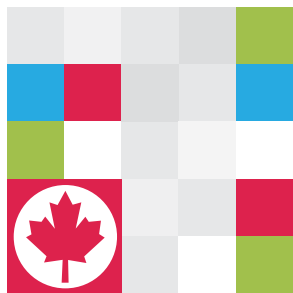
▲ Margaret Rwabushaija



▲ Urnes



▲ Vue sur l'aplénière



domestique. Elle a déclaré que la violence à l'égard des femmes devait être appréhendée dans un contexte plus large et la VGMS abordée dans le cadre d'un forum plus étoffé tenant compte de toutes les formes de violence.

### La résolution 3.1 amendée a été adopté.

La résolution confie au Bureau exécutif un mandat pour réviser la Déclaration de l'IE relative à l'éthique professionnelle, collaborer avec les Nations Unies et les partenaires de la société civile dans le cadre de cette thématique et aider les organisations membres à faire pression sur leurs gouvernements pour mettre un terme à la VGMS dans leur juridiction.

## 5.2 ALLOCUTION DE MONTSERRAT GOMENDIO, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE POUR L'ÉDUCATION AUPRES DE L'OCDE

La qualité de tout système d'éducation repose sur la qualité de ses enseignant(e)s, a déclaré **Montserrat Gomendio**, Directrice générale adjointe pour l'éducation auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il s'agit du facteur le plus important pour influencer la performance des étudiant(e)s. En conséquence, garantir la haute qualité des enseignant(e)s et leur satisfaction vis-à-vis de leur profession, tout en leur offrant des environnements collaboratifs et motivants, doit devenir une priorité de tout système d'éducation.

Cela implique le développement de tous les aspects professionnels de l'enseignement, le recrutement de talents, le soutien aux enseignant(e)s dans le cadre de leur développement professionnel continu, l'offre de différentes perspectives de carrière - autant de facteurs devant se refléter dans l'image qu'offrent les enseignant(e)s à la société.

Abordant la question de la valorisation des enseignant(e)s, Gomendio a présenté un tableau montrant qu'en Malaisie, à Singapour, en Corée, dans les EAU et en Finlande, la plupart des effectifs se sentent valorisés par la société. Au contraire, en France et en République slovaque, seuls 5 % des effectifs estiment que leur travail est respecté. Les facteurs qui déterminent le sentiment de satisfaction des enseignant(e)s vis-à-vis de leur profession, a-t-elle déclaré, sont notamment la gestion des classes plutôt que leur taille et la collaboration entre enseignant(e)s. « *Plus grande est la collaboration entre enseignantes et enseignants, plus fort sera leur sentiment de satisfaction et d'efficacité vis-à-vis de leur profession* ».

S'agissant des fonctions de direction et du développement, la plupart des enseignant(e)s expliquent à l'OCDE que le développement professionnel a un impact sur leur enseignement. Par ailleurs, dans la majorité des pays, la plupart des enseignant(e)s reconnaissent que leur rôle consiste à aider les étudiant(e)s dans leurs propres recherches, en leur laissant la liberté de trouver les solutions avant qu'elles ne leur soient données. Cependant, seule la moitié des enseignant(e)s déclare que leurs étudiant(e)s travaillent souvent en petits groupes pour aboutir à une solution commune - démarche d'une importance cruciale au vu du type de compétences requises au 21<sup>e</sup> siècle. De même, seul un tiers des étudiant(e)s travaille fréquemment dans le cadre de projets nécessitant au moins une semaine d'investissement avant de pouvoir être achevés - élément tout aussi crucial compte tenu des compétences plus spécialisées requises au 21<sup>e</sup> siècle. « *Il reste encore un long chemin à parcourir pour instituer le type d'environnement d'apprentissage innovant qui permettrait aux enseignant(e)s d'adopter les méthodes pédagogiques qu'ils/elles considèrent comme hautement importantes* », a-t-elle conclu.

## 5.3 RESOLUTIONS (SUITE)

### DROITS DES LGBTI

**La résolution 3.5** a été présentée par Jennifer Moses (**NASUWT/Royaume-Uni**), qui a déclaré au Congrès que les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) étaient des droits humains fondamentaux ancrés dans le droit international. Toute forme de sectarisme et de haine doit être condamnée, a-t-elle déclaré, ajoutant que les LGBTI sont considéré(e)s comme illégaux/ales dans 78 pays et que des milliers de personnes dans le monde sont victimes de discriminations, de persécutions et de crimes haineux. La résolution a été appuyée par Frauke Gützkow (**GEW/Allemagne**), qui a déclaré que le personnel de l'éducation devait transmettre les valeurs de tolérance et promouvoir la diversité, tandis que les syndicalistes devaient représenter les intérêts de l'ensemble des membres.

**Amendements:**

*Les amendements (a), (c) et (j)* ont été présentés par Max Hyde (**NUT/Royaume-Uni**). L'amendement (a) propose d'insérer au paragraphe 2 les mots « et la défense » entre « protection » et « des droits humains ». L'amendement (c) propose d'insérer « chercheurs/euses » entre « enseignant(e)s » et « personnel de soutien éducatif » aux paragraphes 9, 13 et 17. L'amendement (j) propose d'insérer un nouveau paragraphe après le paragraphe 19. Max Hyde a déclaré que les éducateurs/trices devaient s'efforcer de démontrer qu'il n'existe pas d'enfant « standard ». Les amendements ont été appuyés par Rob Goodfellow (**UCU/Royaume-Uni**).

Les amendements (a), (c) et (j) **ont été adoptés**.

*Les amendements (b), (d), et (e)* ont été présentés par Donna Chiera (**AFT/États-Unis**) et appuyés par Max Hyde (**NUT/Royaume-Uni**). L'amendement (b) propose d'insérer au paragraphe 2 les mots « ou l'expression du genre » après « identité de genre ». L'amendement (d) propose d'insérer un nouveau paragraphe entre les paragraphes 9 et 10. L'amendement (e) propose d'insérer au paragraphe 14, les mots « de leurs étudiant(e)s, du personnel et des communautés en matière d'identité et d'expression du genre et » après « éducation » et avant « contre l'homophobie » et de supprimer tout après « transphobie » pour remplacer par « au travers de la définition et de la mise en œuvre d'une mission dédiée à la diversité et de l'élaboration d'un plan stratégique notamment axé sur les programmes d'enseignement et les politiques d'emploi efficaces ».

Les amendements (b), (d) et (e) **ont été adoptés**.

*L'amendements (f), (g), (h) et (i)* ont été présentés par Isabel Vera Belmonte (**FECCOO/Espagne**). L'amendement (f) propose d'insérer un nouveau paragraphe après le paragraphe 16 existant. L'amendement (g) propose d'insérer un nouveau paragraphe après le paragraphe 18 existant. L'amendement (h) propose d'insérer un nouveau paragraphe après le paragraphe 19 existant. L'amendement (i) propose d'insérer un nouveau paragraphe après le paragraphe 19 existant.

Isabel Vera Belmonte a expliqué que les membres du personnel enseignant craignent d'afficher leur orientation sexuelle en raison des discriminations directes ou indirectes et des répercussions potentielles sur leur sécurité d'emploi. Elle a demandé de préparer une formation spécifique pour les enseignant(e)s dans ce domaine et de sensibiliser les étudiant(e)s dans les classes et les établissements scolaires. Les gouvernements, les centres de formation et le secteur de l'éducation en général se doivent de comprendre les questions LGBTI et de les appréhender dans des cadres juridiques, de manière à ce que tout le monde soit respecté et valorisé. Les amendements ont été appuyés par Rob Goodfellow (**UCU/Royaume-Uni**).

**Deux interventions à signaler concernant la résolution:**

Ted Kirsch (**AFT/États-Unis**) a demandé instamment aux délégué(e)s de soutenir cette résolution cruciale.

Glenda Boyes (**NAPTOSA/Afrique du Sud**) a déclaré que les syndicats devaient travailler sans relâche dans ce domaine.

**La résolution 3.5 amendée a été adoptée.**

La résolution demande, entre autres, à l'IE d'adopter une approche proactive en ce qui concerne la défense des LGBTI, que ce soit dans le cadre de ses communications ou du soutien aux affiliés, tant au niveau national qu'international.

**DEFENDRE LES DROITS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES**

**La résolution 4.6** a été présentée par une membre du personnel des Nations Unies, Barbara Tavora-Jainchill (**AFT/États-Unis**). Elle a remercié l'AFT d'avoir accepté l'affiliation du personnel des Nations Unies, de même que les syndicats motionnaires. Elle a déclaré que les membres du personnel des Nations Unies conservaient leur liberté syndicale mais perdaient leur droit de négociation collective, une fois embauché(e)s par l'institution. Le personnel des Nations Unies peut uniquement être consulté, alors qu'il mériterait bien plus que cela. La résolution a été appuyée par Dianne Woloschuk (**CTF-FCE/Canada**).

**Deux interventions à signaler:**

John MacGabhann (**TUI/Irlande**) a prié instamment les délégué(e)s de soutenir la résolution. Il est d'une importance cruciale que l'organisation des Nations Unies



▲ Voting



▲ Jennifer Moses



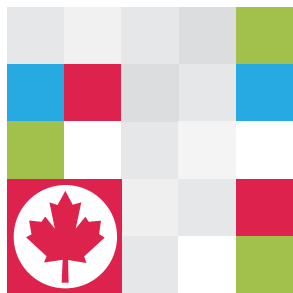
▲ Montserrat Gomendio



▲ Frauke Gützkow



▲ In the registration area



UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur

garantisse des conditions de travail décentes à l'ensemble de son personnel, a-t-il déclaré.

Brian Cookson (**NASUWT/Royaume-Uni**) a déclaré que, si la campagne Uni(e)s avait réussi à faire de l'éducation un objectif des ODD, il demeurait également important de ne pas oublier les droits des travailleurs/euses, y compris ceux du personnel des Nations Unies. Ce dernier travaille à la défense des droits humains et de la justice sociale, mais voit parfois ses propres libertés syndicales violées, tout en étant susceptible de devoir travailler dans des situations peu enviables, a-t-il déclaré.

#### La résolution 4.6 a été adoptée.

A l'instar des autres dispositions, la résolution confie à l'IE un mandat pour informer le Secrétariat général et la direction de toutes les agences des Nations Unies de son soutien et de sa solidarité concernant les droits du personnel des Nations Unies. Elle demande également à l'IE de tenir sa direction et ses affiliés régulièrement informés des progrès accomplis en faveur de l'amélioration des droits du personnel au service des Nations Unies à travers le monde.

## 5.4 RAPPORT DU COMITE DES ELECTIONS

**Anders Rusk** (OAJ), Président du Comité des élections, a annoncé les résultats des élections pour les sièges ouverts. Les neuf candidat(e)s ayant recueilli le plus de voix ont été élu(e)s. Au total, 252 votes valides et 6 votes non valides ont été exprimés.

#### *Liste des candidat(e)s élu(e)s (par ordre alphabétique):*

1. Okju Bak, KTU/Corée
2. Laurent Escure, UNSA-Education/France
3. Luis Grubert Ibarra, FECODE/Colombie
4. Steffan Handal, UEN/Norvège
5. Daniel B. Lafrenière, CSQ/Canada
6. Manuela Mendonça, FENPROF/Portugal
7. Patrick Roach, NASUWT/Royaume-Uni
8. Davanand Sinanan, TTUTA/Trinité-et-Tobago
9. James Tweheyo, UNATU/Ouganda

## 5.5 RESOLUTIONS (SUITE)

### QUESTIONS RELATIVES A LA REGION AMERIQUE LATINE

**La résolution 2.7** présentée au nom du **Bureau exécutif** par Juçara Dutra Vieira demande instamment à l'IE de continuer à dénoncer les violations des droits humains et syndicaux perpétrées par le gouvernement du Honduras, et de définir une stratégie pour protéger ces droits, au travers de mesures telles que des actions de solidarité, des campagnes et des manifestations.

Juçara Dutra Vieira a déclaré que cette résolution s'appuyait sur l'engagement de l'IE à lutter en faveur des droits humains et syndicaux, afin d'instaurer la démocratie et la paix. Elle a mis l'accent sur les difficultés rencontrées par le Honduras depuis le coup d'Etat de 2009, caractérisées par des violations systématiques des droits humains et syndicaux. Elle a déclaré que les attaques dirigées contre les professionnel(le)s de l'éducation avaient également une incidence sur la jeune génération et les étudiant(e)s. Elle a demandé aux militant(e)s syndicaux/ales de dénoncer la situation au Honduras et notamment les assassinats d'enseignant(e)s, et de définir une stratégie visant à protéger les droits humains et syndicaux. La résolution a été appuyée par Hugo Yasky (**CTERA/Argentine**), qui a déclaré que le Honduras était le premier pays d'Amérique latine à avoir connu un coup d'Etat au 21<sup>e</sup> siècle. La démocratie, ainsi que les droits humains et syndicaux, doivent être défendus, a-t-il déclaré.

#### *Quatre interventions à signaler:*

Francisco Javier Duarte Flores (**SNTE/Mexique**) a déclaré que la protection des droits humains et syndicaux était un droit fondamental. Il a souligné que le Mexique avait mis en place plusieurs réformes structurelles, y compris dans le secteur de l'éducation. Les syndicats d'Amérique latine devraient contribuer à la défense de l'éducation publique et coopérer au sein de l'IE. L'ensemble des affiliés nationaux de l'IE devraient s'atteler à développer des stratégies mondiales.

Elias Muñoz Varela (**COLPROSUMAH/Honduras**) a déclaré que les enseignant(e)s

au Honduras étaient victimes de menaces et de violations de leurs droits humains et professionnels. 60 enseignant(e)s ont été assassiné(e)s et bon nombre licencié(e)s, certain(e)s en raison de leurs activités syndicales, a-t-il déclaré. Les salaires de l'ensemble des employé(e)s de la fonction publique ont été réajustés et le gouvernement viole les conventions de l'OIT. Il a demandé au Congrès de soutenir le Honduras au travers de cette résolution.

Lilian Andino (**COLPEDAGOGOSH/Honduras**) a déclaré que l'éducation au Honduras était un secteur livré à lui-même depuis de nombreuses années. Les enseignant(e)s puisent dans leurs salaires pour se créer des conditions de travail décentes, il leur est interdit d'organiser des réunions et aucune opportunité de formation ne leur est offerte. Le gouvernement hondurien a voulu instaurer un système d'évaluation normalisé en ligne pour les écoles, a-t-elle déclaré, et tente actuellement de privatiser bon nombre de services, dont la santé et l'éducation.

Rufino Murillo Turcios (**PRICPHMA/Honduras**) a signalé que la liberté syndicale et le droit de grève avaient été supprimés pour les enseignant(e)s au Honduras et que les conditions de travail ne cessaient de se détériorer.

La résolution 2.7 a été adoptée.

#### QUESTIONS RELATIVES A LA REGION ASIE-PACIFIQUE

La résolution 2.9, présentée au nom du Bureau exécutif par Ryosuke Kato, reconnaît que bon nombre d'organisations membres dans la région ne peuvent jouir pleinement de leur liberté syndicale et/ou de leur droit à la négociation collective. Il a indiqué que celle-ci attirait l'attention sur les difficultés rencontrées par les syndicats aux Philippines, au Bangladesh, au Pakistan, au Sri Lanka, au Népal, en Thaïlande, aux Fidji et au Cambodge. La résolution a été appuyée par Ram Pal Singh (**AITF/Inde**), qui a expliqué au Congrès que les peuples de la région Asie-Pacifique continuaient à devoir faire face à des violations de leurs droits humains et syndicaux, qu'ils n'avaient pas le droit de constituer des syndicats et que la plupart d'entre eux se voyaient refuser le droit à la négociation collective.

La résolution a été adoptée.

La résolution demande notamment à l'IE de continuer à dénoncer la situation des droits humains et syndicaux au Cambodge et aux Fidji, en particulier, auprès de l'Organisation internationale du Travail et de toute autre institution compétente.

## 5.6 RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS

Le Président du Comité des résolutions, **Patrick Roach**, a expliqué que la résolution composite E avait été adoptée et que, par conséquent, les deux résolutions initiales 6.1 et 6.2 qui la composent avaient été retirées.

Il a expliqué que, en vertu des Statuts et du Règlement intérieur de l'IE, les six résolutions urgentes suivantes avaient été acceptées:

- Radiation du Korean Teachers and Education Workers Union (**KTU/Corée**)
- Fonds de solidarité de l'IE et réponse aux catastrophes (**NTA/Népal**)
- Situation des enseignant(e)s syndicalistes en Iran (**CCITTA/Iran**)
- Situation en Iran (**NASUWT/Royaume-Uni**)
- Politique d'austérité en Grèce (**OLME/Grèce**)
- Situation des enseignant(e)s en Colombie (**FECODE/Columbie**)

En collaboration avec les syndicats CCITTA/Iran et NASUWT/Royaume-Uni, le Comité des résolutions planche sur la formulation d'une résolution urgente composite relative à l'Iran, dans la mesure où deux projets de résolution concernant ce pays avaient été soumis.

Il a cité trois projets de résolution ne répondant pas aux critères des résolutions urgentes:

- Développement de la personnalité et éducation à la citoyenneté mondiale (**KFTA/Corée**),
- Résolution sur le projet de loi C-377 (**CTF-FCE/Canada, CSQ/Canada, FNEEQ-CSN/Canada, FQPPU/Canada, FPPU/Canada**)
- Une résolution proposée par **ITU/Israël**.

Le rapport du Comité des résolutions, présenté par Patrick Roach et appuyé par Yamile Socolovsky (**CONADU/Argentine**) a été adopté.



▲ Voting



▲ Dans la plénière



▲ Hugo Yasky



▲ Lilian Andino



▲ Ram Pal Singh



▲ Elections aux sièges ouverts

# Séance plénière du Congrès VI :

Jour 4 – Samedi 25 juillet – Matinée

## 6.1 RESOLUTIONS (SUITE)

### QUESTIONS RELATIVES A LA REGION EUROPE

**La résolution 2.8** a été présentée au nom du Bureau exécutif par José Campos Trujillo, qui a expliqué que celle-ci avait pour objectif de s'opposer aux mesures d'austérité au sein de l'éducation, ainsi qu'à la commercialisation, à la privatisation et aux attaques des politiques néolibérales. Le Bureau exécutif dénonce les politiques d'austérité et la privatisation au sein de l'éducation, dont les conséquences à travers l'Europe, a-t-il déclaré, sont le chômage des jeunes, la restriction des droits sociaux et professionnels, ainsi que l'absence de solidarité. De telles politiques sont à l'origine du chômage et de la discrimination. L'austérité s'accompagne également d'une campagne visant à supprimer les syndicats de nos sociétés, mais ces derniers ne peuvent être anéantis dans la mesure où ils sont plus unis que jamais au sein de l'IE. Par ailleurs, l'Europe est le théâtre d'attaques dirigées contre l'Etat-providence, tandis que des dissensions commencent à être observées entre le Nord et le Sud.

La résolution a été appuyée par Christine Blower (**NUT/Royaume-Uni**), qui a déclaré que les syndicats se devaient de bâtir la solidarité et la résilience parmi les acteurs de la société civile en campagne contre les politiques néolibérales. Les syndicats doivent garantir que leurs membres et l'ensemble de la communauté prennent conscience de la situation, pour ensuite canaliser leur colère dans des activités politiques visant à instaurer les changements nécessaires.

#### **Sept interventions à signaler en faveur de la résolution:**

Themis Kotsifakis (**OLME/Grèce**) a déclaré que les mesures d'austérité mises en place par la Troïka avaient eu un énorme impact sur la population et les travailleurs/euses en Europe. Le dialogue social et la négociation collective sont nécessaires en Grèce, comme partout ailleurs, pour soutenir les enseignant(e)s et les écoles publiques.

Carlos López Cortiñas (**FETE-UGT/Espagne**) a déclaré que, en Europe, l'éducation était désormais considérée comme une dépense et non plus comme un investissement. Les dépenses ont été robotées afin de garantir l'équilibre des budgets et les coupes réalisées dans l'éducation en Espagne ont amené à une diminution du nombre de centres de formation et d'enseignant(e)s.

Rosella Benedetti (**UIL-Scuola/Italie**) a déclaré que les salaires du personnel de l'éducation étaient gelés depuis 2009 en Italie. La législation en matière d'éducation a été réformée par le gouvernement sans consulter les enseignant(e)s, les syndicats et les étudiant(e)s. Ce manquement entre en contradiction avec la stratégie Europe 2020, a-t-elle déclaré, appelant à davantage de politiques actives permettant d'améliorer la situation en Europe.

Manuela Mendonça (**FENPROF/Portugal**) a déclaré que les politiques néolibérales avaient été mises en œuvre en Europe non pas au bénéfice de la population et de la qualité de l'éducation, mais bien en faveur des multinationales. Il est nécessaire de faire pression sur le gouvernement, de former des alliances pour promouvoir la solidarité en période de crise et de faire en sorte que ces actions soient coordonnées par le mouvement syndical, a-t-elle déclaré.

Hélène Hemet (**UNSA Education/France**) a déclaré que les mesures prises par le gouvernement s'étaient soldées par un déficit en matière de compétences et de connaissances, favorisant ainsi une hausse du chômage et une fuite des cerveaux.

Apostolos Apostolidis (**POED/Chypre**) a déclaré que la crise économique était utilisée comme prétexte par les gouvernements pour sabrer dans les budgets publics et de l'éducation. Cette résolution permettra de renforcer les capacités des enseignant(e)s et celles de leurs syndicats pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de travail.

Hervé Basire (**FERC-CGT/France**) a déclaré que les questions relatives à l'enseignement supérieur et la recherche seraient examinées à l'occasion de la prochaine Conférence du CSEE dédiée à ce secteur, prévue à Paris. Il importe que



les syndicats remettent en question les mesures discutables qui ont été mises en place par les gouvernements et les institutions européennes, et notamment les décisions limitant les dépenses publiques dans le secteur de l'éducation.

### La résolution 2.8 a été adoptée.

La résolution confie à l'IE et à sa Région européenne, le CSEE, un mandat pour interagir avec les institutions européennes et mondiales, et pour soutenir les actions des affiliés au niveau national et international.

### ACTION SYNDICALE POUR LUTTER CONTRE LES POLITIQUES NEOLIBERALES AU SEIN DE L'ÉDUCATION

**La résolution 1.11** a été présentée par Themis Kotsifakis (**OLME/Grèce**), qui a déclaré que l'OCDE, le FMI et la Troïka avaient imposé des coupes budgétaires unilatérales aux États. Celles-ci ont entraîné une augmentation de la taille des classes, ainsi que des licenciements d'enseignant(e)s et des fermetures d'écoles. Les réformes mondiales de l'éducation s'alignent sur les valeurs du marché, entraînant une concurrence dans les écoles, la suppression des sciences humaines, des connaissances générales et de certaines méthodes pédagogiques, ainsi qu'une dégradation du statut des enseignant(e)s. Il est indispensable de défendre une éducation publique de haute qualité et gratuite pour tous, a-t-il déclaré. L'amendement a été appuyé par Hamer Eduardo Villena Zúñiga (**SUTEP/Perou**), qui a déclaré qu'un mouvement politique était nécessaire pour procéder à des réformes depuis l'intérieur, comme au Pérou.

#### Amendements:

Les amendements (a) et (c) ont été présentés par Mary Compton (**NUT/Royaume-Uni**). L'amendement (a) au paragraphe 5 propose d'insérer « en particulier, au travers de l'utilisation de régimes salariaux fondés sur la performance » après « sur la profession enseignante et sur les systèmes éducatifs ». L'amendement (c) au paragraphe 9 propose d'insérer « pour y inclure les rémunérations basées sur le mérite et les régimes salariaux fondés sur la performance » après « et aux rémunérations des enseignantes et des enseignants et des personnels de l'éducation ». Mary Compton a déclaré que dans l'État du Mexique du Sud, des tests normalisés avaient été introduits, les comptes bancaires des syndicats fermés et des enseignant(e)s emprisonné(e)s. Les amendements ont été appuyés par Sally Hunt (**UCU/Royaume-Uni**).

Les amendements (a) et (c) ont été adoptés.

L'amendement (b) au paragraphe 7 proposant de supprimer « et y mettre un terme » a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Pays-bas**), qui a déclaré que l'IE ne pouvait pas prendre en charge cette tâche toute seule. L'amendement a été appuyé par Klaus-Peter Hammer (**GEW/Allemagne**).

Opposé à l'amendement (b), Alessandro Arienzo (**FLC-CGIL/Italie**) a toutefois proposé le soutien de son syndicat au Bureau exécutif pour développer une réponse mondiale à ces politiques.

Louise Regan (**NUT/Royaume-Uni**) a exhorté les délégué(e)s à voter contre l'amendement.

L'amendement (b) a été adopté. (260 pour et 160 contre)

#### Neuf interventions à signaler:

Roberto Baradel (**CTERA/Argentine**) a déclaré que l'IE adoptait une position ferme contre l'austérité et la privatisation, et a demandé de soutenir la lutte en cours contre le néolibéralisme.

Francesco Sinopoli (**FLC-CGIL/Italie**) a déclaré que le néolibéralisme, les mesures d'austérité et la marchandisation de l'enseignement public accentuaient les inégalités sociales. L'idéologie néolibérale, orientée sur le marché, a eu des conséquences néfastes pour l'éducation, a-t-il déclaré. Les syndicats doivent marquer clairement leur engagement en faveur de l'enseignement public, de la recherche et de la qualité des conditions de travail, en tant que base du développement.

Manuela Mendonça (**FENPROF/Portugal**) a déclaré que l'austérité était responsable d'une diminution du nombre de formations adressées aux enseignant(e)s et du soutien aux étudiant(e)s ayant des besoins spéciaux, et qu'elle avait créé un système d'éducation élitiste où les réformes de l'État favorisaient l'implantation des écoles et



▲ José Campos Trujillo



▲ Themis Kotsifakis



▲ Carlos López Cortiñas



▲ Julie Orr



▲ Francesco Sinopoli



de l'enseignement privés.

Caroline Senneville (**FNEEQ-CSN/Canada**) a déclaré qu'il était préférable de lutter contre ces initiatives mises en place dans trop de pays à travers le monde.

Isabel Vera Belmonte (**FECCOO/Espagne**) a déclaré que les politiques néolibérales portaient préjudice au prestige de l'éducation et de son personnel et mettaient en péril les services publics. Ces politiques entraînent également des réductions significatives dans le financement de l'éducation et favorisent la privatisation et la commercialisation du secteur.

Apostolat Apostolidis (**POED/Chypre**) a déclaré que les mesures d'austérité s'appuyaient sur la productivité et les résultats mesurables, et ne tenaient pas compte des individus. Suite aux recommandations du FMI et de la Banque mondiale, des écoles ont été fermées et des enseignant(e)s licencié(e)s, avec pour conséquence une détérioration de la qualité de l'éducation.

Frédérique Rolet (**SNES-FSU/France**) a déclaré que certains concepts au sein de l'éducation provenaient en droite ligne des entreprises et avaient pour objectif de favoriser la concurrence entre le personnel - les salaires étant payés sur une base individuelle. Elle a déclaré que les politiques néolibérales devaient être combattues afin de garantir l'accès à l'emploi et la qualité de l'éducation.

Heather Smith (**CTF-FCE/Canada**) a déclaré que les coupes budgétaires ouvraient les portes à la commercialisation de l'éducation. La CTF-FCE s'est engagée à s'unir à ceux et celles qui, à travers le monde, luttent contre les programmes d'austérité aux antipodes de l'éducation de qualité.

Jean Kamdem (**FESER/Cameroun**) a demandé à l'IE de proposer aux Nations Unies une résolution contre toutes les politiques d'austérité applicables au secteur de l'éducation et aux services publics.

#### **La résolution 1.11** amendée **a été adoptée.**

La résolution confie au **Bureau exécutif** un mandat pour élaborer des stratégies globales destinées à contrer l'impact des politiques néolibérales sur l'éducation, poursuivre son travail auprès des organisations internationales actives dans le domaine de l'éducation, et collecter, publier et diffuser les données et les preuves relatives aux conditions de travail et aux rémunérations des enseignantes et des enseignants et des personnels de l'éducation, pour y inclure les rémunérations basées sur le mérite et les régimes salariaux fondés sur la performance

#### **COMBATTRE L'AUSTERITE POUR DEFENDRE LES DROITS, LES STATUTS, LES EMPLOIS ET LES SALAIRES**

**La résolution 1.12** a été présentée par Jérôme Legavre (**FNEC.FP-FO/France**), qui a expliqué que la France avait enregistré une diminution dans le secteur de l'emploi et que les coupes budgétaires avaient entraîné des grèves. Entre 2010 et 2015, 135.000 emplois ont été supprimés en France, dont 40.000 dans le secteur de l'éducation, les salaires ont été gelés, les conditions de travail se sont dégradées et seul(e)s 5 % des enseignant(e)s se sentent valorisé(e)s dans leur travail. L'exemple de la Grèce démontre que l'austérité entraîne une instabilité sociale, a-t-il conclu. La résolution a été appuyée par Gabriel Caldentey Ramos (**STES-I/Espagne**).

#### **Huit interventions à signaler:**

Thomas Kossi Cakpo (**SYNAPROLYC/Bénin**) s'est déclaré en faveur de la résolution, soulignant la nature fondamentale du droit à l'éducation. A la fin des années 1980, le Bénin s'est vu imposer des plans d'ajustements structurels par les institutions de Bretton Woods, causant des dégâts considérables dans le secteur de l'éducation. On déplore aujourd'hui une pénurie de 10.000 enseignant(e)s dans l'enseignement primaire, plus de 12.000 dans l'enseignement secondaire. Le développement n'est pas possible sans une éducation de qualité.

Boujarra Hassine (**FGESRS/Tunisie**) a exhorté les syndicats à lutter contre l'austérité, ajoutant que les populations défavorisées sur le plan économique n'auront pas accès à l'éducation.

Jerry Jordan (**AFT/Etats-Unis**) a déclaré que les enfants et les pays pauvres subissaient les conséquences négatives des coupes budgétaires, lesquelles ont des retombées significatives sur les écoles.

José Garcia Mora (**SNTE/Mexique**) a déclaré que la qualité de l'éducation et celle



de la vie des éducateurs/trices étaient deux facteurs indispensables à la réussite. La qualité de l'éducation dépend intégralement des enseignant(e)s, si bien que les syndicats se doivent de garantir que leur salaires soient équitables, que leurs conditions de travail soient décentes et qu'il soit mis un terme au travail précaire dans ce secteur.

Mamadou Barro (**F-SYNTER/Burkina Faso**) a déclaré que bon nombre de pays africains avaient souffert des conséquences des plans d'ajustements structurels – une autre manière d'imposer l'austérité. Il est absolument nécessaire d'élaborer un plan efficace au niveau national et régional pour combattre l'austérité, a-t-il conclu.

Almoustapha Moussa (**SYNAFEN/Niger**) a appelé l'IE à faire pression sur les gouvernements, soulignant que le SYNAFEN luttait en faveur de l'amélioration des conditions de travail et des salaires du personnel enseignant.

Marlis Tepe (**GEW/Allemagne**) a déclaré que l'austérité allait à l'encontre de la citoyenneté démocratique et de l'éducation pour tou(te)s. Le GEW travaille activement pour lutter contre ces politiques d'austérité et soutient les syndicats espagnols, portugais et grecs.

Jaime Alberto Gajardo Orellana (**CPC/Chili**) a déclaré que, au Chili, le salaire des enseignant(e)s n'était pas réglementé par l'État. Les politiques néolibérales empêchent les travailleurs/euses d'améliorer leur condition.

### La résolution 1.12 a été adoptée.

La résolution confie notamment au **Bureau exécutif** un mandat pour développer une campagne destinée à défendre la sécurité d'emploi des enseignant(e)s et leur garantir un statut, proposer des revendications communes au travers d'un vigoureux plaidoyer auprès des organismes intergouvernementaux compétents et publier régulièrement des rapports sur l'état d'avancement de ces revendications.

### ETABLISSEMENT D'UN CADRE JURIDIQUE MULTILATERAL APPLICABLE AUX OPERATIONS DE RESTRUCTURATION DE LA DETTE SOUVERAINE

La résolution 1.14 a été présentée par Sonia Alesso (**CTERA/Argentine**), qui a déclaré au Congrès que la crise souveraine était extrêmement préoccupante en Amérique latine.

En 1997, a-t-elle précisé, les Nations Unies ont adopté la Résolution 78304 relative à la création d'un cadre juridique multilatéral pour la restructuration de la dette souveraine, mise en œuvre en Argentine. En 2014, des revendications ont appelé les gouvernements à ne pas poursuivre l'application de ce cadre en raison de son impact et de ses répercussions sociales. Elle a appelé les affiliés de l'IE à mener des actions pour lutter contre les fonds spéculatifs au niveau régional et national et à se montrer solidaires dans le cadre de la dette souveraine.

La résolution a été appuyée par Fatima da Silva (**CNTE/Brésil**), qui a déclaré que cette résolution réaffirmait l'autonomie et l'indépendance de l'IE.

La résolution explique également que les instances multilatérales telles que le FMI et la Banque mondiale ne peuvent continuer à imposer leurs règles à des États souverains et à s'en prendre aux syndicats et aux droits sociaux - l'éducation étant l'un des premiers secteurs touchés par les coupes budgétaires.

#### Amendement:

*L'amendement (a)* au paragraphe 1 - insérer « dont des coupes dans le financement de l'enseignement public », après « sociales » - a été présenté par Pierre Girouard (**CSQ/Canada**). Il a expliqué que cet ajout avait pour objectif de mettre en lumière l'impact négatif du système de la dette souveraine, limitant les fonds publics notamment destinés à l'éducation et les opportunités en matière d'emploi. L'amendement a été appuyé par Paul Gnelou (**SNEPPCI/Côte d'Ivoire**).

L'amendement a été adopté.

#### Quatre interventions à signaler:

Fabián Felman (**CEA/Argentine**) s'est exprimé en faveur de la résolution, soulignant ses liens étroits avec les institutions en Argentine, pays où le gouvernement défend ses propres politiques et a dit « Non » au FMI, comme l'ont fait d'autres États. L'Argentine ne prévoit pas de conventions collectives et les syndicats ne peuvent donc pas négocier un salaire minimum. Toutefois, des initiatives ont été lancées pour rétablir la négociation collective.



▲ Mamadou Barro



▲ Hamer Eduardo Villena Zúñiga



▲ Christian Steward



▲ Almoustapha Moussa



Hamer Villena Zúñiga (**SUTEP/Pérou**) a salué le peuple inca du Machu Picchu. Il a déclaré que les syndicats devaient lutter contre les politiques néolibérales, ajoutant que le Pérou était le pays où le salaire des enseignant(e)s était le moins élevé au monde, selon l'OIT.

Eduardo Pereyra (**CTERA/Argentine**) a déclaré que, dans les pays d'Amérique latine, des plans étaient définis entre les gouvernements de droite, le FMI et la Banque mondiale. Cette situation a entraîné une diminution des ressources ainsi qu'une détérioration des conditions de travail. Ces plans d'austérité et les ventes d'obligations constituent une nouvelle forme de domination pour les pays, a-t-il déclaré, ajoutant que le capital devrait être utilisé pour produire davantage de biens et permettre aux populations de vivre mieux.

#### **La résolution 1.14** amendée **a été adoptée.**

Une des dispositions de la résolution demande instamment au Bureau exécutif de l'IE d'appuyer l'initiative approuvée par les Nations Unies visant à examiner lors de son Assemblée du 23 septembre l'adoption d'un cadre juridique international concernant cette question.

#### **STOP AUX POLITIQUES D'AUSTERITE EN GRECE!**

**La résolution urgente 7.3** a été présentée par Themis Kotsifakis (**OLME/Grèce**), qui a déclaré que les politiques d'austérité portaient atteinte à l'enseignement public du pays et à la vie de la population. En 2015, le budget de l'éducation en Grèce a été réduit de 35 %, 2.000 écoles et 33 % des établissements d'EFPP ont été fermés, le nombre d'enseignant(e)s a été réduit de 28 %, le chômage des jeunes a atteint 60 %, créant une crise humanitaire, a-t-il déclaré. Il a expliqué que son syndicat OLME avait organisé une mobilisation pour permettre à 2.000 enseignant(e)s licencié(e)s de retrouver leur emploi.

La résolution a été appuyée par Christine Blower (**NUT/Royaume-Uni**), qui a appelé au soutien unanime de la résolution, tout en saluant la campagne menée par OLME en Grèce. Les mesures d'austérité ne peuvent qu'entraîner souffrance et crise humanitaire, a-t-elle déclaré, demandant d'y mettre un terme - ainsi qu'au poids des politiques fiscales - et de soutenir l'enseignement public.

#### **Trois interventions à signaler:**

Apostolos Apostolidis (**POED/Chypre**) a déclaré, comme l'a reconnu la communauté internationale, que la Grèce était le laboratoire des mesures d'austérité. Cette résolution appelle les gouvernements à mettre un terme aux expérimentations pratiquées sur la population grecque, a-t-il conclu.

Kamuran Karaca (**Eğitim-Sen/Turquie**) a souligné les pressions exercées sur les syndicats en Turquie, notamment l'arrestation de trois membres du bureau d'Eğitim-Sen et la confiscation des ordinateurs et du matériel. Il a également signalé au Congrès le décès d'un membre du syndicat turc lors de l'attentat perpétré par l'Etat islamique deux jours auparavant.

Hugo Yasky (**CTERA/Argentine**) a demandé que l'IE envisage une journée de solidarité pour soutenir le peuple grec.

#### **La résolution urgente 7.3 a été adoptée.**

La résolution exprime le soutien du 7<sup>e</sup> Congrès mondial de l'IE aux enseignant(e)s et travailleurs/euses de Grèce et défend leurs droits de protester et de manifester contre l'austérité.

## **6.2 VIDEO DE KAILASH SATYARTHI, FONDATEUR DE LA MARCHÉ MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS**

« Notre monde se trouve à la croisée des chemins, confronté à de nombreux problèmes tels que le terrorisme, le changement climatique, la pauvreté et les inégalités. Aucun de ces problèmes ne pourra être résolu sans une éducation de qualité, qui, à son tour, nécessite des enseignantes et enseignants de qualité. » Tel est le message vidéo adressé au Congrès par **Kailash Satyarthi**, Prix Nobel de la Paix et fondateur de la Marche mondiale contre le travail des enfants.

Satyarthi a également appelé les enseignant(e)s à se joindre à lui dans le cadre d'une campagne visant à donner la parole à 100 millions d'enfants qui s'exprimeront au nom de 100 millions d'autres enfants privés d'éducation et de leurs autres droits fondamentaux.

## 6.3 RESOLUTIONS (SUITE)

### GRUPE E: AMELIORER NOTRE STATUT ET NOS CONDITIONS D'EMPLOI

#### CONDITIONS D'EMPLOI DE QUALITE ET CAMPAGNE POUR LE TRAVAIL DECENT

**La résolution composite C regroupant les résolutions 2.3 et 2.5** a été présentée au nom du **Bureau exécutif** par Randi Weingarten, qui a déclaré que la résolution reconnaissait les différents défis auxquels était confrontée la profession enseignante, ainsi que les moyens de les relever. Le salaire fait partie des problématiques n'ayant pas été soulevées, a-t-elle ajouté, la récession mondiale étant responsable de leur détérioration et ayant des conséquences sur les ressources et le financement de la santé et des autres avantages sociaux. Elle a également souligné l'absence de volonté politique permettant de garantir une éducation à chaque enfant. Elizabeth Lawrence (**UCU/Royaume-Uni**) a appuyé la résolution composite, déclarant que cette dernière abordait la question du travail précaire. Les conditions de travail médiocres, la suppression des syndicats, les contrats temporaires, atypiques ou zéro heure, ainsi que la précarisation, sont autant de problèmes qui touchent la profession enseignante, a-t-elle souligné.

#### Amendements:

L'amendement (a) au paragraphe 4 - insérer « chercheurs/euses » entre les mots « enseignant(e)s » et « et les personnels de soutien à l'éducation » - a été présenté par Marlis Tepe (**GEW/Allemagne**) qui a expliqué que le travail précaire était un phénomène généralisé, surtout dans l'enseignement supérieur. L'amendement a été appuyé par Andrew Bonnell (**NTEU/Australie**), qui a déclaré que rémunérer le personnel de l'enseignement supérieur sur la base d'un salaire horaire ne servait ni la qualité de l'éducation ni la durabilité des projets de recherche. Sans sécurité d'emploi, il n'existe aucune liberté intellectuelle, et l'absence d'emplois permanents ouvre les portes à la privatisation et à la subvention des entreprises privées.

Dennis Van Roekel (**NEA/États-Unis**) s'est déclaré opposé à l'amendement, souhaitant que le segment soit reformulé comme suit : « enseignant(e)s et l'ensemble des personnels de soutien à l'éducation » - afin de représenter toute la profession, y compris la formation supérieure, l'éducation de la petite enfance et l'ÉFP.

L'amendement (a) **a été adopté.**

L'amendement (b) au paragraphe 7 - insérer « d'autonomie professionnelle » après « en termes de salaires » - a été présenté par Trudy Kerperien (**AOb/Netherlands**), qui a déclaré que la possibilité pour les enseignant(e)s d'assurer leur développement individuel renforçait l'attrait de la profession. L'amendement a été appuyé par Klaus Peter Hammer (**GEW/Allemagne**).

L'amendement (b) **a été adopté** (214 votes pour, 212 contre, 5 abstentions).

L'amendement (c) au paragraphe 10 - après les mots « mesures décisives » insérer « pour faciliter l'accès aux qualifications nécessaires » - a été présenté par Michelle Olivier (**SNUipp-FSU/France**). Elle a déclaré que le développement professionnel englobait désormais le niveau Master dans certains pays. L'amendement a été appuyé par Samuel Rohrbach (**SER/Suisse**).

L'amendement (c) **a été adopté.**

L'amendement (d) au paragraphe 11a - à la première ligne, remplacer « gestion des ressources humaines » par « gestion du personnel » - a été présenté par Gabriel Caldentey Ramos (**STES-I/Espagne**), qui a déclaré que ce point était d'ordre linguistique. Il convient, a-t-il précisé, de faire référence aux travailleurs/euses en tant que « personnes » et non pas en tant que « ressources humaines », terme appartenant au lexique capitaliste lié aux politiques néolibérales. L'amendement a été appuyé par Isabel Vera Belmonte (**FECCOO/Espagne**).

L'amendement (d) **a été adopté.**

#### Six interventions à signaler concernant la résolution:

Jean Kamden (**FESER/Cameroun**) a déclaré qu'il était temps pour l'IE d'étendre sa lutte en faveur de l'éducation et de la formation de qualité à l'emploi de qualité.

Robin Vose (**CAUT/Canada**) a mis en lumière que la précarité des conditions



▲ Hervé Basire



▲ Caroline Senneville



▲ Marlis Tepe



▲ Pierre Girouard



▲ Kailash Satyarthi



d'emploi, plus précisément dans le secteur de l'enseignement supérieur, représentait une menace pour l'éducation de qualité.

Anna-Mia Nilsson (**Lärarförbundet/Suède**) a souligné la nécessité de prendre des mesures internationales pour éviter aux enfants de payer le prix de la crise.

Alfonso Cepeda Salas (**SNTE/Mexique**) a demandé de garantir la sécurité d'emploi de tou(te)s les syndicalistes - qu'il s'agisse du personnel enseignant, de la recherche, de l'EPE, de l'EPF ou du personnel de soutien.

Olli Luukkainen (**OAJ/Finlande**) a déclaré qu'une profession enseignante forte était profitable à l'éducation de qualité à tous les niveaux et a souligné l'importance de garantir des conditions de travail décentes.

Pedro José Hernández Castillo (**ASPU/Colombie**) a rappelé les discussions portant sur la crise en Amérique latine et en Europe et celles consacrées aux citoyen(ne)s du futur.

### **La résolution composite C regroupant les résolutions 2.3 et 2.5 a été adoptée.**

Parmi d'autres lignes directrices, la résolution demande à l'IE de préparer une note d'orientation sur l'emploi dans le secteur de l'éducation, de surveiller le recours aux contrats à durée déterminée et de plaider au niveau international afin de mettre en lumière que l'emploi précaire constitue le principal obstacle au travail décent.

### **PERSONNELS DE SOUTIEN A L'EDUCATION**

**La résolution 2.1** a été présentée au nom du **Bureau exécutif** par Daniel B. Lafrenière (**CSQ/Canada**), qui a déclaré que cette dernière se donnait pour objectif de protéger les droits de l'ensemble des employé(e)s de l'éducation et ceux du personnel de soutien éducatif, à tous les niveaux professionnels du secteur : personnel administratif et de bureau, conseillers/ères d'orientation, documentalistes et bibliothécaires, personnel de maintenance et professionnel qualifié, personnel chargé de la restauration, personnel chargé de la santé et du bien-être, tuteurs/tutrices, aides-enseignant(e)s, personnel de sécurité, personnel technique, technologique et chargé de la communication, personnel chargé du transport et professionnel(le)s spécialisé(e)s. L'absence de professionnalisme et la précarisation représentent des défis pour les collègues travaillant dans ces catégories professionnelles, a-t-il déclaré, et la résolution demande au Bureau exécutif d'inclure le personnel de soutien à l'éducation (PSE) dans les politiques de l'IE et les conventions collectives.

La résolution a été appuyée par Slavomir Broniarz, membre du Bureau exécutif, qui a déclaré au Congrès que les PSE nécessitaient le soutien de l'IE. En Pologne, a-t-il précisé, les PSE ne sont plus considérés comme des salarié(e)s des écoles.

#### **Amendements:**

Les amendements (a) et (b) ont été présentés par Daniel B. Lafrenière (**CSQ/Canada**). L'amendement (a) propose de supprimer au paragraphe 5 le mot « négatifs » par le mot « dévastateurs ». L'amendement (b) propose d'ajouter au paragraphe 7B les mots « et fasse les représentations nécessaires afin que d'ici la fin de la période quadriennale 2015–2019, cette journée annuelle des personnels de soutien à l'éducation soit pleinement reconnue par l'UNESCO et par l'ONU, au même titre que l'est la Journée mondiale des enseignantes et enseignants » après « éducation de qualité ».

Au moment de proposer ces amendements, Daniel B. Lafrenière a souligné l'importance de reconnaître et de valoriser la contribution manuelle et technique des PSE, travaillant souvent dans l'ombre des enseignant(e)s. Il convient également de promouvoir l'égalité des genres dans ce secteur, a-t-il précisé. Les amendements ont été appuyés par Lorretta Johnson (**AFT/Etats-Unis**), qui a déclaré l'importance de prévoir une négociation collective pour les PSE, refusée à des milliers de collègues aux Etats-Unis.

Les amendements (a) et (b) **ont été adoptés.**

L'amendement (c) **a été retiré** par la **CSQ/Canada**.

#### **Huit interventions à signaler:**

Ruby Newbold (**AFT/Etats-Unis**) a déclaré que quiconque travaille dans une école sait à quel point la contribution des personnels de soutien éducatif est importante,

et que ceux-ci mériteraient de se voir offrir des opportunités de développement professionnel.

Gustavo Michua y Michua (**SNTE/Mexique**) a demandé instamment de reconnaître l'aide apportée par les PSE au personnel enseignant ainsi que leur contribution à l'éducation de qualité, et de faire en sorte que davantage d'opportunités de développement professionnel leur soient offertes.



▲ Daniel Lafrenière



▲ Bernard Gaucher



▲ Yobana de las Mercedes Salinas Arancibia



▲ Roberto Baradel



▲ Anna Brown



# Séance plénière du Congrès VII:

Jour 4 – Samedi 25 juillet – Après-midi

## 7.1 RESOLUTIONS (SUITE)

### SUITE DES INTERVENTIONS CONCERNANT LA RESOLUTION 2.1

Marta Vanelli (**CNTE/Brésil**) a déclaré que l'IE devait définir une stratégie claire pour les PSE et que la reconnaissance de leur travail, leur développement professionnel et leur formation étaient cruciaux. Au Brésil, la CNTE a plaidé en faveur des enseignant(e)s et des PSE et est parvenue à leur garantir un salaire minimum au niveau national.

Angela Wijesinghe (**ACUT/Sri Lanka**) a souligné l'importance du travail des PSE pour permettre aux enseignant(e)s d'exercer leur profession dans des environnements favorables. Le travail des PSE a toujours été considéré comme normal, a-t-elle déclaré.

Matthew McGowan (**NTEU/Australie**) a déclaré que l'Australie utilisait la dénomination « personnel général et professionnel » au lieu de PSE, étant donné que cette catégorie professionnelle n'est pas considérée comme auxiliaire, mais identique à celle des enseignant(e)s.

Paul Goulter (**NZEI Te Riu Roa/Nouvelle-Zélande**) a déclaré que les négociations pourraient être plus constructives et les résultats meilleurs si les syndicats représentaient à la fois les PSE et les enseignant(e)s.

Terry Burke (**IEU/Australie**) a déclaré que 20 % des affiliés de son syndicat étaient des PSE. Une bonne collaboration entre les PSE et les enseignant(e)s permet de fléchir la tendance des employeurs/euses à diviser et à dominer. Toutefois des défis subsistent comme la précarisation, l'absence de classification adéquate et le développement professionnel.

Sadek Dziri (**UNPEF/Algérie**) a déclaré qu'il n'était pas facile pour les PSE de participer aux activités syndicales, dans la mesure où le secteur rencontre de nombreuses difficultés, tant au niveau des employé(e)s qu'au niveau de leur environnement. Les syndicats devraient soutenir les PSE et négocier leur droit de percevoir des salaires décentes, de suivre des formations et de bénéficier d'un statut économique.

**La résolution 2.1** amendée a été adoptée.

La résolution confie notamment au Bureau exécutif un mandat pour organiser chaque année une Journée de l'IE dédiée au personnel de soutien à l'éducation.

### ENSEIGNANT(E)S ET PERSONNELS DE SOUTIEN A L'ÉDUCATION EN DÉBUT DE CARRIÈRE

La résolution 2.2 a été présentée au nom du **Bureau exécutif** par Johanna Jaara Åstrand. Elle a déclaré que celle-ci soulignait l'importance de syndicaliser cette catégorie professionnelle et de lui permettre d'être représentée. Elle a ajouté que la résolution faisait référence au Réseau de syndicalisation de l'IE et à la deuxième Conférence mondiale des femmes. La résolution appelle, entre autres, les affiliés de l'IE à partager les bonnes pratiques et les stratégies pour développement des carrières et à garantir que les points de vue des enseignant(e)s et des PSE en début de carrière soient pris en compte dans les négociations collectives et les activités syndicales.

La résolution a été appuyée par Davanand Sinanan (**T&TUTA/Trinité-et-Tobago**), qui a déclaré que l'EPE demeurait un secteur négligé. Un programme de travail décent doit être appliqué à l'ensemble du personnel de l'EPE, a-t-il déclaré, y compris le droit à la négociation collective. Cette catégorie professionnelle doit pouvoir bénéficier d'un développement professionnel et d'une formation de même niveau que ceux offerts dans les autres secteurs.

#### **Amendements:**

L'amendement (a) - insérer le mot « chercheurs/euses » entre « enseignant(e)s en début de carrière » et « personnel de soutien », partout dans le texte de la résolution - a été présenté par Marlis Tepe (**GEW/Allemagne**) et appuyé par Andrew Bonnell (**NTEU/Australie**)

L'amendement (a) **a été adopté.**

*Les amendements (b) et (c)* ont été présentés par Michelle Olivier (**SNUipp-FSU/France**). L'amendement (b) propose de supprimer « par les pairs » et d'insérer « par des collègues ayant suivi une formation pour assurer cette fonction » entre « la fourniture de services de conseils et de tutorat » et « pour chaque enseignant(e) débutant(e) ». L'amendement (c) propose de supprimer au paragraphe 9a « de coaching » et d'insérer « et le soutien apporté par des formateurs/trices expérimenté(e)s » après « observations collégiales ».

Au moment de proposer les amendements, Michelle Olivier a souligné la grande importance des services de conseils et de tutorat, ajoutant que ceux-ci devraient être pris en charge par des personnes formées. Les amendements ont été appuyés par Samuel Rohrbach (**SER/Suisse**), qui a déclaré que l'austérité avait tendance à diminuer l'offre et la durée des formations, augmentant les responsabilités du personnel senior. L'accès à la formation est essentiel pour un personnel qui revendique ses droits, a-t-il conclu.

Les amendements (b) et (c) **ont été adoptés.**

#### **Sept interventions à signaler:**

Melissa Cropper (**AFT/États-Unis**) a souligné le décalage entre les valeurs et les enseignant(e)s, responsable de l'abandon d'un grand nombre de jeunes recrues. Elle a ajouté que les enseignant(e)s devraient également être soutenu(e)s dans leur travail syndical.

René Frias Bencomo (**SNTE/Mexique**) s'est montré favorable à l'inclusion équitable et proportionnée des PSE au sein des syndicats. Il importe de mettre en place des programmes pour aider les jeunes, soutenir leur travail et assurer leur représentation dans toutes les instances décisionnelles.

Reidun Blankholm (**UEN/Norvège**) a expliqué au Congrès que les enquêtes annuelles menées auprès des membres de son syndicat avaient révélé que les jeunes adhéraient aux valeurs traditionnelles des syndicats. Toutefois, ils/elles ne s'engagent pas dans des activités politiques par la voie habituelle, mais plutôt au travers des réseaux sociaux. En conséquence, les syndicats doivent s'adresser aux jeunes via les plates-formes qu'ils/elles utilisent.

Angela Roberts (**NZPPTA/Nouvelle-Zélande**) a déclaré que, au niveau mondial, les jeunes enseignant(e)s et le personnel de soutien sont confrontés à l'absence de sécurité d'emploi et au travail précaire. Cette situation a des conséquences négatives sur le travail des syndicats, dans la mesure où il est difficile pour une personne de s'exprimer et de défendre ses droits en l'absence de sécurité d'emploi. Les syndicats doivent faire en sorte que les jeunes puissent s'exprimer au sein de leur organisation.

Olli Luukkainen (**OAJ/Finlande**) a déclaré que les jeunes enseignant(e)s nécessitent le soutien des syndicats d'enseignants au travers de services de conseils et d'accompagnement. Par ailleurs, demander à des jeunes d'instruire d'autres jeunes est un concept qui fonctionne bien, car il permet à des jeunes enseignant(e)s et étudiant(e)s de s'exprimer librement à propos de la profession, dans un esprit d'ouverture.

Meziane Meriane (**SNAPST/Algérie**) a déclaré que 20.000 enseignant(e)s étaient recruté(e)s dans tous les secteurs du système éducatif en Algérie. La formation et le soutien leur sont essentiels, a-t-il conclu.

Hector Barthélémy Fanon (**SYNAEM/Bénin**) a déclaré que les membres du SYNAEM travaillaient dans des conditions déplorables, ajoutant que l'éducation de qualité était également liée à la qualité des conditions de travail du personnel.

#### **La résolution 2.2** amendée **a été adoptée.**

L'une des principales actions précisées dans le mandat confié au Bureau exécutif consiste à élaborer une stratégie visant à encourager les organisations affiliées à permettre aux jeunes membres élu(e)s de les représenter au sein des structures de l'IE aux niveaux mondial et régional, en accordant une attention particulière à la question du genre et aux autres formes d'inégalités qui se recoupent souvent les unes les autres et peuvent conduire à la marginalisation de certain(e)s jeunes éducateurs/trices.

#### **RECHERCHE PUBLIQUE ET LIBERTES SCIENTIFIQUES ET ACADEMIQUES**

La résolution 2.6 a été présentée par Patrick Monfort (**SNCS-FSU/ France**), qui a expliqué que les libertés académiques étaient cruciales pour la qualité de la



▲ Elie Wiesel (Cassandra Hallett DaSilva)



▲ Frank Mugisha (Patrick Roach)



▲ Diana Ortiz (Lily Eskelsen)



▲ Wilton Littlechild (Daniel Lafrenière)



▲ Malala Yousafzai (Loretta Johnson)



▲ Mariam Wright (Yamile Socolovsky)



recherche. Il a mis l'accent sur les défis auxquels est confronté le secteur, notamment la précarisation de la recherche. Il convient de garantir de meilleures conditions de travail, des salaires décents et la sécurité d'emploi, a-t-il conclu. La résolution a été appuyée par James Compton (**CAUT/Canada**), qui a expliqué au Congrès que les politiques scientifiques avaient été récupérées par les gouvernements conservateurs et appliquées à la recherche orientée sur le marché. La liberté académique est prise pour cible, a-t-il déclaré, alors que ses principes sont la seule protection contre les attaques.

#### **Quatre interventions à signaler:**

Jean-Marie Lafortune (**FQPPU/Canada**) a déclaré que son syndicat était en faveur de cette résolution qui défend la liberté académique et le travail décent dans le secteur. Elle redynamise la lutte menée depuis ces dix dernières années. La privatisation et la marchandisation des connaissances posent un problème au secteur.

Pedro José Hernández Castillo (**ASPU/Colombie**) a déclaré au Congrès que, en Colombie, des chercheurs/euses avait été tué(e)s en raison de leurs recherches. Dans son pays, comme ailleurs, très peu de recherches portent sur la situation sociale, a-t-il déclaré, ajoutant que dans les pays les moins développés, la situation de la recherche reste très précaire.

Michael Delargey (**IFUT/Irlande**) a souligné que la recherche fondamentale se voyait accorder moins de financements de nos jours, ajoutant que la liberté académique et celle de la recherche étaient prises pour cible.

Yamile Socolovsky (**CONADU/Argentine**) a déclaré que les travaux universitaires devenaient de plus en plus précaires, ajoutant que l'État se devait d'assurer l'autonomie, la liberté académique et l'investissement dans la recherche. Elle a également mis en lumière que les relations de pouvoir en milieu universitaire étaient étroitement liées au pouvoir économique.

#### **La résolution 2.6 a été adoptée.**

La résolution déclare que la recherche doit être libre et appelle l'IE à lancer une campagne mondiale pour soutenir la liberté académique et celle des chercheurs/euses.

#### **RADIATION DU KOREAN TEACHERS AND EDUCATION WORKERS UNION (KTU)**

**La résolution urgente 7.1** a été présentée par Sungho Byun (**KTU/Corée du Sud**). La radiation du KTU viole les droits les plus fondamentaux du travail, a-t-il déclaré, ajoutant qu'il ne s'agissait pas ici d'une question de législation mais bien de droits humains fondamentaux. Le KTU a vu sa légitimité supprimée par le gouvernement pour avoir continué à représenter le personnel enseignant licencié et retraité, contrairement au décret gouvernemental prévoyant que seul le personnel en exercice est en droit de s'affilier à un syndicat.

La résolution a été appuyée par Correna Haythorpe (**AEU/Australie**), qui a déclaré que bon nombre de gouvernements cherchaient à saper les conditions de travail des enseignant(e)s et à nuire à leur capacité de mobilisation. Dans la région Asie-Pacifique, trop de syndicats doivent faire face à ce programme antisyndical, a-t-elle déclaré, félicitant le KTU pour son courage.

#### **Une intervention à signaler:**

Francisca Castro (**ACT/Philippines**) a appelé au soutien unanime de la résolution.

#### **La résolution urgente 7.1 a été adoptée.**

La résolution confie à l'IE un mandat pour demander au gouvernement sud-coréen de suspendre immédiatement cette mesure de radiation du KTU, de modifier la loi d'ajustement relative aux relations syndicales et professionnelles, ainsi que la loi relative aux syndicats d'enseignants, et de se conformer pleinement aux normes internationales en respectant et en protégeant la liberté syndicale des éducateurs/trices coréen(ne)s.

## **7.2 PRESENTATION DU PROGRAMME ET DU BUDGET 2016-2019**

Le **Secrétaire général** a présenté le Programme et le Budget proposés pour 2016-2019. Ceux-ci ont été appuyés par Grahame McCulloch (**NTEU/Australie**).

Le Secrétaire général a expliqué que les défis auxquels sont confrontés le personnel enseignant et le secteur de l'éducation nécessitent un programme stratégique et ambitieux permettant d'aider l'IE à faire face aux menaces pesant sur les éducateurs/trices et de proposer des politiques permettant d'améliorer réellement l'avenir des enfants et des jeunes.



Le programme soumis au Congrès identifie 5 priorités, 18 cibles pour l'action et les 7 outils de l'IE pour atteindre ses objectifs. Le budget présente une estimation du coût des activités que l'IE espère pouvoir entreprendre et le revenu nécessaire pour couvrir les frais, ainsi qu'une proposition pour la fixation du montant des cotisations des membres au cours des quatre prochaines années.

Priorités identifiées:

- (i) Plaider en faveur d'un financement stable à long terme pour l'éducation et protéger les systèmes d'enseignement public contre le caractère irrationnel des mesures d'austérité.
- (ii) Promouvoir le statut des enseignant(e)s et faire en sorte que l'IE déploie tous les efforts possibles pour garantir une profession enseignante forte et confiante dans chaque pays.
- (iii) Garantir que l'IE possède la force et la stratégie politique pour protéger les droits syndicaux des enseignant(e)s, notamment celui de s'exprimer librement face aux autorités.
- (iv) Défendre les valeurs garantes de la stabilité et de la durabilité de nos sociétés, ainsi que la démocratie et les principes d'égalité et de tolérance.
- (v) Renforcer les capacités de mobilisation et de syndicalisation de l'IE et des organisations membres.

Afin d'assurer la meilleure utilisation possible des fonds disponibles, l'IE a identifié sept outils d'action, notamment le plaidoyer, la recherche, l'information et la communication, l'aide aux affiliés, la syndicalisation et le développement des capacités, les conférences spéciales et les organes consultatifs. Ces outils ont également été utilisés pour poursuivre la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité. L'IE estime à 1,9 million € par an les fonds nécessaires à la conduite des travaux dans le cadre des cibles d'action, à l'utilisation des outils d'action et à la poursuite de la campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité (frais de personnel non inclus).

Le budget est divisé en quatre sections : programme, gouvernance, administration et frais de personnel. Les activités du programme représentent 18 % du budget. Le budget de l'IE réservé à la gouvernance contribue à assurer son fonctionnement démocratique. Le coût annuel du Congrès mondial, des réunions du Bureau exécutif, des Conférences régionales et des réunions des Comités régionaux, ainsi que les autres frais liés à la gouvernance, sont estimés à environ 1,5 million € pour 2016, soit 14 % du budget total, avec une augmentation de 2 % prévue après 2016. Le volet administration du budget couvre les frais de fonctionnement des bureaux à Bruxelles, Accra, Kuala Lumpur, Suva, Beyrouth et San José, soit environ 1,7 million € (17 % du budget total). Les frais de personnel avoisinent les 5,3 millions € (environ 51 % du budget) et couvrent les salaires de 85 employé(e)s au siège et dans les bureaux régionaux. Le coût total du fonctionnement de l'IE en 2016 s'élèvera à 10.388.000 €, avec une augmentation annuelle de 2 % prévue en 2017, 2018 et 2019.

Le revenu prévisionnel de l'IE se base sur le montant des cotisations attendu en 2015. L'année 2013 a enregistré une diminution du nombre de membres payant des cotisations au taux plafond et une augmentation du nombre de membres payant des cotisations dans les pays dont le PIB se situe entre 436 et 18.182 US\$.

L'IE a proposé un budget ne requérant aucune augmentation du taux de cotisation au taux plafond per capita en 2016. Pour 2017, 2018 et 2019, l'organisation sera peut-être également en mesure d'éviter l'application d'une augmentation. Il est à espérer que l'augmentation des dépenses prévue pourra être compensée par une augmentation du nombre de membres payant des cotisations.

Le Bureau exécutif a demandé aux délégué(e)s de lui confier un mandat pour augmenter le taux plafond de 2 % maximum par an, uniquement si l'accroissement du revenu s'avérait insuffisant pour compenser l'augmentation des frais opérationnels. Aucune augmentation n'a été proposée pour le taux plancher.

L'IE fixe les taux de cotisation en fonction du produit intérieur brut du pays où sont basés les affiliés - le montant per capita correspondant à 1/12445 du PIB. Afin d'éviter les fortes augmentations ou diminutions des montants per capita en raison des fluctuations du PIB, le Bureau exécutif a proposé de limiter ces augmentations ou diminutions à 5 %.

En guise de conclusion, le Secrétaire général a déclaré qu'il était remarquable de voir tout ce que l'IE parvenait à accomplir avec un budget aussi modeste. Toutefois, après 2019, il a laissé entendre qu'un budget de 11 millions € ne serait probablement pas suffisant pour permettre à l'IE de faire face à l'évolution d'une situation qui, au niveau mondial, touche de plus en plus le secteur de l'éducation, les syndicalistes et les étudiant(e)s.



▲ Sungho Byun



▲ James Tweheyo



▲ Vue depuis la plénière



▲ Fred van Leeuwen



▲ Jérôme Legavre



### Deux interventions à signaler concernant le revenu issu des cotisations:

Odile Cordelier (**SNES-FSU/France**) a déclaré que la campagne Uni(e)s était une initiative positive et qu'une campagne contre la privatisation aiderait les affiliés. Elle a demandé si des programmes et activités supplémentaires pouvaient être mis sur pied, ce qui impliquerait que le budget alloué aux programmes serait supérieur à 18 %. Il est important que l'ensemble des affiliés puissent participer aux événements de l'IE, a-t-elle déclaré, ajoutant que l'augmentation du revenu issu des cotisations ne sera peut-être pas possible, compte tenu des difficultés rencontrées par bon nombre d'affiliés. Elle a remercié le personnel de l'IE pour son dur labeur.

Branimir Strukelj (**ESTUS/Slovénie**) a déclaré que les syndicats d'Europe centrale et orientale rencontraient des problèmes pour payer leurs cotisations, dans la mesure où ils doivent également veiller au financement de leurs activités syndicales. Le PIB d'un pays peut augmenter, a-t-il déclaré, mais les salaires sur lesquels sont prélevées les cotisations peuvent être gelés ou baisser. Les syndicats ne peuvent se permettre de payer l'intégralité de leurs cotisations, a-t-il déclaré, ajoutant que le système actuel n'était pas équitable. L'ESTUS ne souhaite pas soutenir ce programme et ce budget, a-t-il conclu.

**Grahame McCulloch** a répondu à Branimir Strukelj qu'il avait avancé des arguments de poids, sachant que certains pays voient effectivement leur économie se développer, alors que les salaires diminuent. Le Bureau exécutif s'est vu conférer le droit d'augmenter les cotisations au taux plafond de 2 %, mais avait tenté de se maintenir en dessous de ce seuil.

Le **Secrétaire général** a également répondu en déclarant que, selon lui, le système n'avait rien d'inéquitable et qu'il s'agissait du système le plus juste que l'IE avait pu mettre en place. L'IE doit recueillir 11 millions €, si une moitié des organisations paie moins, l'autre moitié devra payer plus. A l'avenir, l'IE devrait étudier la possibilité de mettre en place un meilleur système, mais quoi qu'il soit, le système actuel ne peut pas être qualifié d'inéquitable.

En réponse aux remarques d'Odile Cordelier, le Secrétaire général a déclaré que l'IE devrait augmenter le pourcentage consacré aux programmes et veiller à renforcer la capacité financière de ses organisations membres.

**Le Programme et le Budget 2016-2019**, tels que présentés, ont été adoptés.

### 7.3 MESSAGE VIDEO D'AMINA MOHAMMED, CONSEILLERE SPECIALE AUPRES DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES POUR LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT POST-2015

La qualité de l'éducation et de l'enseignement est au cœur de l'Objectif pour le développement durable 4, **Amina Mohammed**, Conseillère spéciale auprès du Secrétaire général des Nations Unies pour le programme de développement post-2015. L'investissement dans l'éducation est la meilleure chose que l'on puisse faire pour bâtir une société juste, prospère et équitable, ajoutant que l'ODD4 permettra à chacun de vivre dignement.

### 7.4 RESOLUTIONS (SUITE)

#### GRUPE F: LE MONDE QUE NOUS VOULONS

##### PROMOTION ET PROTECTION DE NORMES ET DE VALEURS DANS LE MONDE

**La résolution 4.1** a été présentée au nom du **Bureau exécutif** par le Secrétaire général, Fred van Leeuwen. Il a expliqué au Congrès que cette résolution reconnaissait quatre défis majeurs étroitement liés : la libéralisation de l'économie, le non-respect des normes internationales par les gouvernements, les changements géopolitiques, notamment en Europe orientale, et la montée des radicalismes religieux. Nos sociétés changent, avec les valeurs du marché qui s'infiltrent dans l'éducation et d'autres aspects de notre vie, les glissements de pouvoir au niveau mondial entre les autorités publiques et le secteur privé, et la déréglementation des marchés financiers. L'éducation peut contribuer à instaurer la tolérance, la compréhension et la paix, elle renforce la capacité de penser de manière créative, critique et indépendante, elle permet de lutter contre les préjudices et offre un large

La résolution a été appuyée par Juçara Dutra Vieira au nom du Bureau exécutif. Elle a mis en avant que l'impact de la privatisation ne concernait pas uniquement les biens, mais qu'il s'agissait également de privatisation de la conscience et d'intolérance, renforçant la concurrence au sein de l'éducation et multipliant les évaluations normalisées dans les écoles. Elle a attiré l'attention du Congrès sur le paragraphe 9 de la résolution, faisant référence à une nouvelle interprétation de la citoyenneté mondiale, qui englobe les droits humains, sociaux et collectifs des individus. Il s'agit là d'une avancée significative pour la profession enseignante, a-t-elle déclaré, soulignant la nécessité de renforcer la démocratie au sein des organes gouvernementaux. Cela permettra également de renforcer l'action militante au sein des organisations de la société civile, notamment celles représentées par les éducateurs/trices.

#### **Sept interventions à signaler:**

Lorretta Johnson (**AFT/États-Unis**) s'est déclarée opposée aux acteurs privés souhaitant renforcer leur rôle au sein de l'éducation et a dénoncé le détournement du concept de religion et d'idéologie amenant à une violation des droits humains fondamentaux.

Lorena Margarita Zacarías Contreras (**SNTE/Mexique**) a déclaré que les syndicats devaient entretenir des liens avec la société et élaborer un programme d'activités sociales profitable aux enseignant(e)s, aux syndicats et défendant leurs valeurs. Les écoles doivent refléter ces valeurs et demeurer exemptes de violence.

Gabriel Caldentey Ramos (**STES-I/Espagne**) a marqué son accord concernant la résolution, mais a demandé pourquoi sa traduction espagnole mentionnait que le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE contribuaient à renforcer la lutte des syndicats d'enseignants contre la privatisation. Il a précisé que ces institutions internationales ou supranationales ne renforçaient en rien la lutte des enseignant(e)s dans ce domaine. Il a demandé une explication technique à ce propos afin que son syndicat puisse procéder aux modifications.

Terje Skyvulstad (**UEN/Norvège**) a déclaré que les syndicats devaient protéger à la fois les normes internationales et leurs valeurs communes. Il convient de rappeler régulièrement le rôle des gouvernements et des institutions, tandis que les syndicats doivent démontrer la contribution de l'éducation à ces valeurs.

Marc Delepouve (**SNESUP-FSU/France**) a déclaré soutenir la résolution, mais il a souligné que son syndicat estimait que deux autres éléments auraient pu être ajoutés, notamment l'environnement et les questions mondiales, telles que le changement climatique et les clivages entre pays. Le réchauffement climatique appelle à une mobilisation massive à travers le monde, a-t-il déclaré.

Farah Abdillahi Miguil (**SYNESED/Djibouti**) a déclaré que, dans bon nombre de pays, les syndicalistes étaient considéré(e)s comme des terroristes et que l'on observait de nombreux exemples de violations des droits, comme les détentions et les confiscations de passeports. Il a remercié l'IE pour son soutien apporté au SYNESED.

Eduardo Pereyra (**CTERA/Argentine**) a demandé des éclaircissements concernant la phrase de la résolution suivante : « L'engagement de l'IE à l'échelle mondiale aux côtés d'autres organisations internationales [...] renforce la lutte des enseignant(e)s [...] ». Il estime que cette phrase entre en contradiction avec la résolution, dans la mesure où la CTERA ne croit pas que ces grandes organisations puissent être profitables à l'enseignement public ou renforcer la capacité des syndicats d'enseignants.

En réponse à Eduardo Pereyra et Gabriel Caldentey Ramos, le **Secrétaire général** a confirmé que les deux délégués soulevaient en réalité le même problème : ne serait-il pas préférable de mentionner le FMI et la Banque mondiale comme étant des agences internationales faisant partie du problème et non pas de la solution ? Il a expliqué que le paragraphe 15 était clair puisque ce dernier précise que l'IE doit s'engager auprès de ces organisations pour les interpeller quant à leur rôle. Cela ne signifie pas pour autant que l'IE doive former des partenariats avec ces organisations ; au contraire, elle doit dialoguer avec ces dernières pour adapter leur politique. Le Secrétaire général a déclaré que cette résolution souhaitait effectivement que l'IE se penche sur la question des droits et les thématiques socio-économiques, au travers de réunions avec le FMI, la Banque mondiale, etc. pour leur rappeler leurs responsabilités. La résolution ne doit pas être interprétée comme une adhésion de l'IE aux agissements de ces organisations.

La résolution 4.1 a été adoptée.



▲ Amina Mohammed



▲ Diana Marcus and Tiffany Back



▲ Lorena Margarita Zacarías Contreras



▲ "Flip the System" launch



▲ The Tellers



Conséquence de la résolution, l'IE continuera à mettre la pression sur les Nations Unies au cours du processus post-2015 et s'efforcera d'affirmer davantage la présence et le rôle de la société civile auprès de tous les instruments compétents des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité.

#### RECHERCHE PUBLIQUE ET CRISE ENVIRONNEMENTALE

**La résolution 4.5** a été présentée par Patrick Monfort (**SNCS-FSU/France**), qui a expliqué que, vu l'avenir plutôt sombre de notre planète et l'importance croissante du développement durable, il était crucial de porter toute son attention sur les recherches publiques consacrées à la crise environnementale. Il importe également que l'IE soutienne les politiques en faveur de l'environnement durable, a-t-il déclaré, en soulignant la nécessité d'offrir des emplois verts et décents.

La résolution a été appuyée par Jeannie Rea (**NTEU/Australie**), qui a déclaré que le changement climatique était aussi ignoré dans les médias. Elle a souligné l'importance cruciale d'offrir aux adultes des opportunités de formation dédiée au changement climatique et à ses conséquences sur la santé et le bien-être des individus. Les éducateurs/trices devraient également apprendre aux enfants à se servir des ressources. La recherche consiste à établir des faits, à créer de nouveaux savoirs et à contribuer aux débats. Les gouvernements doivent investir dans la recherche, tout en respectant les libertés académiques.

#### **Une intervention à signaler en faveur de la résolution:**

Yolanda Martinez Mendoza (**SNTE/Mexique**) a expliqué au Congrès que la crise environnementale avait atteint des niveaux alarmants et que seule une recherche publique et systématique pouvait résoudre ce problème. La recherche publique se doit de relever les défis de notre époque, a-t-elle conclu.

#### **La résolution 4.5 a été adoptée.**

Dans cette résolution, l'IE affirme qu'il est essentiel pour la recherche publique de contribuer à surmonter la crise environnementale. Toutefois, en l'absence d'une remise en cause radicale du système économique, tout projet pilote orienté sur la recherche de solutions à la crise économique et environnementale, provoquée par le néolibéralisme, ne peut aboutir qu'à des conséquences identiques à celles que nous connaissons déjà.

#### EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

**La résolution 1.9**, visant à mettre en exergue le rôle et l'importance de l'éducation au développement durable (EDD), a été présentée par Line Camerlain (**CSQ/Canada**). L'éducation a un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le changement climatique, a-t-elle déclaré, soulignant l'importance cruciale de sensibiliser les populations à la nécessité de protéger l'environnement. Elle a mis en lumière le rôle de la CSQ dans la création d'un mouvement d'écoles vertes, où des milliers de personnes prennent chaque jour des mesures concrètes en faveur de l'environnement.

La résolution a été appuyée par Sema Blegne (**SNEAB/Burkina Faso**), qui a déclaré que l'EDD devrait être au cœur de l'engagement de l'IE.

#### **Deux interventions à signaler:**

John McDonald (**AFT/Etats-Unis**) a déclaré que les étudiant(e)s et les collègues devaient continuer à s'informer sur ces questions, en ajoutant que son syndicat s'était rallié à des groupes apparentés de défenseurs/euses de l'environnement.

Maria Esmeralda Martinez (**SNTE/Mexique**) a déclaré que les syndicalistes et les enseignant(e)s devaient clairement préciser leur rôle d'acteurs du changement au travers de l'éducation des générations futures. L'ensemble des affiliés de l'IE se sont engagés à assurer la formation et la professionnalisation de nos effectifs, a-t-elle précisé, et cette résolution permet aux éducateurs/trices de faire progresser ce programme en faveur de l'environnement.

#### **La résolution 1.9 a été adoptée.**

Dans le cadre de cette résolution, le Congrès encourage les **affiliés de l'IE** à sensibiliser leurs membres aux questions environnementales et à prendre des mesures pour intégrer l'EDD aux actions et aux revendications syndicales et faire pression sur les gouvernements afin qu'ils assument leurs responsabilités.

## ACTION ACCELEREE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'APRES-2015

**La résolution 4.2** visant à accélérer le mouvement pour l'éradication du travail des enfants a été présentée par James Tweheyo (**UNATU/Ouganda**). Il a déclaré que 168 millions d'enfants étaient contraints de travailler contre leur gré dans bon nombre de pays, notamment au Mali, au Maroc, en Inde, en Indonésie, au Pakistan et en Turquie, malgré les efforts déployés par l'IE et ses partenaires. Ces enfants se voient refuser le droit à l'éducation, tandis que leur santé et leur développement sont mis en péril. Pourtant, les dommages causés à ces enfants demeurent ignorés, a-t-il déclaré, exhortant le Congrès à adopter cette résolution

Secunder Stavri Liko (**FSASH/Albanie**) a expliqué au Congrès que cette résolution appelait les syndicats de l'éducation à mener de nouvelles actions en collaboration avec d'autres syndicats, les organisations de la société civile, les gouvernements et les institutions internationales, en vue d'éradiquer le travail des enfants.

### Trois interventions à signaler:

Khaled Al Hababbeh (**GUWT/Jordanie**) a déclaré que l'éradication du travail des enfants figurait également parmi les objectifs du programme pour le développement post-2015. Le travail des enfants doit se comprendre dans le contexte d'une diminution du financement de l'éducation, de l'augmentation de la taille des classes et d'autres facteurs ne laissant aux parents d'autres choix que celui d'envoyer leurs enfants travailler au lieu d'aller à l'école. Le travail des enfants s'accompagne parfois d'une exploitation sexuelle et physique, a-t-il déclaré.

Mary Armstrong (**AFT/Etats-Unis**) a déclaré que son syndicat avait adopté toute une série de résolutions parallèlement aux résolutions de l'IE, à l'occasion de ses conférences annuelles. Les initiatives de l'IE dans le domaine du travail des enfants doivent être largement reconnues et diffusées, a-t-elle déclaré.

Soralla Bañuelos de la Torre (**SNTE/Mexique**) a déclaré que le travail des enfants avait des conséquences négatives sur leur développement, qu'il était le résultat d'une pauvreté qui ne cesse de croître et que plus de 2 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés au Mexique. Le travail des enfants constitue une violation de leurs droits et personne d'autre que les enseignant(e)s ne pourra mieux défendre leur droit à une éducation de qualité, a-t-elle déclaré.

### La résolution 4.2 a été adoptée.

Parmi les recommandations de la résolution, le Congrès exhorte notamment les affiliés à coopérer avec les autres syndicats d'enseignants, les syndicats sectoriels et les organisations de la société civile partageant des idées communes, à l'échelle nationale et internationale, pour exiger que tous les gouvernements s'engagent résolument à appliquer leur législation dans le respect des Conventions de l'OIT et des Objectifs pour le développement durable.

## 7.5 PRIX DE L'IE

Une cérémonie s'est tenue le samedi en fin d'après-midi afin de célébrer les lauréats des Prix de l'IE.

**Dr Luisa Bautista Yu** (Philippines) s'est vu décerner le **Prix Albert Shanker de l'Éducation**, récompensant sa détermination et l'efficacité de son action pour relancer le secteur de l'éducation après les ravages causés par le passage du typhon Haiyan sur l'archipel philippin en novembre 2013.

Elle a déclaré : « *Cela fait 42 ans que j'exerce la profession d'enseignante et j'ai été témoin de l'évolution de la situation de l'éducation dans mon pays. En tant que représentante des autorités éducatives, mon travail consiste à motiver les effectifs et à faire progresser la lutte en faveur de l'éducation de qualité pour toutes et tous. Chaque enseignante et chaque enseignant doit viser un seul objectif : faire la différence dans la vie des étudiantes et étudiants. La plus belle récompense que puissent m'offrir mes étudiantes et étudiants, c'est me dire que j'ai fait la différence dans leur vie.* »

**Ahmed Jassam Salih Al-Shiblawi** (Irak) s'est vu décerner le **Prix Mary Hatwood Futrell des droits humains et syndicaux**, récompensant ses initiatives courageuses en faveur de la défense des droits syndicaux en Irak, malgré les attaques dirigées contre les syndicats d'enseignants et leurs affiliés par les extrémistes religieux et les autorités publiques hostiles.

À la remise de son prix, il a passé en revue les défis auxquels est confronté l'ITU, notamment les restrictions du gouvernement imposées aux élections syndicales, l'occupation de plusieurs provinces irakiennes par l'État islamique, le pillage des écoles et le traitement



▲ Terje Skyvulstad



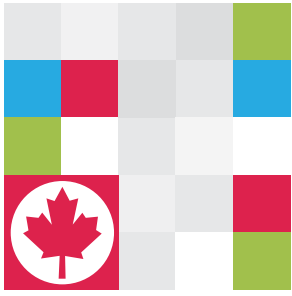
▲ Maria Esmeralda Martinez



▲ José Edgardo Morales Romero



▲ Katsuri Sree Revi



infligé aux enseignant(e)s par l'organisation terroriste, ainsi que le remplacement des programmes scolaires officiels par des manuels religieux. *« Ce prix me donne davantage de responsabilités et de motivation pour restaurer les services essentiels et garantir leur viabilité, accorder un rôle plus important aux femmes et à la jeunesse et renforcer les droits humains, la justice et l'égalité, à l'écart de toute discrimination... Nous demandons à l'IE de soutenir l'ITU et le KTU pour nous aider à relever nos défis et à promouvoir la formation des enseignantes et enseignants syndicalistes. Nous l'invitons également à ajouter à son communiqué final une demande au gouvernement irakien, le priant de cesser d'exercer son contrôle sur l'ITU et de nous permettre d'organiser nos élections. Enfin nous demandons de soutenir financièrement et moralement les populations, les étudiantes et étudiants et les enseignantes et enseignants déplacés sur leur propre territoire. »*

La cérémonie a été suivie d'une représentation théâtrale intitulée *Speak Truth to Power*. A l'aide des ressources développées par le Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les droits humains, l'écrivain primé Ariel Dorfman a adapté des entretiens avec des figures marquantes dans le domaine des droits humains. Plusieurs de ces monologues ont été récités par des responsables de l'IE à la fin de la cérémonie.



Dr Luisa Bautista Yu



Ahmed Jassam Salih Al-Shiblawi

# Séance plénière du Congrès VIII:

Jour 5 – Dimanche 26 juillet – Matinée

## 8.1 RESOLUTIONS (SUITE)

### EDUCATION, PAIX ET JUSTICE DANS LES ZONES DE CONFLIT

**La résolution 4.3**, visant à encourager le développement de ressources dans le cadre de la résolution des conflits, ainsi que la promotion de la sécurité dans les infrastructures éducatives, a été présentée par Philippa Hardy (**NUT/Royaume-Uni**). Elle a déclaré que l'enseignement public était un bien public devant bénéficier d'un environnement sûr. Il est nécessaire d'apporter une réponse réfléchie à la violence et le NUT a aidé des enfants à découvrir leur identité, en collaboration avec le GUPT. Les personnes qui ont conscience de leurs propres droits doivent poursuivre leurs campagnes de lutte pour les droits d'autrui, la paix et la justice, a-t-elle déclaré, et celles-ci doivent s'adresser aux victimes d'actes criminels et de violences militaires, sexuelles ou à caractère discriminatoire. Par ailleurs, il est nécessaire d'apporter une réponse mondiale afin de garantir la sécurité dans les écoles et prévenir ainsi l'enlèvement d'étudiant(e)s ou d'enseignant(e)s.

La résolution a été appuyée par Larry Flanagan (**EIS/Ecosse**), qui a rappelé le massacre à l'école de Dunblane en Ecosse en 1996. Bien qu'il s'agisse d'un événement isolé en Ecosse, a-t-il déclaré, ces accidents sont bien trop fréquents ailleurs. Au niveau mondial, l'IE doit soutenir les collègues confronté(e)s quotidiennement à la violence, a-t-il précisé.

#### Amendements:

*L'amendement (a)* au paragraphe 8 - supprimer les mots « bonnes pratiques » et remplacer par « pratiques pertinentes » - a été présenté par Line Camerlain (**CSQ/Canada**) et appuyé par Frédérique Rolet (**SNES-FSU/France**).

L'amendement (a) **a été adopté.**

*L'amendement (b)* au paragraphe 8b - insérer « et recenser les ressources pédagogiques développées par les affiliés de l'IE, les ONG et les partenaires » entre « ses propres ressources » et « sur le règlement des conflits » - a été présenté par Tim Parker (**NEA/Etats-Unis**). Il a souligné l'importance d'endiguer le phénomène qui consiste à considérer les écoles comme un butin de guerre dans les zones de conflit. Il a également confirmé que certaines organisations membres avaient développé des ressources dans ce domaine pouvant être utiles à tous les affiliés. Cet amendement a été appuyé par Trudy Kerperien (**AOB/Netherlands**).

L'amendement (b) **a été adopté.**

#### Quatre interventions à signaler:

Henri Nouri (**SNES-FSU/France**) s'est déclaré en faveur de la résolution. Il a précisé que le chômage des jeunes était la conséquence des politiques d'austérité et que les plans d'ajustements structurels avaient alimenté les tensions, la haine et l'exclusion au sein des écoles et parmi les enseignant(e)s.

Les enseignant(e)s sont la cible d'extrémistes toujours plus nombreux, a-t-il déclaré, car l'éducation permet de se soustraire à leur influence et de lutter contre leurs idées.

Jean Kamdem (**FESER/Cameroun**) a déclaré que le Cameroun connaissait un déficit éducatif en raison de la guerre, soulignant également l'importance de promouvoir l'éducation à la paix et à la justice dans les zones de conflit. Par ailleurs, a-t-il ajouté, il convient de préparer des programmes de prévention de la guerre.

Tim Stoelb (**AFT/Etats-Unis**) a déclaré que des plans de sûreté dans les écoles devaient être élaborés pour renforcer la sécurité et permettre aux individus de reprendre une vie normale. Les efforts conjoints des parents, des écoles, des services de police et de l'ensemble de la communauté sont nécessaires pour lutter contre la violence. Le terrorisme ne peut être éradiqué en un seul jour, a-t-il déclaré, mais les syndicats peuvent montrer au monde qu'ils sont capables de défendre l'éducation de qualité.

Marvie Sagun (**TOPPS/Philippines**) a déclaré que les écoles étaient utilisées de manière inappropriée et illégale aux Philippines, notamment lorsqu'elles servent de caserne, ajoutant que le TOPPS soutenait le mouvement mondial des Nations Unies pour la non-violence, la tolérance et la solidarité.



▲ Line Camerlain



▲ Dominikus Plaschg



▲ Marc Delepouve



▲ Fabián Felman



▲ Gabriel Caldentey Ramos



▲ Gilda Bloom-Leiva



### La résolution 4.3 amendée a été adoptée.

La résolution demande au Bureau exécutif d'encourager les affiliés à promouvoir la paix, la justice et la résolution des conflits, tout en exhortant les organisations membres à faire pression sur leurs gouvernements en vue de l'adoption et de l'application de directives internationales pour la protection des écoles et des universités contre leur utilisation à des fins militaires durant les conflits armés.

### EDUCATION ET EXTREMISME

**La résolution 4.4** a été présentée par Arthur Frederick Brown (**NASUWT/Royaume-Uni**), qui a rappelé les guerres et les actes de terrorismes perpétrés en 2015 notamment en Syrie, en Irak, aux Etats-Unis, en France, au Nigeria, aux Philippines et au Koweït. Les individus ne pourront entrevoir positivement leur avenir qu'à partir du moment où l'extrémisme sera muselé, au même titre que tous les groupes exerçant une influence négative sur d'autres personnes en les incitant à commettre des actes de violence au nom d'idéologies mensongères et à s'en prendre délibérément aux écoles, aux enseignant(e)s et aux étudiant(e)s. Il a mis en avant que, en Irlande, les écoles étaient des endroits sûrs pour discuter des questions en lien avec les conflits. Il a poursuivi en soulignant que l'éducation et les syndicats d'enseignants avaient la capacité de renforcer la démocratie et l'inclusivité au sein de nos sociétés, appelant les syndicats à résister fermement aux gouvernements qui restreignent les droits humains. La résolution a été appuyée par Aurelia Sarrasin (**SNES-FSU/France**).

#### Amendements:

*Les amendements (a) et (b)* ont été présentés par Valérie Sipahimalani (**SNES-FSU/France**). L'amendement (a) proposant de supprimer le mot « violent » aux paragraphes 1, 2, 3, 10 et 12 a été appuyé Rosella Benedetti (**UIL-S/Italie**). L'amendement (b) au paragraphe 11 - insérer « — et doivent — » après « les syndicats de l'éducation peuvent » - a été appuyé par Kathy Wallis (**NASUWT/Royaume-Uni**). Au moment de proposer l'amendement, Valérie Sipahimalani a déclaré que chacun se devait de lutter contre la violence.

Les amendements (a) et (b) ont été adoptés.

*L'amendement (c)* au paragraphe 12 - supprimer tous les mots après « international » et remplacer par « mettant en avant que l'éducation inclusive pour tous constitue une mesure préventive importante capable de promouvoir la citoyenneté, de renforcer l'esprit critique et de dispenser un enseignement prônant la compréhension et l'acceptation des différentes opinions, convictions et croyances, tout en respectant la primauté du droit, la diversité et l'égalité » - a été présenté par Jeanette Sjøberg (**DLF/Danemark**). Elle a souligné l'importance de renforcer l'enseignement des valeurs universelles, de promouvoir les droits fondamentaux et d'en discuter. Les éducateurs/trices sont indispensables à l'enseignement des valeurs universelles, de la démocratie et de la citoyenneté aux étudiant(e)s, a-t-elle déclaré. L'amendement a été appuyé par Robert Fahlgren (**Läraryrbundet/Suède**) qui a déclaré que la qualité des enseignant(e)s était cruciale pour l'éducation inclusive et que ces derniers/ières devaient posséder une formation adéquate et des qualifications pertinentes.

L'amendement (c) a été adopté.

*L'amendement (d)* au paragraphe 14 - insérer les mots « et des politiques étrangères éthiques » entre « association » et « en tant que piliers indispensables » - a été présenté par David Harvey (**NUT/Royaume-Uni**) et appuyé par Larry Flanagan, (**EIS/Royaume-Uni**). David Harvey a mis l'accent sur le fait que la démocratie, ainsi que la liberté de pensée et d'association, sont des valeurs mondiales. Il a rappelé le discours du Secrétaire général soutenant que les syndicats ne peuvent dépendre des gouvernements. Le délégué du NUT a déclaré que l'IE nécessitait des politiques fondées sur les droits humains et l'éducation de qualité pour tou(te)s et non sur une volonté de contrôler les ressources naturelles.

Patrick Roach (**NASUWT/Royaume-Uni**) s'est opposé à l'amendement. Il a mis en garde contre le manque de précision en ce qui concerne la définition de la « politique étrangère éthique », susceptible d'ouvrir la porte à une interprétation par les gouvernements à laquelle les affiliés de l'IE ne pourront souscrire.

L'amendement (d) a été adopté (235 votes pour, 204 contre, 13 abstentions).

*L'amendement (e)* au paragraphe 18 - supprimer les mots « mettre en valeur et » et



insérer entre « ressources » et « pour former » les mots « et recenser ceux élaborés par les affiliés de l'IE, les ONG et les partenaires » - a été présenté par Christine Clark (**NEA/Etats-Unis**). Elle a déclaré que lorsque les éducateurs/trices disposent de ressources, ils/elles sont mieux armé(e)s pour aborder avec leurs étudiant(e)s les questions ethniques, les LGBT et les stéréotypes fondés sur le genre. Elle a ajouté que les syndicats comme la NEA disposaient de ressources dans de nombreux domaines et qu'elle serait très heureuse de pouvoir les partager. Ce matériel devrait être largement diffusé aux organisations membres pour mieux aider les éducateurs/trices à lutter contre l'extrémisme et à promouvoir la diversité. L'amendement a été appuyé par Hélène Hemet (**UNSA-Education/France**), qui a déclaré que, après le développement des outils permettant d'apprendre à lutter contre l'extrémisme, les enseignant(e)s devront suivre des formations pour les utiliser.

L'amendement (e) a été adopté.

L'amendement (f) a été retiré.

#### Trois interventions à signaler:

Keith Johnson (**AFT/Etats-Unis**) s'est exprimé en faveur de la résolution. Il a déclaré que l'extrémisme devait être combattu, ajoutant qu'une tuerie avait endeuillé une école de Detroit ainsi que d'autres établissements scolaires aux Etats-Unis, de même qu'au Moyen-Orient et ailleurs. Il importe de soutenir le droit social des jeunes à l'éducation, en ce compris les groupes marginalisés, sans quoi ils risquent de se voir recrutés par les extrémistes.

Robin Vose (**CAUT/Canada**) s'est déclaré opposé à la résolution, soulignant qu'elle pourrait involontairement porter atteinte à des organisations membres de l'IE. Il a mis en garde contre l'idée de condamner l'extrémisme en l'absence de toute définition plus précise et plus détaillée, sachant que dans bon nombre de pays les syndicalistes sont considéré(e)s comme des extrémistes.

Veronica Hofmeester (**SADTU/Afrique du Sud**) s'est exprimée en faveur de la résolution. Elle a déclaré que la prise de conscience des différences culturelles et didactiques devait être intégrée à la formation initiale des enseignant(e)s.

#### La résolution 4.4 amendée a été adoptée.

Parmi d'autres éléments, le Congrès a décidé que l'IE devait absolument maintenir ses engagements à défendre l'égalité et la diversité, et lutter contre toute forme d'exclusion et d'extrémisme.

#### STRUCTURE INTERREGIONALE DES PAYS ARABES

**La résolution 2.10**, présentée au nom du Bureau exécutif par Ryosuke Kato, stipule que l'IE et ses organisations membres lanceront un appel à la communauté internationale afin de recueillir les ressources nécessaires pour garantir le droit à l'éducation de toute une génération d'enfants réfugiés. Elle entérine également l'engagement à mettre un terme à l'enrôlement d'enfants dans l'armée, ainsi qu'à leur exploitation à des fins sexuelles, et à soutenir le plaidoyer des affiliés de la Structure interrégionale des pays arabes de l'IE dans le cadre de la défense des droits de l'enfant en matière d'accès équitable à l'éducation.

Patrick Roach a déclaré que la résolution constatait le niveau de qualité généralement faible de l'éducation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, malgré l'amélioration de certains indicateurs au cours de ces 20 dernières années. Il a évoqué la situation de l'éducation dans les zones rurales et celle des filles, des populations déplacées, des réfugié(e)s, ainsi que le travail des enfants et les retombées des conflits armés et du terrorisme. La résolution épingle également que les droits humains fondamentaux, notamment le droit des travailleurs/euses de s'affilier ou de former des syndicats et de participer à la négociation collective, sont bafoués dans bon nombre de pays, limitant ainsi la marge de manœuvre des organisations d'enseignants. La résolution a été appuyée par Taher Dhaker (**SGEB/Tunisie**).

L'amendement (a) a été retiré.

#### Trois interventions à signaler:

Nehme Mahfoud (**TSL/Liban**) a déclaré que les syndicats libanais avaient été marginalisés et que leurs revendications en matière de salaire et de respect de leurs droits n'avaient pas été entendues. Le nombre d'étudiant(e)s déplacé(e)s en provenance de la Palestine, de l'Irak et de la Syrie ne cesse de croître, tout comme la pression exercée sur le système éducatif du pays.



▲ Mais Jamalla



▲ Keshab Niraula



▲ Lalramliani Fanai



▲ Joseph Jovellanos



▲ Krishna Datt



▲ Plenary view



Abdelaziz Iouy (**SNE-FDT/Maroc**) a déclaré que le FMI et la Banque mondiale violaient les droits acquis par le peuple arabe.

Mais Jamalla (**GUWKPS/Palestine**) a déclaré que la Palestine et ses écoles souffraient sous la domination israélienne et qu'elle avait été témoin de la détention de familles et d'amis durant leur parcours scolaire.

La résolution 2.10 a été adoptée.

## 8.2 DISCOURS DE SHARAN BURROW, SECRETARE GENERALE DE LA CSI

**Sharan Burrow**, Secrétaire générale de la CSI, a raconté au Congrès l'histoire de Hussein, un réfugié syrien âgé de 14 ans demandant l'asile en Turquie. Elle a ajouté que la crise des réfugié(e)s était la pire crise qu'avait connue notre planète depuis la Seconde Guerre mondiale, certains pays riches refusant aux réfugié(e)s et aux demandeurs/euses d'asile l'exercice de leurs droits dans la dignité et leur ôtant tout espoir de vivre sans crainte d'être déporté(e)s.

Elle a rappelé au Congrès l'érosion, dans bien trop de pays, de la liberté fondamentale de vivre en paix, de la démocratie, de la liberté syndicale, des droits des travailleurs/euses, du travail décent, de l'éducation gratuite et de la protection sociale. Elle a épinglé les menaces qui pèsent sur le KTU, ainsi que les lois antisyndicales au Canada et au Royaume-Uni.

Par ailleurs, la privatisation s'étend à l'éducation. « *L'émergence d'écoles à vocation commerciale n'a pas de place dans un monde équitable. Que l'on songe au Ghana, où un enfant est contraint de travailler pour payer ses frais de scolarité. C'est inacceptable. Chaque enfant a droit à une éducation de qualité universelle et gratuite.* »

Elle a brossé un portrait de la main-d'œuvre mondiale, soit 2,9 milliards d'individus. Seuls 60 % d'entre eux ont un emploi dans l'économie formelle, la majorité dans des conditions précaires. Les autres 40 % tentent de joindre les deux bouts dans l'économie informelle, sans salaire minimum garanti, sans protection sociale, sans droit garanti par la législation du travail. Près de 30 millions d'individus sont réduits à l'esclavage, embrigadés dans le travail forcé.

Elle a mis en lumière les problèmes auxquels se heurtent les syndicats : recrudescence des arrestations et des assassinats, y compris dans les pays européens, notamment en Espagne, où les travailleurs/euses risquent la prison pour avoir participé à des actions de grève contre l'austérité et où les travailleurs/euses migrant(e)s risquent leur vie pour obtenir le droit de travailler. Elle a rappelé l'arrestation de ce délégué d'un syndicat d'enseignants iranien qui souhaitait se rendre au 7<sup>e</sup> Congrès mondial de l'IE, et l'arrestation consécutive d'une centaine de personnes manifestant pour obtenir sa libération.

La Secrétaire générale de la CSI a également mis en exergue la nécessité d'envisager des transitions équitables en ce qui concerne le changement climatique. « *Le défi qui consiste à réduire notre empreinte carbone sur notre planète nous concerne tous. Plusieurs emplois sont déjà partis en fumée et les travailleuses et travailleurs et leurs communautés ont le droit de savoir comment les employeurs envisagent de limiter les émissions de carbone au sein de nos économies.* »

## 8.3 RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS

**Patrick Roach**, Président du Comité des résolutions, a présenté au Congrès une Déclaration sur Israël et la Palestine, en précisant que les résolutions 4.7, 4.8 et 4.9 avaient été retirées par les syndicats qui les avaient proposées. Il a confirmé que les affiliés palestiniens et israéliens rencontraient des problèmes avec certains volets de la déclaration.

La Déclaration a été adoptée par applaudissements.

## 8.4 RESOLUTIONS (SUITE)

### GRUPE G: STRUCTURES DE L'IE ET COTISATIONS

#### PREPARER LES STRUCTURES DE L'IE POUR RELEVER LES DEFIS A VENIR

**La résolution composite réunissant les résolutions 6.1 et 6.2** La résolution composite réunissant les résolutions 6.1 et 6.2 a été présentée au nom du Bureau exécutif par Dennis Van Roekel, qui a déclaré que l'IE avait doublé son nombre d'affiliés depuis 1993. L'IE a procédé à certains ajustements de ses structures mais elle doit à présent faire face à de nouveaux défis : mondialisation, privatisation et commercialisation, droit à l'éducation, qualité et équité, droits humains et syndicaux, conséquences négatives de l'austérité et amélioration du statut de la profession enseignante et des syndicats. Il s'avère nécessaire de procéder à une révision des cotisations, des sources de revenus de l'IE, des structures de gouvernance et de l'investissement dans le personnel.

La résolution a été appuyée par Johanna Jaara Åstrand (Läraryrörbundet/Suède), qui a déclaré que le temps était venu pour l'IE, partenaire respecté dans l'arène internationale où sont débattues les questions liées à l'éducation, voix puissante prônant le développement professionnel des enseignant(e)s et fédération mondiale aguerrie et reconnue, de revoir ses structures et d'œuvrer à son propre développement pour relever les défis futurs.

#### Onze interventions à signaler:

Grahame McCulloch (**NTEU/Australie**) a déclaré que cette révision devait être un encouragement et non le contraire, et qu'elle ne devait pas se limiter à une simple procédure administrative. Il a soulevé deux points dans le cadre de cette révision des structures : (a) la nécessité d'accorder un rôle actif aux régions et (b) la nécessité pour l'IE de se montrer plus efficace et plus efficiente en ce qui concerne les PSE, l'EPE et l'enseignement supérieur.

Marc Delepouve (**SNESUP-FSU/France**) s'est déclaré entièrement favorable à la résolution, précisant qu'il s'agissait d'un document clé au vu du contexte actuel. Il a souligné la nécessité de se pencher sur les droits au vote des syndicats issus des pays riches.

Odile Cordelier (**SNES-FSU/France**) a déclaré que cette résolution permettrait de définir une feuille de route pour atteindre les objectifs énoncés au début du Congrès. Il convient de respecter les consultations et autres processus démocratiques, auxquels doivent pouvoir participer les différentes instances, structures et organisations membres régionales.

Marlis Tepe (**GEW/Allemagne**) a déclaré que les syndicats s'attelaient à garantir la transparence et la participation, en s'intéressant tout particulièrement au dialogue intergénérationnel et à la voix des femmes. Au sein de l'IE, toute la question est de savoir comment établir le lien entre les différents niveaux de l'organisation.

Claudio Franchi (**FLC-CGIL/Italie**) a déclaré que l'IE devait se montrer plus forte encore pour soutenir ses membres et poursuivre la lutte au nom des travailleurs/euses, de l'éducation de qualité et de la démocratie.

Dorte Lange (**DLF/Danemark**) a déclaré que le DLF espérait vivement que l'IE et ses organisations membres pourront se développer. Nous sommes heureux de constater qu'il a été impossible d'intégrer les amendements à la résolution composite.

Matthew McGowan (**NTEU/Australie**) s'est également exprimé en faveur de la résolution. Il a demandé à l'IE d'accorder une attention particulière à la représentation et à la participation des PSE et de l'enseignement supérieur dans le cadre des structures futures.

Samuel Dembele (**SNES/Burkina Faso**) a déclaré qu'un soutien devait être apporté aux organisations africaines qui tentent de répondre aux critères de l'IE, malgré leurs difficultés. Il a félicité l'IE pour le travail accompli jusqu'à ce jour.

Eduardo Pereyra (**CTERA/Argentine**) a déclaré que la CTERA ferait tout ce qui en son pouvoir pour contribuer au renforcement de l'IE et rendre l'organisation plus démocratique.



▲ Alain Pelissier



▲ Sharan Burrow



▲ Valérie Sipahimalani et Jean-Hervé Cohen



▲ Rufino Murillo Turcios



▲ Princess Moss



John Quessy (**IEU/Australie**) a demandé que, dans le cadre de sa révision, l'IE se penche sur l'inclusion des collègues représentant les enseignant(e)s des écoles confessionnelles, comptant pour 20 % des membres de l'IE.

Gabriel Caldentey Ramos (**STES-I/Espagne**) a souligné l'importance pour l'IE de posséder une structure défendant les valeurs qui ont été affirmées au 7<sup>e</sup> Congrès mondial, compte tenu des violations des droits humains et syndicaux observées dans les régions.

#### **La résolution composite regroupant les résolutions 6.1 et 6.2 a été adoptée.**

La résolution composite regroupant les résolutions 6.1 et 6.2 confie au Bureau exécutif un mandat pour procéder à une révision formelle de l'ensemble de l'organisation, de son rôle et de son fonctionnement ; consulter ses instances régionales et ses affiliés ; créer, si nécessaire, des groupes de travail pour soutenir ce travail ; et préparer et diffuser les documents appropriés pour le prochain congrès de 2019.

## **GROUPE H: SOLIDARITE ET UNITE**

### **COOPERATION ET MOBILISATION INTERNATIONALES**

**La résolution 5.1** a été présentée par Marc Delepouve (**SNESUP-FSU/France**), qui a souligné la nécessité de partager les technologies, de financer l'enseignement public et la recherche dans les pays à faible et moyen revenu, d'assurer la formation des enseignant(e)s et de poursuivre le développement de l'enseignement supérieur, afin de pouvoir relever les nombreux défis mondiaux qui se posent à l'humanité, qu'il s'agisse d'environnement ou de démocratie.

La résolution a été appuyée par Amadou Diaoune (**SUDES/Sénégal**), qui a souligné l'importance de la solidarité pour relever les défis mondiaux. Le SUDES a également épinglé le besoin de coopération scientifique entre les universités du Sud et du Nord, et a appelé l'IE à garantir la représentation et la consultation des représentant(e)s des universités.

#### **Une intervention à signaler:**

María Antonieta García Lascrain Vargas (**SNTE/Mexique**) a déclaré que le Mexique faisait partie de l'Amérique latine, mais aussi de la région d'Amérique du Nord et des Caraïbes. Elle a insisté sur l'importance de développer et de promouvoir la recherche.

#### **La résolution 5.1 a été adopté.**

La résolution 5.1 confie au Bureau exécutif un mandat pour organiser une campagne interne destinée à mobiliser l'humanité et exprimer sa solidarité.

### **PLAIDOYER POUR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE LEGAL REGISSANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE SECTEUR NON PUBLIC DE L'EDUCATION HAÏTI ET CAMPAGNE EN FAVEUR DE LA SYNDICALISATION DANS CE SECTEUR**

La résolution 5.3 a été présentée par Georges Wilbert Franck (**UNNOEH/Haïti**), qui a souligné la vulnérabilité de l'éducation en Haïti face à la privatisation et à la commercialisation. Les enseignant(e)s du secteur privé ne bénéficient d'aucune disposition spécifique régissant leur profession et n'ont ni statut spécifique, ni salaires décentes, ni avantages sociaux, ni le droit de syndicalisation ou de négociation collective. Il a demandé de soutenir la lutte menée par son syndicat contre le gouvernement. La résolution a été appuyée par Caroline Senneville (**FNEEQ-CSN/Canada**).

#### **There were two interventions:**

Lorretta Johnson (**AFT/Etats-Unis**) a soutenu la résolution, en déclarant que les difficultés auxquelles se heurtent les enseignant(e)s en Haïti étaient identiques à celles observées aux Etats-Unis, où les conditions de travail demeurent médiocres. L'avantage d'une fédération mondiale réside dans le soutien mutuel que peuvent s'apporter les affiliés, a-t-elle précisé.

Robens D'Haïti (**UNNOEH/Haïti**) a déclaré que son syndicat souhaitait s'atteler à l'amélioration des conditions de travail des collègues en Haïti. La résolution 5.3 soutient cette initiative.

#### **La résolution 5.3 a été adopté.**

La résolution 5.3 confie au Bureau exécutif un mandat pour soutenir le plaidoyer de

l'UNNOEH/Haïti et encourager les efforts déployés par les syndicats haïtiens actifs dans la promotion du droit de syndicalisation dans les écoles non publiques du pays.

### QUESTIONS RELATIVES A LA REGION AMERIQUE DU NORD ET CARAÏBES

**La résolution 3.6** a été présentée au nom du Bureau exécutif par Davanand Sinanan (**T&TUTA/Trinité-et-Tobago**), qui a déclaré que les éducateurs/trices se devaient de dénoncer le trafic des êtres humains, forme d'esclavage moderne. A l'échelle mondiale, ce fléau générerait plus de 36 milliards de dollars par an, exposant des centaines de milliers d'enfants au risque d'exploitation sexuelle, de travail forcé et de mauvais traitements, entravant ainsi leur accès à l'éducation.

La résolution a été appuyée par Emily Noble (**CTF-FCE/Canada**), qui a pointé du doigt le nombre ahurissant d'autochtones, d'aborigènes et de jeunes victimes de trafic et d'exploitation

#### Amendements:

*L'amendement (a)* au paragraphe 5c - remplacer « et distribue des outils pédagogiques pour les enseignants » par « ou recense les outils pédagogiques développés par ses affiliés, les ONG et les partenaires afin de les transmettre aux affiliés et aux enseignant(e)s » - a été présenté par Gladys Marquez (**NEA/États-Unis**). Elle a encouragé l'IE à faciliter le partage de matériel de qualité concernant le trafic, afin de permettre aux éducateurs/trices de réagir de manière appropriée face aux premiers signes d'exploitation et d'informer la jeunesse à ce sujet. L'amendement a été appuyé par Byron Farquharson (**JTA/Jamaïca**).

L'amendement (a) **a été adopté.**

**La résolution 3.6** amendée **a été adoptée.**

La résolution 3.6 demande à l'IE de s'engager activement dans la lutte visant à mettre un terme au trafic des êtres humains, en coopération avec les organisations internationales et la société civile. Elle appelle l'IE à informer les organisations membres et à les aider à identifier et à atténuer le trafic. Elle mandate, en outre, l'IE pour développer et diffuser des outils pédagogiques permettant aux enseignant(e)s d'informer leurs étudiant(e)s concernant le trafic des êtres humains et de les aider à mieux se protéger, eux-mêmes et les autres, contre ce fléau.

## RESOLUTIONS URGENTES

### SITUATION DES ENSEIGNANT(E)S COLOMBIEN(NE)S

**La résolution urgente 7.2** demande à l'IE et à ses affiliés de soutenir la campagne menée par la FECODE en Colombie. Elle a été présentée par Pedro José Hernández Castillo (**FECODE/Colombie**), qui a appelé le Congrès à soutenir la demande introduite par la FECODE auprès du gouvernement colombien, exhortant ce dernier à adhérer au Protocole d'entente et à poursuivre les négociations avec les contestataires en vue de trouver une solution pacifique. « *Nous devons faire en sorte que les écoles soient des havres de paix partout dans le monde* », a-t-il déclaré.

La résolution a été appuyée par Juan Bautista Monserrat (**CTERA/Argentine**), qui a épinglé l'importance cruciale pour l'IE de faire pression sur la Colombie pour soutenir la lutte de la FECODE.

**La résolution urgente 7.2 a été adoptée.**

Le 7<sup>e</sup> Congrès mondial a instamment prié l'IE et ses affiliés de soutenir la FECODE dans ses activités de plaidoyer et ses campagnes.

### SOLIDARITE AVEC LE NEPAL

**La résolution urgente 7.4** reconnaît que les événements tragiques survenus au Népal ont révélé le besoin urgent pour les syndicats d'enseignants de renforcer leur capacité à se préparer aux catastrophes, tant au niveau national qu'international. Elle a été présentée par Keshab Niraula (**NTA/Népal**), qui a déclaré que des enseignant(e)s avaient perdu la vie et que des écoles avaient été détruites dans les séismes qui ont frappé de plein fouet le pays. Il a rappelé la visite du Secrétaire général de l'IE au Népal, immédiatement après la catastrophe, venu exprimer sa solidarité et son soutien, et appelé à une assistance durable pour restaurer la capacité du syndicat.

La résolution a été appuyée par Joseph Jovellanos (**SMP-NATOW/Philippines**),



▲ Samuel Dembele



▲ Eduardo Pereyra



▲ María Antonieta García Lascurain Vargas



▲ In the plenary



▲ Luis Alberto Grubert Ibarra



▲ Juan Bautista Monserrat



qui a déclaré que les Philippines avaient, elles aussi, été le théâtre de nombreuses catastrophes naturelles et qu'il comprenait la peine que provoque la perte de collègues et d'étudiant(e)s. Mais la lutte en faveur de l'éducation de qualité se poursuit malgré les catastrophes naturelles, a-t-il déclaré, appelant à la solidarité avec les collègues du Népal.

**La résolution urgente 7.4 a été adoptée.**

#### DROITS DES ENSEIGNANT(E)S EN IRAN

**La résolution urgente 7.5** a été présentée par Patrick Roach (**NASUWT/Royaume-Uni**), qui a souligné la détérioration des conditions de travail et des droits syndicaux en Iran. Il a mis en lumière le cas des collègues iranien(ne)s détenu(e)s après avoir tenté d'obtenir un visa pour se rendre au Congrès d'Ottawa. Trudy Kerperien (**AOb/Netherlands**) a appuyé la résolution, ajoutant que cinq enseignant(e)s iranien(ne)s étaient en prison au lieu d'être dans leur classe. Elle a exhorté les délégué(e)s à poursuivre la lutte contre les violations des droits syndicaux.

**La résolution urgente 7.5 a été adoptée.**

La résolution prie instamment l'IE de poursuivre sa campagne visant à garantir les droits des enseignant(e)s et des syndicalistes en Iran, de demander aux autorités iraniennes de s'engager à respecter pleinement les normes internationales du travail et de poursuivre la mobilisation des organisations membres en vue d'obtenir la libération des enseignant(e)s syndicalistes détenu(e)s injustement.

#### SOLIDARITE AVEC LES ENSEIGNANT(E)S SYNDICALISTES IRANIEN(NE)S

**La résolution urgente 7.6** soumise par la **CCITTA/Iran** a été présentée par le Secrétaire général de l'IE, Fred van Leeuwen - les responsables du syndicat étant toujours détention. Il a déclaré que les enseignant(e)s arrêté(e)s avec été libéré(e)s en échange de la signature d'une promesse de ne plus jamais participer à ce type d'activité. Toutefois, six membres sont toujours en détention. Il a déclaré que l'IE envisagerait l'envoi d'une mission en Iran et qu'un message fort serait adressé aux autorités pour leur rappeler que l'IE ne tolérerait aucune violation des droits humains et syndicaux en Iran.

La résolution a été appuyée par Mugwena Maluleke (**SADTU/Afrique du Sud**), qui a déclaré que toutes les formes de violations des droits humains et syndicaux devaient être condamnées. Il a ajouté qu'il était extrêmement décevant de constater que le régime iranien actuel s'appuyait sur la religion et l'exclusion. Les enseignant(e)s sont essentiel(le)s à l'instauration de la liberté et de la démocratie en Iran, a-t-il conclu.

**La résolution urgente 7.6 a été adoptée.**

La résolution confirme notamment le soutien de l'IE aux activités de la CCITTA, ainsi que son engagement à faire pression sur le gouvernement iranien pour qu'il respecte les droits reconnus par la communauté internationale et procède à la libération des syndicalistes en détention.

## 8.5 AFFAIRES ET/OU RESOLUTIONS NON CLOTUREES

### APPEL LE CONCERNANT LA DEMANDE D'AFFILIATION DU ZENKYO/JAPON.

**SNES-FSU/France a retiré** son appel s'opposant à la demande d'affiliation du ZENKYO/Japon

## 8.6 ASSOCIÉ(E)S DISTINGUÉ(E)S DE L'IE

La Présidente a présenté les personnes suivantes, déclarées associées distinguées de l'IE en reconnaissance de leur engagement de longue date en faveur du développement de l'éducation et du syndicalisme au sein de l'organisation.

Adolph Cameron	JTU/Jamaïque
John Bangs	NUT/Royaume-Uni
Morten Brynskov	BUPL, Danemark
Calvin Fraser	CTF-FCE/Canada
Hans Ole Frostholt	DLF/Danemark
Krishna Datt	FTU/Fiji et COPE

## 8.7 PRESENTATION DES MEMBRES SORTANT(E)S DU BUREAU EXECUTIF

La Présidente a invité les membres sortant(e)s du Bureau exécutif et les a remercié(e)s pour leurs contributions à l'IE. Il s'agit de:

Irene Duncan-Adanusa	GNAT/Ghana
Juçara Dutra Vieira	CNTE/Brésil
Dennis Van Roekel	NEA/Etats-Unis
Ryosuke Kato	JTU/Japon
Maria Teresa Cabrera	ADP/République dominicaine
Ragnhild Lied	UEN/Norvège
José Campos Trujillo	FECCOO/Espagne
Grahame McCulloch	NTEU/Australie
Lok Yim Pheng	NUTP/Malaisie
Margaret Rwabushaija	UNATU/Ouganda
Emily Noble	CTF-FCE/Canada

## 8.8 INTRODUCTION OF NEW EXECUTIVE BOARD MEMBERS

Susan Hopgood a invité les membres dun ouveau Bureau Exécutif sur le podium et les a présenté au congrès. Il s'agit de :

Mugwena Maluleke	SADTU/Afrique du Sud
Yasunaga Okamoto	JTU/Japon
Marlis Tepe	GEW/Allemagne
Roberto Franklin de Lao	CNTE/Brésil
Lily Eskelsen García	NEA/Etats-Unis
Olukoya Michael Alogba	NUT/Nigeria
Marième Sakho Dansokho	SYPROS/Sénégal
Francisca L. Castro	ACT/Philippines
Ram Pal Singh	AIPTF/Inde
Johanna Jaara Åstrand	Läraryrbundet/Suède
Sławomir Broniarz	ZNP/Pologne
Sonia Alesso	CTERA/Argentine
Juan Díaz de la Torre	SNTE/Mexique
Randi Weingarten	AFT/Etats-Unis
Dianne Woloschuk	CTF-FCE/Canada
Okju Bak	KTU/Corée du Sud
Laurent Escure	UNSA-Education/France
Steffen Handal	UEN/Norvège
Luis Grubert Ibarra	FECODE/Colombie
Daniel B. Lafrenière	CSQ/Canada
Manuela Mendonça	FENPROF/Portugal
Patrick Roach	NASUWT/Royaume-Uni
Davanand Sinanan	T&TUTA/Trinité-et-Tobago
James Tweheyo	UNATU/Ouganda

## 8.9 REMARQUES CONCLUSIVES DE LA PRESIDENTE

Au terme de cinq jours de débats, de travail en réseau et de partage d'idées et de bonnes pratiques, **la Présidente de l'IE, Susan Hopgood** a formulé ses remarques conclusives.

« La commercialisation et la privation de/au sein de l'éducation sera au cœur du programme de l'IE au cours de ces quatre prochaines années. Il s'agit d'une menace majeure pour le plus beau projet de notre société : l'éducation de qualité. Nous repartons d'ici unis et déterminés à lutter contre le fléau de la privatisation dans nos classes.

Si nous réussissons à atteindre les Objectifs pour le développement durable, l'IE devra faire valoir sa position et garantir que l'éducation de qualité pour tous devienne enfin une réalité pour chaque enfant.



▲ Claudia Gisela Ramírez Monroy



▲ Distinguished Associates



▲ Distinguished Associates



▲ Outgoing Executive Board Members



▲ New Executive Board Members



▲ New Executive Board Members



*Le Congrès a réaffirmé l'engagement de notre organisation à défendre les droits syndicaux. Ils sont l'essence même de l'IE et constituent la pierre angulaire d'une société décente, raison pour laquelle notre mission ne sera achevée que lorsque tous nos frères et sœurs pourront exercer ces droits sur un pied d'égalité. Nous avons identifié les régions du monde où pèsent sur nous les plus grandes menaces. Nous connaissons les expériences vécues sur le terrain par nos collègues en Grèce et en Corée du Sud. Et nous n'ignorons pas non plus la situation de nos collègues iraniens privés de leurs droits, comme en témoigne leur absence ici à Ottawa.*

*Il n'existe aucun droit plus essentiel que celui d'un enfant de bénéficier d'une éducation de qualité. Voilà pourquoi la sécurité dans les écoles est cruciale. Les écoles, les enseignantes et enseignants et les étudiantes et étudiants ne peuvent jamais être la cible des conflits armés. Nous observons trop souvent que les écoles servent de pions sur l'échiquier des belligérants. Cette semaine, nous avons déploré l'assassinat d'étudiants innocents en Turquie, alors qu'ils s'apprêtaient à apporter leur aide à des enfants fuyant la guerre en Syrie. Tout cela doit cesser. »*

La Présidente a également salué le travail des PSE et a appelé à un investissement dans les éducateurs/trices.

En conclusion, elle a souligné : « *Ce Congrès est porté par les valeurs de notre monde. Les valeurs syndicales, les valeurs de la communauté enseignante et celles de nos sociétés. Nous sommes ici pour bâtir un monde meilleur. »*

## 8.10 CEREMONIE DE CLOTURE

Les délégué(e)s du Congrès ont assisté à une cérémonie d'adieu organisée par **Denis Saumure** (membre de l'AEFO, organisation affiliée à la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants - CTF/FCE), **les étudiant(e)s de l'École élémentaire Saint-François-d'Assise à Ottawa**, **Chantale Donaghy** (membre de l'OECTA, également affiliée à la CTF/FCE) et **les étudiant(e)s de l'École supérieure Mère Teresa d'Ottawa**.

A la fin de la cérémonie, la Présidente a indiqué que, en vertu de l'ordre établi, le prochain congrès se tiendrait dans la région Asie-Pacifique. Elle a ensuite déclaré le 7<sup>e</sup> Congrès mondial ajourné.





▲ Susan Hopgood



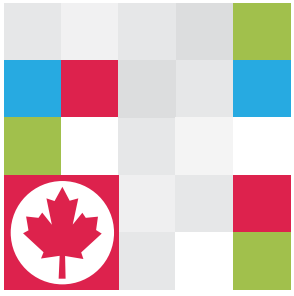
▲ Susan Hopgood



▲ Closing Ceremony



▲ Closing Ceremony



**UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION**  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur

Merci à l'équipe de l'IE, les volontaires, bénévoles,  
l'équipe du Shaw Centre et l'équipe de Freeman pour son  
engagement et son dévouement.



▲ Réunion du personnel



▲ Opérateur vidéo



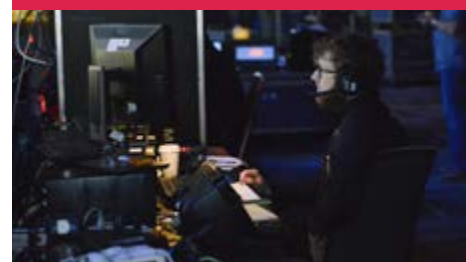
▲ Volontaires



▲ Techniciens Audio/Video



▲ Préparation des sacs



▲ Opérateur de projection

Toutes les photos ont été prises par :  
François Beaugard (CSQ)  
et Gabriel Castro (El Amérique Latine)  
Avec quelques exceptions prises par :  
Patrick Jean (CTF-FCE),  
et Quinn Brown (Freeman)

Plus de photos sont disponibles à l'adresse suivante :  
<https://www.flickr.com/photos/educationinternationale/albums>



**UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION**  
Une éducation de qualité pour un monde meilleur



# Rapport

Internationale de l'Éducation 7<sup>e</sup> Congrès mondial

**OTTAWA 2015** 



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación

**Siège**

5, Bd du Roi Albert II  
1210 Bruxelles, Belgique  
Tél +32 2 224 06 11  
Fax +32 2 224 06 06  
[headoffice@ei-ie.org](mailto:headoffice@ei-ie.org)  
<http://www.ei-ie.org>

**#unite4ed**

